Le Monde

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 15925 – 7 F — MARDI 9 AVRIL 1996 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les ventes d'Airbus au centre de la visite de Li Peng en France

LA FRANCE doit accueillir, mardi 9 avril, pour une visite officielle de trois jours, le premier ministre chinois, qui a renoncé à se rendre ensuite au Luxembourg et aux Pays-Bas. Paris espère à cette occasion obtenir la concrétisation de l'achat par Pékin de plusieurs dizaines d'Airbus et faire progresser le projet européen d'un avion d'une centaine de places pour desservir les lignes asiatiques.

Par ailleurs, la Corée du Nord a violé, une troisième fois, dimanche 7 avril, la zone démilitarisée située le long du 38e parallèle. Le régime de Pyongyang, économiquement affaibli et politiquement isolé, veut ainsi dénoncer l'accord d'armistice de 1953 et gagner une reconnaissance internationale, sans que sa démonstration de force alarme outre mesure son voisin du sud.

Lire pages 2 et 12 et le portrait de Wei Jingsheng p. 8

M. Chirac appelle l'Europe à affirmer sa présence politique au Proche-Orient

Dans un discours au Caire, le président expose sa politique arabe

JACQUES CHIRAC a terminé, lundi 8 avril, une visite officielle de quarante-huit heures en Egypte par un acte de foi en la politique arabe et méditerranéenne de la France. Lors d'un discours prononcé devant les étudiants de l'université du Caire et adressé, à travers eux, *« à la jeunesse du monde arabe »*, il a plaidé pour un rôle politique accru de l'Union européenne (UE) dans le processus de paix israélo-arabe. *« La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère »*, a déclaré le chef de l'Etat, affirmant encore que Paris devait entraîner les efforts de l'Europe dans la région. Jusqu'à présent, l'Union – si l'on exclut les négociations multilatérales sur des questions régionales – n'a pratiquement été sollicitée que pour porter la main au portefeuille. *« L'Egypte et la France doivent avoir un rôle moteur : l'Egypte pour ce qui concerne l'ensemble du Sud et la France pour ce qui concerne l'ensemble européen »*, avait déclaré dimanche le président de la République lors d'une conférence de presse commune avec le président Hosni Moubarak. Cette ambition politique ne remet pas en question le processus de paix israélo-arabe actuellement en cours, dont les tuteurs sont les Etats-Unis. Suivant la ligne traditionnelle de la diplomatie française, M. Chirac a expliqué lundi que la sécurité d'Israël devait être garantie, qu'un traité de paix devait être conclu entre l'Etat juif et la Syrie, et il a souligné que la reconnaissance des droits des Palestiniens incluait celui à disposer d'un Etat. Le processus de paix, a-t-il souligné, doit se faire *« sur la base du principe de l'échange de la terre contre la paix »*.



M. Chirac est encore venu au secours des archéologues. Jean-Philippe Lauer, l'égyptologue français nonagénaire chargé des fouilles de Saqqara, la plus grande nécropole égyptienne vieille de 4 500 ans, s'est vu promettre par le service des Antiquités égyptiennes du Caire la reconstruction du musée récemment détruit pour *« préserver le paysage »*.

Lire page 3 et notre éditorial page 11

La justice niçoise embarrassée par une affaire de pédophilie

L'AFFAIRE pèse lourdement sur les milieux judiciaires niçois. Le 13 juin 1994, une petite fille de cinq ans, Lauriane, a raconté à un psychologue américain qu'elle fut entraînée dans des « fêtes » organisées par sa mère, au cours desquelles des adultes – dont certains *« juges de Nice »* – se livraient à des abus sexuels sur des enfants.

Réfugié aux Etats-Unis pour échapper aux *« persécutions judiciaires »* dont il se dit l'objet, le père de Lauriane voit dans les propos de sa fille l'explication de la partialité des magistrats de Nice dans ce dossier. Toutes les plaintes qu'il a déposées ont été classées, malgré les expertises constatant des violences sur sa fille. Deux autres enfants ayant dénoncé de semblables sévices, le Comité international pour la dignité de l'enfant (CIDE) soupçonne l'existence d'un *« réseau pédophile impliquant des membres de la magistrature »*.

Lire page 7

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0409 - 7,00 F



Le film virtuel où Bernard Tapie s'imagine en Che Guevara

DANS SON ÉDITION du 28 mars, *Le Nouvel Observateur* annonçait que Bernard Tapie doit interpréter le rôle principal d'un film américain, produit par Warner et consacré à la vie de Che Guevara. Affirmation reprise le 1er avril par l'AFP et à sa suite par plusieurs journaux de province. La date fait croire à une blague, mais, en marge du procès du *Phocéa*, le député actuellement en délicatesse avec la justice confirme ses ambitions cinématographiques : *« Je ne rêve plus que de ça ! »*, lance-t-il avant d'affirmer souhaiter retrouver son domicile où, au sortir de l'audience, l'attendent son épouse... et Claude Lelouch. L'ancien patron de l'OM est, aux côtés de Fabrice Luchini, l'un des principaux interprètes de *Hommes, femmes, mode d'emploi*, dont le tournage vient de s'achever et qui doit sortir le 2 septembre. Sur le plateau, Bernard Tapie a exprimé son désir de poursuivre une carrière d'acteur. Il a aussi manifesté un grand intérêt pour Guevara, sur lequel il se serait documenté.

Du côté de la firme cinématographique Warner, la position officielle est réservée. Certes, elle étudie effectivement un projet de film sur le révolutionnaire latino-américain, argentin de naissance, puis *commandante* de l'armée rebelle cubaine, ministre de Fidel Castro après 1959 avant de gagner, à partir de 1965, d'autres champs de bataille et de mourir, assassiné par ses geôliers, sur les hauts plateaux boliviens. Mais ce projet n'aurait pour l'instant ni scénario définitif, ni réalisateur, ni « feu vert » de mise en production et encore moins de casting. Il semble néanmoins que Bernard Tapie soit entré en relation avec la major américaine à ce sujet, voire qu'il ait eu communication du projet en son état actuel. Warner étant le distributeur aux Etats-Unis des films de Lelouch, notamment des *Misérables* sorti en 1995 avec succès, l'homme d'affaires a pu profiter de cette proximité pour se tenir au courant de projets de la société hollywoodienne et éventuellement lui faire des offres de services. Il reconnaît toutefois que *« rien n'est signé »*. *« Ils attendent en fonction de mes disponibilités »*, dit-il. « Disponibilités » qui dépendent notamment du jugement dans l'affaire Testut, le 1er juillet, qui pourrait envoyer Bernard Tapie directement en prison, sans passer par la case cinéma. Mais, déjà, le brasseur d'affaires déchu s'emporte contre les *« mauvais procès »* d'un nouveau genre qu'on serait tenté de lui faire s'il coiffait le célèbre béret à étoile du guérillero : *« Pourquoi ne pourrais-je jouer Guevara ? On ne demande pas à un acteur professionnel qui doit jouer Hitler d'être nazi ! »* Mais la transformation par un coup de baguette magique qui donnerait au révolutionnaire romantique un des visages emblématiques des années 80, avec leur imbrication d'argent et de politique, d'affaires et de cynisme, n'en apparaîtrait pas moins comme un étrange symbole. Bernard Tapie évoque ce film virtuel comme *« un énorme projet, à 100 millions de dollars »*. Soit le budget d'une superproduction qui exige un succès aux Etats-Unis et dans le monde entier. Or si l'ex-ministre de la ville est incontestablement une vedette hexagonale, il n'est pas assuré que sa présence en tête d'affiche fasse accourir les spectateurs de Seattle ou de Tokyo.

Jean-Michel Frodon et Corine Lesnes

Terrorisme ou terrorismes ?

PROCHE-ORIENT, Asie centrale, Algérie, Corse, Grande-Bretagne, Espagne, Allemagne, pour ne pas parler de l'étrange affaire de Roubaix : le terrorisme se banalise. Loin de disparaître avec l'URSS et la guerre froide, auxquelles de toute façon il était bien antérieur, il est devenu un élément de notre paysage quotidien. Le mot a changé de sens depuis qu'il a fait son apparition, dans la bouche des thermidoriens, acharnés à requérir contre Robespierre et les siens. Seul était alors visé le terrorisme d'Etat dont ces derniers s'étaient rendus coupables : le siècle suivant a vite pris l'habitude d'étendre l'appellation aux actes de violence commis contre les autorités en place. C'est sans doute Marx qui a le premier cherché à légitimer ce terrorisme-là : *« Il n'existe qu'un seul moyen d'abréger, de simplifier, et de concentrer les affres de la mort de la vieille société*, écrivait-il le 7 novembre 1848 dans la *Neue Rheinische Zeitung*, qu'il avait fondée l'année précédente, *le terrorisme révolutionnaire. »* A vrai dire, il ne s'est guère étendu par la suite sur ce thème. Sans doute sa fureur du moment était-elle à mettre au compte des déboires de la « révolution de mars » qui avait suivi en Allemagne la chute de Louis-Philippe : quelques semaines plus tard, à l'occasion du Jour de l'an, il avait fait du *« soulèvement révolutionnaire de la classe ouvrière française »* et de la *« guerre mondiale la table des matières de l'année 1849... »*

Lénine exaltera le thème de la *« terreur rouge »*, face à la *« terreur blanche »* déclenchée en 1918 contre le gouvernement des soviets, en dénonçant avec vigueur l'hypocrisie de ses adversaires. Mais ni les nationalistes en lutte contre les empires hispano-américain, autrichien et ottoman, ni les nihilistes russes, ni les anarchistes français, italiens ou espagnols ne l'avaient attendu pour sortir leurs revolvers et poser leurs bombes. Aussi bien est-ce, faut-il le rappeler, un acte terroriste, vigoureusement approuvé par le gouvernement serbe, en l'espèce l'assassinat à Sarajevo de l'archiduc héritier François-Ferdinand, qui a donné le coup d'envoi de la première guerre mondiale.

André Fontaine

Lire la suite page 11

Les deux colères de « l'as des as »

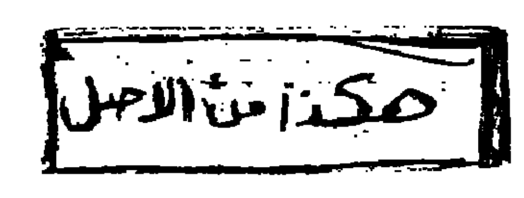


JEAN-PAUL BELMONDO

« BÉBEL » est en colère et le fait savoir. « L'as des as », champion durant plusieurs décennies du box-office, n'admet pas que son soixante-septième film, *Désiré*, remake du film de Sacha Guitry qui sort mercredi 10 avril, soit distribué d'une manière qu'il juge trop confidentielle, eu égard à ses états de service dans le cinéma français. Tirant parti de son cas personnel pour embrasser la cause du cinéma français maltraité par les grands circuits de salles au bénéfice des productions américaines, Jean-Paul Belmondo s'est exprimé avec véhémence dans les médias.

Le comédien, qui fête simultanément ses soixante-trois ans et ses quarante ans de carrière, en profite au passage pour mener un autre combat qui lui est cher, la défense de l'oeuvre de son père, le sculpteur Paul Belmondo, dont aucune statue n'a été retenue pour l'exposition de sculptures sur les Champs-Elysées. Sur ce point, il s'en prend vigoureusement au maire de Paris, Jean Tiberi, qu'il traite d'*« incapable »*. La « plus belle avenue du monde » représente manifestement un enjeu symbolique important pour le comédien, puisqu'il semble que ce soit le risque que *Désiré* n'y soit pas projeté qui a déclenché la colère de celui qui passa un jour en volant sous l'Arc de triomphe.

Lire page 20



EXTRÊME-ORIENT Des soldats de Pyongyang ont violé de nouveau, dimanche 7 avril, la zone démilitarisée, qui coupe la péninsule coréenne, manière de montrer qu'ils ne sont plus disposés à respecter les clauses de l'accord d'armistice conclu en 1953. ● LES AUTORITÉS SUD-COREENNES bien que faisant preuve d'une vigilance accrue, ne semblent pas prendre ce regain de tension au tragique. Les Etats-Unis n'en étudient pas moins la possibilité de dépêcher sur place des avions Awacs. ● CETTE DÉMONSTRATION DE FORCE est interprétée par nombre d'observateurs comme *le souci d'un régime au bord* de la banqueroute économique et de l'asphyxie politique de chercher une reconnaissance internationale. ● LE PREMIER MINISTRE CHINOIS, Li Peng, *est attendu, mardi 9 avril, en France*, unique étape d'un déplacement qui aurait dû aussi le conduire au Luxembourg et aux Pays-Bas.

La Corée du Sud reste sereine face aux menaces de son voisin du Nord

Alors que des soldats de Pyongyang ont violé, pour la troisième fois, dimanche 7 avril, la zone démilitarisée entre les deux pays, les autorités de Séoul ont appelé la population à garder son sang-froid

PANMUNJON
(zone démilitarisée sud-coréenne)
de notre envoyé spécial

Alors qu'en juin 1994 la population de Séoul avait été prise de panique à l'idée que la Corée du Nord préparait une attaque nucléaire, et avait couru s'approvisionner en aliments de base, le regain de tension de ces derniers jours dans la zone démilitarisée n'a pas perturbé la foule très dense qui se pressait au centre de la capitale. A Panmunjon même, *les touristes ont continué d'affluer*, dimanche, sur les sites qui sont ouverts aux visiteurs dans la zone démilitarisée, sans faire grand cas des incidents de la veille.

Rien au passage des postes de contrôle *ou dans les quelques* camps que les touristes peuvent apercevoir de leur bus ne donnait l'impression que le climat était tendu.

AUCUNE CONSIGNE

A plusieurs endroits, on pouvait voir des soldats sud-coréens en survêtement jouer au basket-ball. Aucune consigne particulière de sécurité, ni depuis l'observatoire qui permet de scruter les villages *fantômes du Nord, ni lors* de la descente dans l'un des tunnels secrets percés, il y a une vingtaine d'années, par les Nord-Coréens. Organisées quotidiennement sauf les fins de semaine, les visites de la *zone de sécurité de Panmunjon*, où fut signé l'armistice en 1953 et d'où l'on peut voir les militaires nord-coréens en poste de l'autre côté de la ligne de démarcation, *ont continué*, lundi, *comme si de* rien n'était.

Les provocations de la Corée du Nord, qui, à trois reprises, vendredi, samedi et dimanche, ont concrètement traduit sa décision annoncée, jeudi, de ne plus respecter ses obligations à l'égard de *l'ONU en envoyant des troupes* armées non autorisées dans son propre périmètre de la zone démilitarisée, n'ont donc guère ému les Sud-Coréens. Le président Kim Young-sam n'avait-il pas demandé *à ses compatriotes d'être* confiants dans les capacités de défense du pays et de ne rien changer à leurs habitudes ?

Certes, les manœuvres de la Corée du Nord *sont* loin d'être prises à la légère par Séoul. Le président Kim Young-sam avait réuni d'urgence, samedi, le Conseil national de sécurité afin d'étudier les diverses mesures à prendre en cas d'aggravation de la situation ou de dérapage. C'est la troisième fois depuis sa *prise de fonctions*, au début de 1993, qu'il réunit cette instance : la première convocation eut lieu, en juin 1994, après les menaces d'attaque nucléaire, et la deuxième, un mois plus tard, à la *mort de Kim Il-sung.*

VIGILANCE

Les 37 000 GI et les forces sud-coréennes font preuve d'une vigilance accrue et il était question, lundi, d'expédier sur place, depuis la base américaine d'Okinawa, des avions *AWACS. Pyongyang avait* déjà agi de la sorte à trois reprises dans le passé, dont la dernière fois en février 1995. Diplomatiquement grave, la provocation reste, *malgré tout, pour Séoul relative*ment bénigne tant que la ligne de démarcation n'est pas franchie.

Au ministère sud-coréen de la défense, on considère que la Corée du Nord, en violant les clauses *de l'armistice*, cherche à le remettre en question et à forcer les Etats-Unis à signer un traité de paix séparé, qui *court-circuiterait* ainsi Séoul. Pour certains diplomates américains, les intimidations nord-coréennes seraient une sorte de chantage avant la toute prochaine *visite officielle de Bill* Clinton en Corée du Sud. La plupart des analystes estiment cependant que la tactique de Pyongyang a peu de chances de réussir, et encore moins d'affaiblir l'alliance américano-sud-coréenne.

Brice Pedroletti

Le chantage de Pyongyang pour obtenir une reconnaissance internationale

TOKYO
de notre correspondant

Que cherche la Corée du Nord en violant délibérément l'accord d'armistice de 1953 par des incursions successives de ses troupes – la troisième a eu lieu dimanche 7 avril – dans la zone démilitarisée qui sépare la péninsule *en deux à la hauteur du 38e parallèle* ? La guerre ? Sans doute pas. Elle serait dramatique pour le Sud, mais bien davantage pour le Nord. En faisant ainsi monter la tension, c'est d'abord *la survie du régime* que cherchent les dirigeants de Pyongyang.

Kim Jong-il, fils et héritier de Kim Il-sung, joue certes avec le feu : dernier stigmate de la guerre froide, la péninsule coréenne est une poudrière. Non seulement se font face deux pays armés jusqu'aux dents, mais encore au Sud sont stationnés 37 000 soldats américains. Un accord d'armistice n'est pas un traité de paix et, théoriquement, *les protagonistes* du conflit sont toujours en guerre. Les spéculations sur les avantages pour le régime de déclencher une guerre limitée pour détourner l'at*tention de sa population des pro*blèmes internes paraissent, pour le moment, peu fondées : en dépit de la profonde crise que traverse le pays, le régime paraît encore contrôler une population disciplinée, sans liberté de mouvement et éduquée dans une mentalité d'assiégé qu'anime un nationalisme exacerbé.

La violation de l'accord d'armis*tice de 1953 par la Corée du Nord* s'inscrit dans la suite logique de ses manœuvres pour contraindre les Etats-Unis à entamer des négociations bilatérales afin de mettre *en place un nouveau mécanisme* de sécurité dans la péninsule. Dernier régime stalinien, en quasi-banqueroute économique et victime d'une pénurie alimentaire aggravée par les inondations de l'été dernier, la République populaire démocratique de Corée (RPDC), qui a *pour seul allié une Chine qui* lui tient la dragée haute, ne peut guère user que de la menace pour s'assurer une aide extérieure et une reconnaissance internatio*nale, conditions de sa survie.*

Avec le « chantage nucléaire » – menace de se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) – qui a abouti, en octobre 1994, à *un accord avec Washington* destiné à réorienter son programme nucléaire vers la filière à eau légère, *qui comporte moins de* risques de détournement de l'énergie produite à des fins militaires, et assorti de la fourniture de deux centrales, la RPDC a obtenu un « ballon d'oxygène » qui lui assure de nécessaires approvisionnements en énergie. Le « chantage nucléaire » lui a surtout permis de traiter directement avec les Etats-Unis. C'est de nouveau ce que cherche Pyongyang en faisant monter la tension dans la zone démilitarisée.

Après l'effondrement de l'URSS, la RPDC avait relancé le dialogue avec le Sud : accord intercoréen signé, en décembre 1991, entre les *premiers ministres des deux pays.* Mais Pyongyang s'est vite aperçu qu'un rapprochement avec Séoul était politiquement trop risqué alors que sa population est tenue dans l'ignorance des conditions de *vie au Sud.*

UN « NOUVEAU MÉCANISME »

C'est, au début des années 90, que Pyongyang a commencé à remettre en cause l'accord de 1953 en cherchant à vider de leur contenu ses deux structures de surveillance : la commission militaire d'armistice, au sein de laquelle siègent des officiers des pays signataires de l'accord (commandement des Nations unies, Corée du Nord et Chine) et la commission de surveillance de l'armistice par les pays neutres, composée de représentants des deux pays pour chaque partie belligérante.

La RPDC a boycotté la première à partir de mars 1991, puis demanda aux délégations suédoise et suisse de quitter les bâtiments en zone nordiste de la Commission de surveillance de l'armistice par les pays neutres. Elle enjoignit ensuite aux Tchèques et aux Polonais de faire de même. En avril 1994, la RPDC annonçait son retrait officiel de la Commission militaire d'armistice et créait la *« mission militaire nord-coréenne de Panmunjon »*, village où fut signé l'ar*mistice, situé dans la partie cen*trale de la zone démilitarisée et désormais point de rencontre de la commission d'armistice. En septembre, Pyongyang obtenait de la Chine qu'elle se retire de la commission militaire.

La *« mission militaire nord-coréenne de Panmunjon »* n'est pas reconnue par les Etats-Unis comme une instance de dialogue, mais c'est néanmoins avec elle que les Américains négocièrent, en décembre 1994, le rapatriement du pilote d'un hélicoptère abattu en zone nordiste.

Depuis lors, Pyongyang est sans cesse revenu à la charge pour rem*placer l'accord d'armistice par un* traité de paix entre la RPDC et les Etats-Unis. *« La situation requiert instamment un nouveau mécanisme de paix dans la péninsule »*, écrivait l'organe du Parti des travailleurs *(Rodong Sinmun)* pour l'anniversaire du déclenchement de la guerre de Corée, le 25 juin. Depuis quelques jours, la RPDC franchit une nouvelle étape pour « démontrer » que cet accord est caduc.

Pyongyang lance sa guerre des nerfs à un moment opportun : le 19 avril doivent avoir lieu, à Berlin, des entretiens américano-nord-coréens sur les missiles que Pyongyang vend à des pays du Proche-*Orient. En raison de la tension sur* le 38e parallèle, cette rencontre pourrait devenir un dialogue sur la sécurité entre les deux pays. Les relations entre Pékin et Washington traversent une phase de tension aggravée par la montée de fièvre dans le détroit de Taïwan, et la question des bases militaires *américaines à Okinawa crée des ti*raillements dans le système de sécurité américano-nippon. Enfin, le président Clinton, en route pour Tokyo, doit rencontrer, le 16 avril, *le président sud-coréen* Kim Young-sam sur l'île de Cheju, au sud de la péninsule.

L'offensive diplomatico-militaire nord-coréenne sur le 38e parallèle place Washington dans une situation délicate. Dans l'affaire du « chantage nucléaire », les Etats-Unis ont mis à l'écart Séoul : comment cette fois répondront-ils au nouveau chantage de Pyongyang ?

Philippe Pons

30 000 violations en cinq ans

Après la capitulation japonaise en août 1945, la péninsule coréenne, occupée depuis 1910 par le Japon, a été scindée en deux à la hauteur du 38e parallèle conformément aux accords de Potsdam de juillet 1945. Deux administrations allaient se muer en deux Etats en 1948. L'offensive lancée par le Nord, le 25 juin 1950, provoqua l'intervention des Etats-Unis sous la bannière de l'ONU, puis de la Chine qui vola au secours de Pyongyang. Après trois ans d'une *guerre qui fit plus d'un million de morts, les deux parties étaient re*venues à leur position de départ. Aux termes de l'armistice, fut créée une zone démilitarisée qui, au cours des cinq dernières années, a été le théâtre de 30 098 violations par la Corée du Nord . 1 278 soldats des Nations unies, parmi lesquels 89 Américains, ont été tués.

Une péninsule hautement militarisée

● **Pyongyang** aligne une armée d'un million d'hommes, dotée de 3 800 chars, 10 800 pièces d'artillerie et 1 620 avions. La RPDC, qui posséderait 1 000 tonnes d'armes chimiques, peut produire 100 missiles du type Scud B/C par an. Elle a d'autre part mis au point des missiles Rodong 1 d'une portée de mille kilomètres qui peuvent être équipés de têtes nucléaires. Les deux tiers de ces forces sont massées près de la zone démilitarisée.
● **Le Sud** aligne 655 000 hommes, 2 050 blindés et 4 650 pièces d'artillerie.
Malgré une supériorité numérique, les équipements nord-coréens sont plus vétustes que ceux du Sud.

La France sera la seule étape européenne du premier ministre chinois Li Peng

PÉKIN
de notre correspondant

L'homme qui arrive, mardi *9 avril, à Paris, en visite officielle* – la première depuis celle de Zhao Ziyang en 1984 – est en quelque sorte une énigme. Li Peng dirige le gouvernement chinois – la façade étatique du pouvoir – depuis 1987. Alors vice-premier ministre, il avait remplacé, au pied levé, *M. Zhao, promu secrétaire général* du Parti communiste, après une vague d'agitation estudiantine qui avait coûté ce poste à un premier dauphin de Deng Xiaoping, Hu Yaobang. Le premier ministre, dont le mandat s'achève théoriquement en 1998, est aussi – et *surtout – « numéro deux » du Par*ti, dont la hiérarchie l'emporte sur celle de l'Etat.

Ses zigzags politiques, en une décennie, ne se comptent plus. Ministre de l'énergie au début des années 80, il impressionne nombre d'interlocuteurs par son pragmatisme et *sa compétence. Il passe* pour être un chaud partisan des relations avec la France, une position *fortement influencée* par la fourniture de technologie nucléaire civile à la Chine. On en oublie alors sa jeunesse d'orphelin de la guerre civile, élevé, sous la bien*veillante attention de Zhou Enlai*, dans le sérail communiste, puis envoyé à Moscou pour y suivre des études d'ingénieur – et de politique : il y fut président de l'Association des étudiants chinois en Union soviétique.

IMPOPULAIRE

Dès qu'il accède à de hautes responsabilités, M. Li fait ressortir dans son discours la dimension idéologique des choses. Alors que M. Zhao s'efforce, non sans maladresses, d'imprimer au parti une énergie nouvelle, antidogmatique, *le premier ministre joue le camp* de la vieille garde. La corde casse en 1989, lors de la crise de Tiananmen. M. Zhao se marginalise dans l'appareil en prônant la conciliation envers le mouvement contestataire. M. Li, pratiquement seul à la tête du régime à monter au cré*neau face aux étudiants*, réimpose un style de « communication » qui rappelle les pires années du maoïsme, s'ingéniant à s'adresser au pays sur un ton péremptoire. C'est ainsi qu'on le voit, le 20 mai 1989, déclarer la loi martiale à Pékin, quelques jours après avoir re*fusé le dialogue aux étudiants* contestataires.

Il souffre déjà d'une impopularité notoire, y compris au sein même du régime, auprès des cadres réformistes. Courtois, paraît-il, en privé, il éprouve encore plus de mal à communiquer en public que *la plupart de ses pairs. Une voix de* robot, un physique ingrat n'arrangent rien. Dès lors, M. Li fait figure de fusible idéal pour le cas où le régime voudrait rapidement redorer son blason. D'autant qu'il *est difficile d'associer ce technicien* méticuleux des dossiers économiques, gestionnaire bien plus besogneux qu'imaginatif, inconditionnel partisan de l'ordre léniniste, à une volonté de réforme encore voulue par M. Deng.

Mais M. Li reprend un discours réformiste quand *M. Deng revient* sur le devant de la scène. Avant de s'en démarquer de nouveau. Sa clientèle naturelle est la frileuse bureaucratie épouvantée par les débordements qu'entraîne l'ouver*ture économique* du pays. Pourtant, le fusible ne saute pas. Le régime rechigne au repentir. Pour se maintenir, cet apparatchik typique dispose d'un réseau de fidèles plus dense que ceux que M. Zhao puis Jiang Zemin, l'actuel patron nominal du régime, n'ont pu construire.

UNE REVANCHE

Derrière le masque, qui se veut solennel, M. Li Peng est, en réalité, un émotif. Des visiteurs étrangers ont été *surpris de son irascibilité* à l'approche de moments politiques cruciaux. Il ne supporte pas qu'on lui rappelle les « événements » de Tiananmen. Non pas que l'annulation *in extremis* du voyage qu'il devait faire, après la France, au Luxembourg et aux Pays-Bas lui soit directement imputable (*Le Monde* du 6 avril). La haute direction pékinoise et ses propres conseillers ont pu estimer plus prudent de ne pas l'exposer à des manifestations sur une longue période, préférant le laisser savourer sa revanche parisienne sur le défilé de dissidents chinois ayant fui la répression, le 14 juillet 1989, sur les Champs-Elysées. Lui et son épouse Zhu Lin avaient alors tenu à faire savoir aux Français leur dépit de voir Paris apporter son soutien à l'opposition chinoise.

Le fait que le premier ministre chinois soit au cœur d'un tel embarras diplomatique n'en est pas moins révélateur d'un malaise persistant à son propos jusque dans les rangs de son administration. Sans doute ressent-il dans sa mauvaise image de marque quelque injustice, comme tout homme poli*tique pris à contrechamp dans* le prisme de la communication mondiale. Car il n'a fait, en 1989, que dire tout haut ce que pensaient beaucoup encore au pouvoir – à commencer par M. Deng : dans l'incertitude, pour un régime édifié sur la terreur, recourir à des méthodes radicales reste l'expédient le plus sûr. En tout cas à court terme.

Francis Deron

Lire aussi page 12 notre ensemble sur les échanges franco-chinois

Un entretien accordé à France 2

« Dans le monde, des pays différents ont des conceptions différentes »* sur la question des droits de l'homme, a dit Li Peng, dans un entretien accordé à France 2, lundi 8 avril, à Pékin. *« Nous sommes disposés à engager des dialogues sur ce problème,* a-t-il ajouté, *mais la Chine ne peut accepter l'utilisation des droits de l'homme pour s'ingérer dans nos affaires intérieures. A l'avenir, notre économie va continuer à se développer, tout comme la démocratie, qui connaîtra également une amélioration constante. »

« Evidemment qu'avec une population d'un milliard deux cents millions de personnes,* a expliqué Li Peng, *il existe en Chine toutes sortes de points de vue. Mais le courant prédominant est d'accepter la direction du Parti communiste. Parce que, depuis dix ans, l'économie s'est développée, la société reste stable, la situation politique est stable et le niveau de vie des gens s'est énormément amélioré. »



M. Chirac a défini les grands axes de sa politique méditerranéenne et arabe

Le président de la République réclame un rôle accru pour l'Europe

Au terme de son séjour en Egypte, Jacques Chirac a tracé, lundi 8 avril, devant les étudiants de l'université du Caire, les grandes lignes de la politique arabe de la France et du partenariat euro-méditerranéen. Il a aussi réclamé pour l'Europe un rôle politique accru au Proche-Orient, axé sur le droit du peuple palestinien à un Etat, le droit d'Israël à la sécurité et sur la conclusion d'une paix israélo-syrienne ***(Lire notre éditorial page 11).***

LE CAIRE
de notre envoyée spéciale

Comme il avait exposé, devant le Congrès américain, à Washington, sa vision des relations transatlantiques et, à Singapour, sa conception du partenariat euro-asiatique, Jacques Chirac a mis à profit sa visite en Egypte pour décrire le versant arabe et méditerranéen de sa diplomatie, dans un discours prononcé, lundi 8 avril, à l'université du Caire. Ce discours n'est ni en rupture avec la politique menée sous le précédent septennat ni annonciateur d'initiatives spectaculaires, mais c'est la première fois que M. Chirac fixait de manière assez exhaustive sa doctrine en la matière.

« La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère », a déclaré M. Chirac en se référant au général de Gaulle, qui en fut l'auteur. C'était jouer sur un registre très populaire, mais aussi risquer un malentendu majeur. C'est en effet essentiellement d'un sentiment anti-israélien que se nourrissent encore, dans la région, l'image de De Gaulle, comme l'idée de l'unité du monde arabe. Au moment de la guerre du Golfe, alors que certains reprochaient aux dirigeants français d'avoir trahi *« la politique arabe de la France »* en s'alliant aux Américains contre l'Irak, Roland Dumas avait brocardé l'expression, la qualifiant de *« mythe »* en soulignant les profondes divisions qui existent au sein du monde arabe.

En réalité, il n'y a pas de retour à la source du gaullisme des années 60. M. Chirac est resté très respectueux de l'équilibre qui s'est instauré sous les deux précédents septennats, en articulant son intervention autour de deux axes : le soutien au processus de paix israélo-arabe et le partenariat euro-méditerranéen. S'élevant contre l'*« extrémisme, le fanatisme et la haine »*, il a rendu hommage à Anouar El Sadate et à Itzhak Rabin, qui ont payé de leur vie leur engagement en faveur de la paix, ainsi qu'à Hosni Moubarak, Hussein de Jordanie, Shimon Pérès et Yasser Arafat.

Dans la droite ligne de son intervention au récent sommet de Charm el Cheikh, où il s'était distingué des Américains, notamment en insistant sur l'importance de l'aide aux Palestiniens, M. Chirac a revendiqué pour l'Europe un rôle politique accru dans le processus de paix en rappelant les grandes lignes de son approche : droit du peuple palestinien à disposer d'un Etat, droit d'Israël à la sécurité, paix israélo-syrienne, *« sur la base d'un retrait total du Golan contre une paix totale »*, restauration de la souveraineté du Liban sur l'ensemble de son territoire. Comme M. Moubarak, le chef de l'Etat français a estimé que toute stagnation dans le processus de paix lui est dommageable. *« 1996*, a-t-il dit, *doit être l'année décisive. »*

A propos de l'Irak, tout en restant ferme sur le respect des résolutions de l'ONU, le président de la République a rappelé que leur mise en œuvre incombe non seulement à Bagdad, mais aussi *« aux membres du Conseil de sécurité »*. En clair, aux Américains, auxquels Paris reproche de différer indéfiniment l'entrée en vigueur de la résolution sur l'aide humanitaire à l'Irak.

Soulignant l'effort financier consenti par l'Union européenne en faveur des pays méditerranéens, le président de la République a repris les conclusions qui s'étaient dégagées lors de la conférence de Barcelone, en novembre 1995, en faveur d'un partenariat entre les deux rives de la Méditerranée *« devant déboucher, à terme, sur une zone de libre-échange »*. Il a ajouté quelques suggestions nouvelles : une conférence ministérielle méditerranéenne sur la gestion de l'eau, ou encore, dans le cadre de la coopération culturelle, l'idée que *« les professeurs se rencontrent pour rédiger ensemble leurs manuels, notamment ceux d'histoire »*.

Cette dernière proposition, comme sa conviction que le processus de paix peut aboutir cette année même, relèvent d'un optimisme dont le président de la République reconnaît lui-même qu'il imprègne toute sa démarche. *« Je veux espérer, c'est dans ma nature »*, disait-il, à la fin de la semaine dernière, lors d'une conférence de presse réunie à Beyrouth. C'est avant tout par ce trait de son tempérament, en faisant de chacune de ses interventions un véritable acte de foi, qu'il aura tenté, pendant quelques jours, en Egypte et au Liban, de faire entendre un peu plus fort la voix de la France.

Claire Tréan

« Rue Charles-de-Gaulle »

Dans un geste auquel n'a eu droit aucun pays occidental, les autorités égyptiennes ont baptisé, dimanche 7 avril, ***« rue Charles-de-Gaulle »*** **l'ancienne rue Guiza, dans le quartier résidentiel d'Héliopolis, au nord-est du Caire. Jacques Chirac a d'autre part visité, dimanche, Saqqara, la plus grande nécropole égyptienne, vieille de plus de 4 500 ans, à 15 km au sud-ouest de la capitale. Il y a déjeuné avec Jean-Philippe Lauer, l'égyptologue français de quatre-vingt-quatorze ans, qui travaille et vit à Saqqara depuis près de soixante-dix ans, et dont le petit musée avait été récemment détruit** ***« pour préserver le paysage »*****. A la veille de la visite présidentielle, le service des Antiquités a indiqué que le musée serait reconstruit. Lundi, M. Chirac devait achever son voyage par une visite sur le site de l'ancien phare d'Alexandrie, où des fouilles de sauvetage sous-marines sont menées depuis des années par l'archéologue Jean-Yves Empereur. Le service des Antiquités, qui hésitait à donner son accord pour la levée des blocs de béton d'un brise-lames qui empiétait sur des statues et monuments immergés, vient de changer d'avis. –** ***(Corresp.)***

■ **Jacques Chirac a proposé,** lundi 8 avril, que la conférence euro-méditerranéenne se réunisse au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement. Lors de la conférence ministérielle de Barcelone, qui, les 27 et 28 novembre 1995, avait lancé le partenariat euro-méditerranéen, la France avait déjà fait cette proposition.

« 1996 doit être l'année décisive » du processus de paix

VOICI les principaux extraits du discours de Jacques Chirac prononcé, lundi 8 avril, devant les étudiants de l'université du Caire :

« La politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère. Je souhaite lui donner un élan nouveau, dans la fidélité aux orientations voulues par son initiateur, le général de Gaulle. (...) La marche vers la paix est irréversible, j'en ai la conviction. Mais elle peut être ralentie, retardée par les extrémistes de tous bords. (...) Il faut relancer le processus de paix en prenant en compte les intérêts et l'aspiration à la sécurité de chacun. Les engagements déjà signés doivent être respectés, le calendrier arrêté doit être retenu.



VERBATIM

» Le processus de paix ne saurait rester à mi-chemin. Un accord juste et équilibré doit être trouvé entre toutes les parties en cause sur le statut final du territoire palestinien. Ceci sur la base du principe de l'échange de la terre contre la paix. Cet accord devra aussi porter sur les questions les plus difficiles que sont Jérusalem, la situation des réfugiés et l'avenir des implantations. Il n'y aura de paix durable que si on respecte le droit du peuple palestinien et ses aspirations légitimes à disposer d'un Etat.

» Une paix durable suppose enfin qu'Israël soit assuré de vivre en sécurité. C'est le progrès vers l'affirmation de l'identité palestinienne, qui permettra l'éradication définitive de menaces terroristes nourries par l'isolement, l'amertume et la frustration. Au-delà de la nécessaire lutte contre le terrorisme, la sécurité ne peut naître que d'une reconnaissance mutuelle et de l'instauration progressive de la confiance.

» La sécurité, c'est aussi l'achèvement du processus de paix. 1996 doit être l'année décisive. La Syrie et Israël doivent conclure la paix. Les bases d'un accord sont claires : un retrait total du Golan contre une paix totale.

» Entre le Liban et Israël, les termes d'un règlement devraient être aisés à définir puisque aucune revendication territoriale ne les sépare. Le Liban doit ainsi retrouver une souveraineté pleine et entière sur l'ensemble de son territoire. La France est prête à participer pleinement dans le cadre de ces accords de paix et, à la demande des parties, aux mécanismes et aux garanties de sécurité qui seront nécessaires.

» Mais ces accords resteraient fragiles si n'étaient pas accomplis les gestes nécessaires pour que la paix gagne aussi les esprits et les cœurs. Arabes et Israéliens sont appelés à vivre ensemble en bonne intelligence dans le Proche-Orient de demain. »

Les Frères musulmans tentent de créer un parti politique

HÔTE du sommet antiterroriste de Charm el Cheikh, l'Egypte pratique à l'encontre de ses contestataires islamistes une politique répressive que l'interpellation, dans la nuit du 1er au 2 avril, de douze cadres de la confrérie des Frères musulmans illustre une nouvelle fois. Parmi ceux-ci figurent trois fondateurs du parti El Wassat (le Milieu) lancé au début de l'année, Abou El-Ela Madi, par ailleurs secrétaire général adjoint du syndicat des ingénieurs, Issam Hachiche et Moustapha Raslane. Placés en détention préventive pour quinze jours, tous sont accusés de tenter de *« relancer les activités extrémistes du mouvement »* et de prendre contact avec les organisations extrémistes armées que sont la Djamaa islamiya et le Djihad.

« Nous ne violons ni la loi, ni la Constitution, ni ne complotons contre le gouvernement. Alors, que nous veulent-ils ? », a protesté Moustapha Machhour, le responsable des Frères musulmans. Créé après d'intenses débats par les « quadras » d'une confrérie fondée en 1928 et dont les vicissitudes épousent celles de la politique égyptienne, le parti El Wassat, en attente de légalisation, à quelques semaines d'élections locales dont la date n'a pas encore été fixée, risque bien, en réalité, de ne jamais voir le jour. Son existence *« est du ressort du comité ad hoc qui prendra la décision adéquate, mais nous ferons face à tous ceux qui tenteront d'enfreindre ou de contourner la loi »*, a récemment déclaré, comme à dessein, le ministre de l'intérieur, Hassan El Alfi.

En dépit des dernières élections législatives qui ont été marquées par la victoire – aussi écrasante que sujette à caution – du pouvoir (97 % des sièges), après une campagne entachée d'irrégularités et de violence, les « quadras » de la Confrérie ont décidé, contre l'avis des « anciens », de faire le pari du légalisme en lançant un véritable parti politique – ce que ne sont pas les Frères musulmans, qui restent tolérés mais formellement interdits. Cependant, la perspective d'avoir à compter avec une formation moderne et suffisamment en retrait de l'islam pour attirer des coptes parmi ses cadres – selon l'édition du *Hayat* datée du 5 avril –, Abou El-Ela Madi a été remplacé comme « porte-parole » par Rafic Habib, fils du chef de la communauté anglicane égyptienne –, ne semble pas avoir enchanté le président Hosni Moubarak.

LE PARI DU LÉGALISME

Les interpellations de cette semaine, et surtout leurs motivations, risquent de signer la fin prématurée de l'entreprise. Dans un communiqué, le ministère de l'intérieur assure que les personnes arrêtées *« ont constitué une organisation visant à faire campagne contre le régime, à provoquer des troubles et l'instabilité en liaison avec des dirigeants des Frères musulmans à l'étranger, notamment à Londres »*.

Le pouvoir se refuse, depuis six mois, à distinguer les activités principalement sociales de la Confrérie des actions terroristes menées par des groupuscules extrémistes qu'il pourchasse impitoyablement. Le Wassat ne semble pas devoir échapper à cet opprobre.

« Ils radicalisent à dessein », estime Tarek Ramadan, petit-fils du fondateur des Frères musulmans, Hassan El Banna. Le précédent de la *Djamaa* donne du crédit à cette thèse. En privant d'espace politique ce mouvement très actif dans les années 80, notamment dans les universités, le pouvoir a contribué à le faire progressivement basculer dans une clandestinité et une violence qui justifie aujourd'hui la véritable guerre qui est livrée contre lui.

Gilles Paris

Pourparlers secrets entre Palestiniens et colons israéliens

DES POURPARLERS SECRETS ont eu lieu ces derniers mois entre des responsables de l'Autorité palestinienne et des dirigeants des colons juifs dans les territoires, a rapporté, dimanche 7 avril, le quotidien israélien *Haaretz*. Ils avaient notamment pour but *« d'éviter la violence entre les deux parties »*, selon le journal. Ils se sont déroulés en Israël et en Grande-Bretagne, et le premier ministre israélien, Shimon Pérès, ainsi que son prédécesseur, Itzhak Rabin, assassiné le 4 novembre 1995 par un extrémiste juif, étaient au courant, affirme le *Haaretz*. Les dirigeants des colons ont refusé de commenter cette information, mais un participant palestinien, Hassan Asfour, a implicitement confirmé ces rencontres, les qualifiant toutefois *« d'informelles »* et de *« séminaires et groupes de travail »*. – *(AFP.)*

AFRIQUE

■ **NIGÉRIA : les autorités militaires ont réaffirmé,** dimanche 7 avril à Kano (nord), à une mission d'enquête de l'ONU sur l'exécution de Ken Saro-Wiwa et de huit autres opposants ogonis, leur engagement à restaurer la démocratie le 1er octobre 1998. – *(AFP.)*

■ **SÉNÉGAL : les négociations entre les autorités et les indépendantistes de Casamance,** qui devaient débuter lundi 8 avril à Ziguinchor, ont été *« reportées à une date ultérieure »*, selon le gouvernement. L'abbé Diamacoune, secrétaire général du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC), avait annoncé samedi que son organisation ne participerait pas à cette rencontre tant que le gouvernement refuserait de délivrer des passeports aux dirigeants du MFDC. – *(AFP.)*

■ **RWANDA : le président Pasteur Bizimungu a posé,** samedi 6 avril, la première pierre d'un « Mémorial du génocide », sur un grand rond-point du centre de Kigali, lors d'une cérémonie coïncidant avec le deuxième anniversaire du début des massacres qui ont fait au moins 500 000 morts en 1994. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : sept civils ont été tués** et neuf autres blessés, samedi 6 avril à Kaboul, par des tirs de roquettes imputés aux Talibans, a rapporté Radio-Kaboul. L'aviation gouvernementale a riposté en bombardant des positions des Talibans au sud et à l'ouest de la ville, faisant 12 morts et plusieurs blessés dans leurs rangs. – *(Reuter.)*

■ **CAMBODGE : le copremier ministre, Hun Sen,** a été si malmené par l'un des gardes du corps nord-coréens du roi Norodom Sihanouk qu'il ne peut plus se servir de son bras gauche et le porte en écharpe, ont rapporté, samedi 6 avril, des témoins. L'incident s'est produit la veille, lors de l'inauguration d'un supermarché dans la province de Kampong Cham (centre est). – *(AFP.)*

EUROPE

■ **BULGARIE : l'ancien roi Siméon II va retourner en Bulgarie** le 25 mai, après un exil de cinquante ans, a annoncé, vendredi 5 avril, le service de presse de l'ancien souverain qui vit en Espagne. Siméon de Cobourg-Gotha, 58 ans, compte séjourner deux semaines en Bulgarie qu'il a quittée en 1946. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE : le président Ion Iliescu n'a pas exclu** la possibilité d'une réunification de la Roumanie avec la Moldavie voisine, dont la plus grande partie était roumaine avant guerre, a rapporté, vendredi 5 avril, l'agence Rompres. Répondant à une question sur une telle union, M. Iliescu a déclaré : *« Historiquement, cela sera possible à partir du moment où les citoyens de la République de Moldavie s'autodétermineront et en décideront »*. – *(AFP.)*

■ **HONGRIE : l'Union européenne (UE) ouvrira des négociations** sur l'admission de la Hongrie en 1998 a déclaré, vendredi 5 avril, le président de la commission européenne, Jacques Santer, cité par la radio hongroise. – *(AFP.)*

■ **POLOGNE : une manifestation d'extrémistes de droite à Auschwitz** a rassemblé, samedi 6 avril, plus d'une centaine de jeunes skinheads, militants du Parti national polonais de Boleslaw Tejkowski. Protestant contre l'*« ingérence des juifs »*, les manifestants, porteurs de matraques et d'emblèmes nazis, ont réclamé la reprise de l'aménagement d'un supermarché à proximité de l'ancien camp de concentration, interrompu en mars à la suite de protestations d'organisations juives – *(Reuter)*.

■ **ITALIE : le policier Bruno Condrada,** l'un des anciens responsables des services secrets et de la lutte anti-mafia, a été condamné, vendredi 5 avril, à 10 ans de réclusion pour collusion avec l'organisation criminelle, en particulier avec Toto Riina, l'un de ses chefs les plus puissants.

PROCHE-ORIENT

■ **BAHREÏN : des attentats à la bombe ont visé,** dimanche 7 avril, des magasins à Manama, faisant des dégâts matériels et illustrant l'instabilité grandissante dans l'archipel secoué par des troubles depuis décembre 1994. – *(AFP.)*

■ **CISJORDANIE : deux bombes incendiaires ont été lancées,** dimanche 7 avril, contre un autobus israélien près d'Hébron, faisant au moins cinq blessés légers, a rapporté Radio-Israël. Tsahal aurait dû évacuer hébron en mars, mais elle a différé son redéploiement. – *(Reuter.)*

■ **ISRAËL : un appareil civil jordanien a atterri,** dimanche 7 avril, à l'aéroport Ben Gourion près de Tel-Aviv, inaugurant la première liaison aérienne régulière entre les deux pays. Le fils du roi Hussein, le prince Fayçal et le ministre jordanien des transports, Nasser Laouzi, étaient à bord. – *(AFP.)*

■ **La Syrie, l'Egypte et l'Iran ont vivement critiqué,** dimanche 7 avril, un accord de coopération militaire récemment conclu entre Israël et la Turquie. Le ministre turc de la défense, Oltan Sungurlu, a toutefois démenti des informations de la presse israélienne selon lesquelles l'accord autrise les avions militaires israéliens à effectuer des exercices dans l'espace aérien turc. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **BOSNIE : le dinar est affaibli** par les dispositions financières de l'accord sur la Fédération signé le 30 mars, a affirmé dimanche 7 avril le gouverneur de la banque centrale Kasim Omicevic. L'accord unifie les systèmes de douane et de paiement des communautés croate et musulmane, mais prévoit l'utilisation du seul mark allemand comme unité de compte dans le système de paiement. Un mark vaut officiellement 100 dinars bosniaques, mais se négocie à plus de 150 dinars au marché noir. – *(AFP.)*

La capitale du Liberia est le théâtre de violents combats

DES COMBATS à l'arme lourde, suivis de pillages, ont fait rage pendant le week-end pascal à Monrovia, poussant des milliers de civils à fuir leurs habitations par crainte d'un retour à une guerre généralisée entre factions rivales. L'aéroport de la ville est fermé.

Des témoins et des diplomates ont fait état d'affrontements samedi 6 et dimanche 7 avril dans plusieurs quartiers de la ville, après que le Conseil d'Etat (présidence collégiale de six membres) eut ordonné l'arrestation du chef de guerre Roosevelt Johnson afin de le traduire en justice pour meurtre. Le « général » Johnson a été démis de son poste de ministre du développement rural par le Conseil d'Etat après que sa milice, la branche Krahn du Mouvement de libération uni (Ulimo-K), l'une des sept factions libériennes, l'eut déposé en février.

Des hommes en armes ont mis à sac le quartier général des observateurs militaires des Nations unies, les contraignant à fuir. Les Etats-Unis ont élaboré des plans d'évacuation de leurs ressortissants et des autres étrangers vivant au Liberia, notamment 1 500 Libanais.

La force interafricaine de maintien de la paix (Ecomog) a déclaré qu'elle déployait des unités dans le centre de Monrovia, où des pillards ont dévasté boutiques et marchés, mais elle n'était toujours pas intervenue dimanche soir. Aucun bilan des victimes des combats n'a pu être établi.

Les affrontements armés ont commencé samedi aux abords de la résidence de Roosevelt Johnson à Sinkor, un quartier de banlieue. Le domicile du « général » Johnson a été investi dimanche, mais le chef de guerre ne s'y trouvait pas. Les combats se sont étendus au centre-ville, aux abords du centre d'entraînement Barclay. Nombre de soldats cantonnés dans cette caserne sont de l'ethnie Krahn, favorable à Johnson. Le « général » pourrait s'y être retranché.

Selon des sources convergentes, les combats opposent désormais l'ensemble des combattants krahns, les fidèles de Johnson mais également ceux du Conseil de paix au Liberia (LPC) et des Forces armées libériennes (AFL), aux forces armées régulières, assistées des troupes du Front national patriotique (NPFL) de Charles Taylor et de la branche mandingue du Mouvement de libération uni (Ulimo-M) d'Alhadji Kromah.

Les chefs de guerre du Liberia avaient conclu un accord de paix en août 1995. La trêve a été rompue à plusieurs reprises par des escarmouches entre milices rivales. Il semble, cette fois, que la paix est sérieusement menacée dans ce petit pays de l'ouest de l'Afrique où la guerre civile a déjà fait plus de 150 000 morts. – *(AFP, Reuter.)*

La droite et la gauche sont au coude à coude à deux semaines des élections italiennes

Un record d'abstentions pour le 21 avril est prévu tant l'opinion publique semble résignée

Animée principalement par le Pôle des libertés de Silvio Berlusconi, et L'Olivier, dirigé par Romano Prodi, qui se disputent les faveurs de l'électorat centriste, la campagne des législatives italiennes paraît de plus en plus confuse. Derrière l'apparente cohésion des deux blocs, on assiste en effet à un nouvel émiettement des forces politiques. Aucun des partis phares n'est d'ailleurs assuré de diriger le futur gouvernement.

ROME
de notre correspondante

Peu de sondages, pour ne pas troubler les électeurs, en tout cas ceux qui auraient envie de voter, car on prévoit déjà un record d'abstentions ; peu de visibilité ; peu de nouveauté, encore moins de passion : à deux semaines des élections législatives du 21 avril, la campagne électorale n'a toujours pas décollé. Et pourtant, si l'opinion publique ne s'était pas, comme il le semble, résignée à l'avance à voir cette élection s'achever sur un match nul, qui ne changera rien, l'enjeu aurait été de taille. Car au sortir du demi-siècle d'hégémonie et d'immobilisme démocrate-chrétiens, des sept mois chaotiques du pouvoir berlusconien et de cette dernière année de gouvernement « transitoire » de « techniciens » – par définition peu conclusif –, c'est tout le paysage politique qui restait à reconstruire en Italie.

Théoriquement, le scrutin majoritaire à un tour (mâtiné de proportionnelle) – introduit lors des élections législatives de 1994 – aurait dû « coaguler » les forces politiques en deux blocs homogènes, à droite et à gauche. Dans la pratique, le résultat est loin d'être satisfaisant, et les vieux partis se sont morcelés en une infinité de « particules », qui ajoutent à la confusion, permettant ainsi à quelques vieux chevaux de retour de la « Première République » de se refaire une virginité électorale sous des étiquettes à demi-inconnues. Quant aux deux pôles qui se sont tant bien que mal créés, le Pôle des libertés à droite, et L'Olivier à gauche, ils ressemblent plus à des machines électorales qu'à des équipes soudées autour d'un projet de gouvernement.

Pourquoi ? Parce que, dans leur désir de « ratisser » plus large, pour se départager, ces coalitions n'ont eu de cesse, brouillant parfois leur propre message, de mordre sur le centre, où tente de se maintenir, en dépit de toute logique majoritaire, une bonne part de l'électorat modéré. Ce qui leur a permis au passage, même si l'Italie a fait ses comptes avec le passé, de faire oublier, chacun, l'origine de la principale composante qui les anime, soit les ex-communistes du PDS à gauche, et les ex-fascistes d'Alliance nationale, à droite.

DES ALLIANCES COMPLEXES

Un problème d'identité est particulièrement ressenti dans L'Olivier, dominé par le PDS, qui se veut aujourd'hui une force social-démocrate, et guidé par le professeur catholique Romano Prodi. Mais il est également allié aussi bien avec les nostalgiques de Rifondazione comunista (PRC), qu'avec la nouvelle formation, pleinement centriste – Renouveau italien – fondée par l'actuel président du conseil, Lamberto Dini. Résultat, l'électeur a du mal à se retrouver dans cette version revisitée et tardive du « compromis historique ». D'autant que les communistes du PRC ne se privent pas de critiquer les centristes de M. Dini, et que ce dernier, très ambitieux, n'accepte que du bout des lèvres le « leadership » officiel de Romano Prodi. En outre, Lamberto Dini n'a pas renoncé, même s'il joue plutôt à gauche, à reconstituer un grand parti du centre.

A droite, la problématique est à peine moins compliquée. Alliés déjà aux législatives de 1994, Forza Italia (FI), le parti-entreprise créé pour l'occasion par Silvio Berlusconi, et l'alors balbutiante Alliance nationale (AN) de Gianfranco Fini, sont toujours ensemble, sous la houlette de M. Berlusconi. Mais en réalité, le rapport de force s'est renversé au profit d'AN, et de son chef, devenus les vrais moteurs d'une alliance qui comprend aussi sa part de « centristes ». AN, jusqu'ici présente surtout dans le Sud, a ainsi effectué une percée remarquable dans le Nord industriel, en Lombardie notamment, qui sera l'une des régions les plus disputées. D'où le problème de la droite : qui envoyer au palais Chigi en cas de victoire ? Silvio Berlusconi ? Il est actuellement en procès pour « corruption », même si chacun fait semblant de l'oublier. Gianfranco Fini alors ? Sorti trop fraîchement de l'isolement post-fasciste, son heure n'est sans doute pas arrivée. Quant à Umberto Bossi, chef d'une Ligue du Nord assez décrédibilisée, et radicalisée, il reste le « cavalier solitaire » de cette élection mais ses élus pourraient constituer un « appoint » indispensable en cas de résultat très serré.

En un mot, il s'agit d'un véritable scrutin en trompe-l'oeil, où les personnages et les partis qui occupent le devant de la scène ne se retrouveront pas forcément aux commandes du futur gouvernement. Peut-on alors trouver des points de repères programmatiques ? Là aussi, la confusion – et une certaine démagogie – rendent l'exercice malaisé.

POPULISME FISCAL

Le message, axé sur la « solidarité » et une politique de « proximité » est peut-être plus cohérent à gauche, mais la droite, qui a entonné un populisme fiscal effréné, et se déclare également en faveur de l'instauration d'un régime présidentialiste, semble mener le jeu. Pour le reste – fédéralisme, Europe, privatisations –, tout le monde est à peu près sur la même longeur d'onde.

Dans cette mêlée, où tout est bon pour trouver quelques voix supplémentaires, certains comportements ne manquent pas de piquant, telles les diatribes de Silvio Berlusconi contre les syndicats qui « *défendent le grand capital* ». Quant aux grandes batailles de l'élection de 1994 – notamment sur le conflit d'intérêt entre la propriété de chaînes télévisées et l'exercice du pouvoir –, elles ne semblent plus émouvoir personne. Il est vrai que Massimo D'Alema, chef du PDS est allé rendre visite à l'état-major des télévisions berlusconiennes pour expliquer qu'« *elles n'avaient rien à craindre en cas de victoire de la gauche* », tandis que, à Florence, L'Olivier présentait la candidature de Vittorio Cecchi Gori, magnat du cinéma, mais également propriétaire de deux chaînes de télévision.

Marie-Claude Decamps

Dimanche 5 avril 1992 : Sarajevo relevait son premier mort

Un « sniper » serbe avait tué Suada Delibegovic

SARAJEVO
de notre correspondant

Samedi 6 avril, sur le pont de Vrbanja, au-dessus de la rivière Miljacka, l'heure était à la paix, et au souvenir. Il y a quatre ans, le dimanche 5 avril 1992, Suada Delibegovic, une étudiante en médecine de vingt-quatre ans, s'écroulait sur ce pont, lors d'une manifestation en faveur de la paix. Un « sniper » serbe venait de l'atteindre d'une balle dans la tête, et la guerre commençait officiellement en Bosnie-Herzégovine. La jeune fille fut la première des 12 000 victimes du siège de la capitale bosniaque. Une plaque commémorative, gravée au nom de Suada, a été apposée samedi à un montant du pont de Vrbanja. Une centaine de personnes étaient venues apporter des fleurs, ou verser une larme, au milieu des immeubles calcinés.

Une autre cérémonie fut un peu plus gaie, dimanche, lorsque trois cents Sarajéviens ont fêté Pâques dans le faubourg de Stup, à l'ouest de Sarajevo. La messe fut célébrée à ciel ouvert, dans une église en ruine. Quartier traditionnellement peuplé de Croates catholiques, Stup était inaccessible durant la guerre, en raison de la proximité des lignes de front, et a été presque totalement détruit. L'évêque, sans se soucier du confessionnal noirci et de l'ange aux ailes brûlées, a invité « *ceux qui croient en Dieu* [à] *continuer à construire* ». « *Ne soyons pas prisonniers de la peur,* a-t-il dit, *et faisons de ces Pâques notre espoir.* » Malgré le décor apocalyptique, les paroissiens étaient heureux de se retrouver, et ils se sont promis d'aider l'évêché à bâtir une nouvelle église à Stup.

Tandis que Sarajevo commémorait la mort de la première victime de la guerre, les négociateurs internationaux poursuivaient leurs efforts pour la mise en oeuvre du processus de paix. Les diplomates ont violemment critiqué l'attitude des séparatistes serbes, qui refusent de libérer leurs derniers prisonniers de guerre. Ils ont également souligné la mauvaise volonté des Bosniaques et des séparatistes croates à renforcer leur fédération, que les Etats-Unis considèrent toujours comme un contrepoids indispensable à la « République serbe».

LA PAIX EN DANGER

Pendant ce temps, les émissaires étrangers multipliaient leurs interventions afin de redonner du souffle à un processus de paix en danger. Leur préoccupation majeure est le refus de Pale, le fief serbe, de se plier aux exigences internationales sur la libération des prisonniers. Les anciens belligérants devaient relâcher leurs derniers prisonniers avant vendredi, ou transmettre au Tribunal pénal international (TPI) les dossiers de ceux qu'ils accusent d'avoir commis des « crimes de guerre ». Bosniaques et Croates ont libéré quarante-six prisonniers, et n'en conservent que vingt-deux, dont l'identité a été transmise au TPI. Les Serbes ont bien communiqué seize dossiers au TPI, mais ils ne correspondent pas exactement avec la liste officielle des prisonniers de guerre.

La libération des prisonniers est une condition posée par la communauté internationale pour une participation à la conférence de Bruxelles, qui doit se tenir les 12 et 13 avril. Cette réunion doit permettre de recueillir les engagements financiers des pays donateurs (1,2 milliard de dollars pour 1996), dans le cadre de l'aide à la reconstruction de la Bosnie. En ne respectant pas l'accord sur les prisonniers de guerre, les Serbes de Bosnie ont pris le risque de ne pas être invités à participer à la conférence, et aucune aide économique ne leur sera délivrée dans l'immédiat.

QUEL STATUT POUR LA VILLE ?

Le haut représentant civil en Bosnie, Carl Bildt, a en effet annoncé, samedi, que les Serbes de Bosnie seront exclus de la conférence des pays donateurs, en raison de leur refus de libérer leurs derniers prisonniers. « *Tant que les choses restent comme elles sont, la conférence aura lieu, mais les Serbes ne seront pas invités* », a indiqué le haut représentant dans une interview à la radio anglaise BBC.

Par ailleurs, les diplomates se soucient de l'avenir de la fédération croato-bosniaque. Les deux camps ne sont pas parvenus à se mettre d'accord sur le statut administratif de Sarajevo, qui devrait être leur capitale commune. Les Bosniaques font preuve d'intransigeance, en représailles de la victoire croate dans la bataille pour le statut de Mostar. Les Sarajéviens, plus encore peut-être que les diplomates, sont écoeurés par ces tractations qui doivent aboutir à une nouvelle division de la ville en cantons, administrés soit par des Musulmans soit par des Croates. Le maire, Tarik Kupusovic, a même récemment marqué son désaccord en démissionnant de ses fonctions.

« *En résistant, nous avons vaincu les nationalistes serbes qui prêchaient la division de la capitale,* note un journaliste sarajévien. *Notre ville a été « réunifiée ». Et ce sont maintenant nos propres gouvernants qui sont en train d'évoquer son partage en cantons...* » Le pont de Vrbanja, qui marquait auparavant l'entrée en zone serbe, est certes ouvert aux promeneurs de la capitale, la ville a certes revêtu ses habits de printemps, mais les citoyens de Sarajevo ont le sentiment étrange que leur combat n'est pas terminé.

Rémy Ourdan

L'Elysée dément une livraison d'armes aux Serbes de Bosnie

La présidence de la République a démenti, samedi 6 avril, que des livraisons d'armes, payées par les Français et réalisées par les Russes, aient été l'une des contreparties à la libération des deux pilotes français, le 12 décembre 1995. La chaîne française TF 1 avait affirmé, sans apporter de preuves, que du matériel militaire devait être payé, transporté, et livré aux forces serbes par les Russes et les fonds correspondants virés par la France à Moscou « *en échange de la libération des deux pilotes français dont l'avion avait été abattu lors d'une opération de l'OTAN* ». TF 1 avait indiqué qu'un colonel russe des services secrets, Vladimir Koulich, avait servi d'intermédiaire. « *Il n'y a eu ni négociation, ni compensation, ni échange pour la libération des pilotes* », avait affirmé le ministère de la défense avant le démenti de l'Elysée. – *(AFP).*

Boris Eltsine envoie un message à Djokhar Doudaev pour la première fois

MOSCOU
de notre correspondant

Une semaine après la présentation d'un plan de paix par le président Eltsine et l'annonce d'un cessez-le-feu « *immédiat* », les forces russes ont poursuivi, samedi 6 et dimanche 7 avril, leurs « *opérations* » dites « *spéciales* » en Tchétchénie, mais qui ne diffèrent cependant en rien des précédentes : bombardements et assauts (manqués) contre les villages sous contrôle indépendantiste. Les forces russes ont notamment assiégé la ville de Chali, 30 000 habitants, au sud-est de la Tchétchénie, et auraient commencé à tirer à l'arme lourde, dimanche, selon un responsable local.

Alors que son plan de paix prenait eau de toutes parts, Boris Eltsine s'est livré, samedi, à une volte-face aussi discrète que spectaculaire. Le président russe, qui, il y a une semaine, avait inclus, au dernier moment, des « *négociations indirectes* » avec les séparatistes tchétchènes dans ses propositions de paix, a annoncé samedi, au détour d'une phrase et sans plus de détails, qu'il avait « *envoyé un télégramme* » au président indépendantiste Djokhar Doudaev. En réponse, le leader tchétchène aurait proposé des « *discussions directes* » avec Boris Eltsine, lors d'une conversation téléphonique avec un député russe, selon la radio Echo de Moscou.

Sous le feu des critiques, le président russe, qui a du mal à cacher que la guerre continue, poursuit-il ainsi le virage amorcé lors de la présentation de son plan, dont l'original excluait des négociations, même indirectes, avec « *les terroristes* » ? Il est sûrement trop tôt pour le dire, l'improvisation semblant être de mise au Kremlin sur ce dossier. Après une semaine de déconvenues, Boris Eltsine s'est peut-être aussi rendu compte du principal défaut de son « plan » : si celui-ci tient compte des souhaits des chefs des forces russes, peu désireux d'arrêter les « *opérations* », il oublie que pour faire la paix il faut être deux. Et que, à deux mois de la présidentielle, il dépend du bon vouloir du président Doudaev, et non du sien, d'arrêter la guerre.

CONCESSIONS DISTILLÉES

Rien ne dit pour l'instant que le président russe va essayer (et surtout réussir) de négocier directement avec les Tchétchènes. Boris Eltsine tente peut-être simplement d'occuper le « terrain pacifiste » jusqu'à la présidentielle, en distillant, au fur et à mesure que ses propositions échouent, de nouvelles concessions. Car le jeu consiste aussi pour lui, comme pour le président tchétchène, à faire passer l'autre pour le « fauteur de guerre » aux yeux de l'opinion russe.

La volonté des « *ministères de forces* » (intérieur, défense, ex-KGB) de continuer la « *lutte contre le terrorisme* », malgré l'hostilité de la population russe envers la guerre, ne laisse pas beaucoup de marge de manœuvre au candidat Eltsine. Au fil de sa présidence, il s'est en effet chaque jour un peu plus appuyé sur ces puissants organes, dont il dépend en partie pour sa réélection. Réagissant au « *plan de paix* », Djokhar Doudaev, fin analyste de la situation politique à Moscou, sur laquelle il joue pour gagner l'indépendance, avait déclaré : « *Si Eltsine manifeste de la bonne volonté, on peut trouver une réponse à n'importe quelle question. Malheureusement, Eltsine n'est pas libre d'agir à sa guise.* » Là encore, l'absence de choix clair du président russe entre les désirs de ses chefs militaires et ceux de ses électeurs peut faire échouer toute nouvelle tentative d'entamer de véritables négociations.

Jean-Baptiste Naudet

Trois candidats à la présidentielle manifestent

L'ancien président soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, le réformateur Grigori Iavlinski ainsi que le nationaliste modéré, Alexandre Lebed, ont participé, samedi 6 avril à Moscou, à un rassemblement d'environ mille personnes pour protester contre la poursuite de la guerre en Tchétchénie. Tous les trois sont candidats à l'élection présidentielle du 16 juin. M. Gorbatchev a condamné la poursuite des opérations militaires dans la petite République sécessionniste, tandis que M. Iavlinski jugeait « *inapplicable* » le « *plan de paix* » récemment présenté par le président Boris Eltsine, « *tant du point de vue militaire que politique* ». Le général Lebed a, pour sa part, affirmé que « *l'armée était en Tchétchénie un instrument de la politique criminelle du pouvoir* ». – *(AFP.)*

Le pape et la communauté chrétienne d'Algérie unissent leurs appels aux « artisans de paix »

A NOTRE-DAME d'Afrique, sur les hauteurs d'Alger, comme à Oran et dans les quatre diocèses d'Algérie, la communauté chrétienne du pays a prié, dimanche 7 avril, jour de Pâques, pour la libération des sept religieux trappistes enlevés le 27 mars près de Médéa. Archevêque d'Alger, Mgr Henri Teissier a en particulier exhorté les fidèles à surmonter le découragement et l'Algérie à retrouver la paix.

Paix, ce fut aussi le mot-clé du message de Pâques de Jean Paul II à Rome, traduit en 57 langues, dont la lecture fut retransmise par 64 chaînes de télévision. Rétabli, selon les observateurs, de son récent accident de santé, le pape a lancé un appel aux « artisans de paix » pour qu'ils conjuguent leurs efforts partout où règne la guerre. S'adressant au « *Christ ressuscité* », il s'est écrié : « *Raffermis ceux qui refusent le fatalisme des rivalités ethniques au Burundi et au Rwanda. Apaise les souffrances de ceux qui sont soumis à la violence des armes dans le Caucase, en Afghanistan, en Algérie, au Soudan.* »

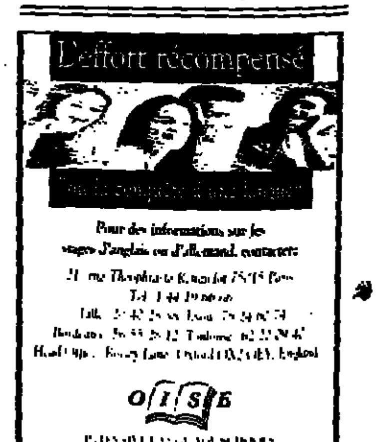
BAPTÊMES

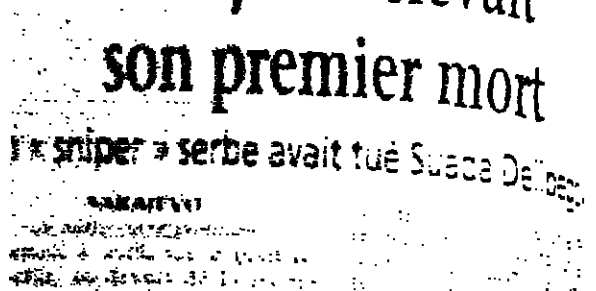
Jean Paul II ajoutait : « *Que ne perdent pas l'espérance ceux qui, en Afrique, en Amérique latine, en Asie et en Europe, comptent bien voir exaucées leurs légitimes aspirations à un travail, à un toit, à une plus grande justice sociale, ainsi qu'à une réelle liberté de conscience et de religion, à laquelle fait parfois obstacle l'intransigeance même d'adeptes d'autres religions.* »

Cette dernière phrase est une allusion à la situation faite aux chrétiens dans certains pays d'islam.

La veille au soir, au cours d'une liturgie pascale qui a duré plus de trois heures à la basilique Saint-Pierre, Jean Paul II avait baptisé dix jeunes adultes, dont sept asiatiques (Coréens, Vietnamiens et deux Chinois de la République populaire résidant à Rome). C'était, pour le pape, signifier une fois de plus l'intérêt qu'il porte à l'Asie, notamment à la Chine, avec laquelle il souhaite renforcer les relations, projet que Pékin suspend toujours à la rupture entre le Saint-Siège et Taïwan.

● **A Jérusalem**, l'affluence des pèlerins pour les fêtes de Pâques a souffert cette année du « bouclage » imposé par les autorités israéliennes aux territoires palestiniens. Dans son homélie à l'église du Saint-Sépulcre, Mgr Michel Sabbah, patriarche latin de Jérusalem, au nom des onze églises chrétiennes de Terre Sainte, a vivement critiqué ce bouclage, présenté comme une atteinte à la liberté de culte. Souhaitant un « *joyeux Pessah* » aux juifs qui commémorent par cette fête la sortie d'Egypte des Hébreux, il a condamné « *la violence qui consiste à tuer des innocents* » – dans une allusion aux récents attentats –, mais a également dénoncé « *la violence exercée par le gouvernement* » israélien, « *les bouclages répétés des territoires palestiniens, cause de faim, de désespoir et de perturbation dans la vie quotidienne* ». « *Nous disons* [aux Israéliens] *ce que Moïse disait au Pharaon le jour du premier Pessah : "Libérez mon peuple"* », a conclu Mgr Sabbah, lui-même Palestinien.





Dimanche 5 avril 1992, Sarajevo relevait son premier mort

L'Elysée dément une livraison d'armes aux Serbes de Bosnie





RÉGIONS Les principales organisations nationalistes corses s'emploient à mettre un terme à la dérive meurtrière qui les déchire. Le MPA (Mouvement pour l'autodétermination, vitrine légale du FLNC-canal habituel) propose un *« compromis historique »* à la Cuncolta (vitrine légale du FLNC-canal historique), principale organisation rivale. Cependant, une organisation clandestine récente, le Fronte ribellu, annonce l'intensification de ses actions violentes contre l'Etat. ● LES ÎLES EUROPÉENNES comparables à la Corse ont des statuts souvent particuliers, mais très divers. L'Union européenne est hostile à l'idée de zones franches totales. ● LA CRÉATION D'UNE ZONE FRANCHE en Corse satisfait les nationalistes et les élus de la majorité dans l'île, mais suscite les critiques de la gauche. Sa justification économique n'est pas évidente compte tenu du niveau de vie de la Corse et des avantages fiscaux dont elle bénéficie déjà.

La mouvance nationaliste corse tente de tourner la page de la clandestinité

Seule une organisation récente prône encore le recours à la violence. Tous les autres groupes réclament leur place dans un débat politique avec l'Etat. La création de la zone franche, qui est l'un des éléments de cette discussion, suscite toujours des interrogations

BASTIA
de notre correspondant

L'affrontement entre organisations nationalistes sortira-t-il bientôt de la phase meurtrière dans laquelle ces organisations se sont enfermées depuis février 1995 ? A Cuncolta, proche du FLNC-canal historique, le Mouvement pour l'autodétermination (MPA), proche du FLNC-canal habituel, et l'ANC (*Accolta nazionale* Corsa), proche de Resistenza, appellent aujourd'hui à la paix – tout comme la nouvelle organisation Corsica viva, fruit d'une dissidence du MPA – mais chacune dénonce le *« double langage »* de l'autre.

A Cuncolta est accusée, en substance, de tendre la main le jour et de déposer des explosifs la nuit, après l'arrestation de deux de ses militants, surpris en flagrant délit de tentative d'attentat contre la chambre de commerce de Corse-du-Sud, présidée par Gilbert Casanova, militant du MPA, pourtant coopté par A Cuncolta pour mener des négociations de paix entre nationalistes... Le MPA et l'ANC sont suspectés, eux, d'attiser sourdement les volontés de rancoeur meurtrière de leurs militants en favorisant leur armement. L'exemple des deux hommes (l'un du MPA, l'autre de l'ANC) récemment arrêtés à Ajaccio par le RAID en possession de plusieurs armes, prêts à une action d'autodéfense, est avancé à l'appui de cette thèse.



Pourtant, depuis quelques jours, les nationalistes de tous bords semblent vouloir rester sur un terrain strictement politique (en dehors du Fronte ribellu, nouvelle organisation clandestine, qui a revendiqué, vendredi, les récents attentats contre quatre gendarmeries et annoncé, samedi, *« l'intensification de* [*ses*] *actions »*). Il est trop tôt pour savoir s'il s'agit seulement d'une tactique conjoncturelle ou d'une stratégie de bonne foi.

« SANS EXCLUSIVE »

A Cuncolta affirme qu'une solution politique ne pourra être élaborée *que par un débat sans exclusive dans* la société insulaire et par des discussions avec le pouvoir à Paris. *« Oui, nous allons place Beauvau, rien n'empêche les autres responsables nationalistes de s'y rendre »*, explique François Santoni, le secrétaire général de la vitrine légale du FLNC-canal historique. Le MPA, tout en stigmatisant *« le soutien du gouvernement au bloc* Cuncolta-*FLNC canal historique »*, avance une proposition de *« compromis historique »* fondée sur le principe d'une négociation avec A *Cuncolta*.

Parallèlement, le MPA semble donner des gages à l'Etat, en prônant l'arrêt de la clandestinité en échange d'une avancée institutionnelle et la reconnaissance du peuple corse. De *la sorte, le parti d'Alain Orsoni, tout* en éludant habilement les risques possibles de reprise en main du *FLNC-canal habituel par les* dissidents de Corsica Viva, tente de devenir l'*alter ego* de la Cuncolta dans l'élaboration d'une solution au problème corse avec le gouvernement.

L'ANC, de son côté, est dans une position plus inconfortable. Elle doit lutter contre la marginalisation que tente de lui faire subir A Cuncolta, en confinant cette organisation dans des affrontements de personnes. L'ANC doit aussi veiller à ne pas se trouver pieds et poings liés par l'alliance conjoncturelle passée avec le MPA. Pierre Poggioli, le secrétaire général de l'ANC, prône un débat dans la transparence, sans exclusive, avec l'Etat, sur la question corse.

Au bout du compte, les trois principales organisations nationalistes partagent plusieurs positions communes. D'une part, elles affirment – par raison et, ou calcul – vouloir *une accalmie dans leur dérive* meurtrière. D'autre part, elles proposent – séparément – le recours à un dialogue sans exclusive avec l'Etat. Enfin, leurs ambitions politiques sont, en apparence, moins audacieuses que par le passé. *Le* statut d'autonomie interne devient l'objectif immédiat de chacune... Même si cela n'hypothèque en rien la visée – avouée ou non – d'un processus évolutif vers *« la souveraineté nationale »*, donc l'indépendance. La revendication de reconnaissance du peuple corse leur est commune.

Mais la véritable interrogation a trait à l'autodissolution des structures clandestines. Elle n'est pas évoquée à court terme, mais constituerait pourtant le seul gage tangible pour conforter un processus de paix dont chacun reconnaît la fragilité. Tout juste cet argument de dissolution des différents FLNC est-il suggéré, en échange d'une évolution politique ultérieure. Double langage ou mauvaise foi ? En fait, les nationalistes s'observent sans avancer par crainte de s'exposer. Comme s'ils préféraient attendre du pouvoir parisien qu'il tranche leur crise politique : pour avoir trop cultivé le mythe de la clandestinité, les nationalistes corses sont confrontés à leur propre déficit idéologique.

Michel Codaccioni

Concertation autour d'une boîte de Pandore

AJACCIO
de notre correspondant

Comment concilier l'institution d'une zone franche en Corse avec les législations française et européennes ? La revendication des milieux socio-professionnels, largement soutenue par les nationalistes dans leur ensemble, paraît avoir été satisfaite par le gouvernement au-delà de toute espérance. Les élus des formations traditionnelles en ont été les premiers surpris. *« Nous voulons une zone défiscalisée et non pas une zone franche, celle-ci s'appliquant à la création d'activités nouvelles, alors qu'il faut d'abord sauver l'existant »*, avait déclaré Gilbert Casanova, président (MPA) de la Chambre de commerce d'Ajaccio-Sartène en quittant, le 21 février, le bureau d'Alain Lamassoure, qui l'avait reçu avec une délégation des chambres consulaires et des unions socio-professionnelles de la Corse.

Les réactions témoignent de l'équivoque générée par la terminologie. La gauche fulmine : pour les communistes, *« c'est le prix payé au chantage terroriste »*, pour les socialistes, *« c'est l'illusion dans la contradiction, il faut se prémunir contre un remède qui serait pire que le mal : un paradis fiscal qui conduirait à la confiscation de la maîtrise du développement par des spéculateurs de tout poil »*. Seule nuance : le député de Haute-Corse et maire (Radical) de Bastia, Emile Zuccarelli, invite à *« une extrême vigilance sur tout ce qui pourrait s'assimiler à un droit spécifique »*, tout en ajoutant : *« On pourrait être d'accord si l'on entend par zone franche une zone dans laquelle des dispositions fiscales particulières faciliteraient l'activité et le développement des entreprises. »*

« UNE MESURE HISTORIQUE »

A droite, les dirigeants locaux du RPR comme de l'UDF ont salué très vite *« le choix lucide »* du gouvernement, Jean-Paul de Rocca-Serra, président de l'Assemblée de Corse, député de Corse-du-Sud et maire (RPR) de Porto-Vecchio évoquant même *« une mesure capitale (...) d'une portée historique aussi grande que celle des arrêtés Miot et du décret impérial de 1811* [toujours en vigueur et contribuant à accorder une fiscalité particulière à l'île] *»*. Mais les exclus de la consultation, les syndicats ouvriers, réclament voix au chapitre.

Quant au contenu de la zone franche, il reste à définir, comme l'a précisé Claude Erignac, préfet de Corse : *« L'idée essentielle est une contribution simple et forte au développement économique local, écartant par avance une concurrence qui viendrait uniquement dans l'île pour profiter d'avantages fiscaux. »* C'est pourquoi le gouvernement lance une série de consultations, en vue de déterminer les mesures et les moyens propres à accompagner le développement escompté de l'île.

Prudemment, Jean Baggioni, président (RPR) du conseil exécutif de la Corse et député européen, a déjà *« missionné un expert (...) chargé de réaliser une étude destinée à définir les modalités et les éventuels impacts économiques »*, afin de voir *« l'ensemble de la population tirer équitablement partie du bénéfice que l'île pourra retirer de l'application de cette mesure »*.

Jusqu'à plus ample information, la création de cette zone franche ressemble fort à l'ouverture de la boîte de Pandore. Du moins tant que la Commission européenne n'aura pas tranché. C'est une organisation nationaliste qui pose le plus clairement le problème : *« La Cunculta prend acte de la volonté du gouvernement français d'inscrire désormais la Corse dans un cadre économique et fiscal dérogatoire. En cela, la France reconnaît la spécificité corse. Pour autant, il importe de donner un contenu à cette enveloppe économique : nous serions satisfaits si la zone franche annoncée intégrait un statut fiscal dérogatoire et des investissements que nous préconisons. »*

Paul Silvani

Bruxelles n'accepte pas les « paradis fiscaux » dans les îles

SI L'ÉTAT français porte sur la Corse le *« regard d'un parent vis-à-vis de son enfant unique, l'Union européenne est, elle, dans une logique de famille nombreuse »*, résume joliment un fonctionnaire de Bruxelles. Mais l'Hexagone n'est pas le seul dans ce cas. La plupart des îles européennes bénéficient de statuts particuliers de la part de leurs Etats respectifs ou de la Commission. Cela va d'une petite ristourne de TVA sur les transports, par exemple, au paradis fiscal réel. Il existe plus ou moins trois types d'îles : les intégrées, les « ultrapériphériques » et celles dont le fonctionnement est tellement dérogatoire... qu'elles ne font pas partie de l'Union européenne (UE).

Pour ne s'en tenir qu'à la dernière catégorie, le Danemark a adhéré à l'UE sans les îles Féroé, le Royaume-Uni sans les îles de Man, Jersey et de Guernesey. Les trois britanniques sont connues pour l'hospitalité qu'elles offrent à moult sociétés-boîtes aux lettres. Il est peu probable que le gouvernement français envisage un tel modèle pour la Corse, bien qu'il n'ait pas précisé, le 27 mars, ce qu'il entendait par cette nouvelle *« zone franche »*. En juin, Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration, doit défendre la position de Paris à Bruxelles. La Commission n'accepterait certainement pas la création d'un paradis fiscal à quelques encablures des côtes méditerranéennes de l'Union. Un territoire ne peut à la fois choisir d'échapper à toutes normes et vouloir recevoir les subsides communautaires, *via* la politique agricole ou les fonds structurels. Le débat avait eu lieu aux Canaries, qui ont finalement penché pour l'Europe. L'Islande a fait le choix inverse, plutôt à cause des quotas de pêche. Malte demande depuis longtemps de rejoindre le giron européen : pour cela ses responsables devraient revoir notamment leur régime d'exemption de droits de douanes.

LE CRITÈRE DE L'ÉLOIGNEMENT

C'est une indépendance affirmée, héritée de l'Histoire, qui incite le plus souvent les Etats à traiter différemment leurs régions insulaires. Mais c'est le critère de l'éloignement qui plaide en faveur d'aides fiscales, dans l'optique de la Commission. C'est ainsi que les DOM français bénéficient d'un régime spécifique de TVA, et imposent aux entrées de marchandises un octroi de mer (sorte de droit de douane), qui remplit directement les caisses des budgets locaux.

Cumulant distance et autonomie, les Canaries, les Açores et Madère *disposent d'une zone franche* ou s'apprêtent à en créer. La plus développée, celle de Madère, se compose d'un véritable espace d'importation, de transformation et d'exportation hors douane et d'un *centre d'affaires sans impôts*. L'archipel a même son propre pavillon maritime. Comme il se situe à plus de 1 000 kilomètres de Lisbonne, la concurrence avec le reste du territoire portugais est donc relative. Le respect du principe de la *« continuité territoriale »* est une préoccupation répandue. De nombreux Etats ont accordé une exemption de la TVA sur les transports. Parmi les voisins de la Corse, l'archipel des Baléares y a droit. Il est pourtant économiquement bien portant. Grâce au tourisme, il est même la région d'Espagne qui connaît le taux de chômage le plus faible.

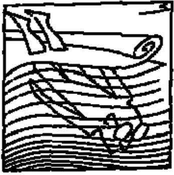
Le bateau ou l'avion pour la Sardaigne ou la Sicile ne jouissent, à l'inverse, d'aucune ristourne fiscale. Mais l'Italie soutient ces régions éloignées par des programmes d'aides divers. De même, la Grèce a obtenu des fonds structurels plus élevés pour ses îles que pour le reste de son territoire.

Jusqu'à présent, les responsables corses lorgnaient sur la loi Pons, encourageant les investissements dans les département d'outre-mer. Ils réclamaient aussi le bénéfice du programme Poseidom ; celui-ci s'élève pour la Martinique, la Guyane et la Réunion à des dizaines de millions de francs de subventions pour chacune sur quatre ans. Arguant qu'elle ne cumule pas les mêmes handicaps, Bruxelles l'a toujours refusé à l'île de Beauté.

Martine Valo

La zone franche est-elle la réponse au problème économique insulaire ?

POURQUOI faut-il que la Corse devienne une zone franche ? De prime abord, la question peut sembler incongrue. Si Alain Juppé a annoncé qu'il compte faire bénéficier l'île de ce statut fiscal fortement dérogatoire (*Le Monde* du 29 mars), c'est qu'il en attend des retombées économiques.



ANALYSE

Pourtant, à observer la manière dont s'engage la concertation entre les pouvoirs publics et les représentants locaux, l'utilité de la réforme peut faire l'objet d'un débat.

Nul ne sait encore précisément ce que sera cette zone franche. Le premier ministre a invité les représentants politiques et socio-professionnels de l'île à en discuter, et les détails du projet ne seront révélés que d'ici à la fin du mois de juin. On connaît, cependant, le principe qui devrait régir cette future zone franche : son but ne sera pas d'attirer des investisseurs en Corse pour créer des activités nouvelles et, donc, des emplois, mais d'offrir aux Corses de nouvelles facilités fiscales. Les représentants corses sont très attachés à cette conception, et le gouvernement a laissé entendre que le dispositif sera conforme à ce voeu.

Quelle en est la logique ? Dans le cas d'autres zones franches, en France comme à l'étranger, les dispositifs retenus sont le plus souvent transparents. L'Irlande a joué les pionniers, dans ce domaine, avec un souci bien connu : attirer les capitaux étrangers pour stimuler de grands projets industriels. Dans un tout autre contexte, le gouvernement veut développer des projets de zones franches dans certaines banlieues pour maintenir sur place des commerces de proximité et freiner la dégradation du cadre de vie des habitants.

Dans le cas de la Corse, qui bénéficie déjà de tout un arsenal fiscal pour stimuler les créations d'entreprises, quel est l'objectif poursuivi ? Il faut d'abord situer la dimension économique du problème corse. Un rapport très documenté, remis le 29 décembre 1994 à Edouard Balladur, à l'époque premier ministre, par Jacques Oudin, sénateur (RPR) de Vendée, permet d'évaluer la situation.

S'agissant d'abord de l'emploi, les effectifs des salariés et non-salariés sont passés, en Corse, de 78 057 en 1982 à 85 440 en 1993. Cette progression (9,45 %) est la plus forte enregistrée par une région métropolitaine, la moyenne, en France, étant seulement de 4 %. Par contre-coup, le taux de chômage est lui-même inférieur à la moyenne nationale d'environ un demi-point.

Le rapport Oudin soulignait aussi que les Corses ne pâtissent pas d'un problème de revenus. Globalement, le revenu brut des ménages dans l'île était évalué à 68 000 francs par an et par habitant en 1990, soit 93 % du revenu moyen hors Ile-de-France. Deux ans plus tard, en 1992, selon les statistiques publiées par l'Insee en mars 1996, le revenu brut par habitant s'élevait à 76 400 francs, ce qui situait la Corse dans les derniers rangs, mais avant la Picardie et le Nord - Pas-de-Calais. L'Insee indique, en outre, que l'île fait partie des régions (avec la Bretagne, le Sud-Ouest, le centre et le Sud-Est, la Lorraine et le Nord) dans lesquelles les ressources sont composées à 30 % et plus de prestations sociales.

L'UTILISATION DES AIDES

Ajoutant à ces données les avantages fiscaux particuliers dont bénéficie la Corse, M. Oudin concluait que les niveaux de vie insulaire et continental sont tout à fait comparables. L'île perçoit, aussi, une aide publique qui fait d'elle est la mieux pourvue des régions de métropole. Prenant en compte l'ensemble des dépenses de l'Etat, de Bruxelles et des différents régimes de protection sociale, le sénateur de Vendée évaluait les dépenses publiques (au sens large) en faveur de la Corse à 11,4 milliards de francs en 1993. Une fois déduits les prélèvements fiscaux et sociaux (4,6 milliards de francs), les transferts nets s'élevaient à près de 6,8 milliards de francs.

Enfin, la Corse bénéficie déjà d'un statut fiscal d'exception : non-obligation de déclaration pour les successions, régime de TVA plus avantageux, contributions indirectes beaucoup plus faibles, exonération totale de l'impôt sur les sociétés pendant huit ans pour les entreprises nouvelles, exonération de près de 60 % de la taxe professionnelle, quasi-suppression de la taxe sur le foncier non bâti pour les exploitants agricoles. Au total, les allégements fiscaux spécifiques entraînent un manque à gagner pour l'Etat de presque 1 milliard de francs, dont 380 millions de francs dans le cas de la seule TVA.

Dans une lettre rédigée à l'attention du premier ministre, en introduction à son rapport, M. Oudin semblait se montrer sceptique sur de nouvelles aides économiques. *« La première nécessité est de rétablir une paix civile réelle et durable »*, insistait-il, ajoutant que *« la solution ne réside pas tant dans une augmentation* [des] *aides que dans une meilleure affectation et utilisation de celles-ci. »*

Le gouvernement a-t-il raison, malgré tout, de vouloir transformer la Corse en zone franche ? Le sénateur n'évoquait pas de projet de ce genre, mais, tout en estimant que le fort allégement de la taxe professionnelle pouvait avoir un « effet d'aubaine », M. Oudin soulignait que toute réforme devait prendre en compte *« des contraintes spécifiques à la Corse »*, parmi lesquelles ils mentionnait les *« réticences à l'encontre de l'investissement de capitaux extérieurs »* et la *« répugnance à l'impôt »*. La zone franche aidera-t-elle donc la Corse à sortir de l'ornière ? Ou s'agira-t-il d'un nouveau recul de l'Etat de droit ? Au dire d'un expert en charge du dossier, selon le choix qui sera fait, ce régime fiscal peut être la meilleure ou la pire des choses : ou bien il stimulera l'activité ; ou bien il ouvrira la porte à tous les abus.

Laurent Mauduit

Jack Lang est chargé par Lionel Jospin d'animer la réflexion du PS sur la démocratie

Des « assises citoyennes » seront organisées dans tous les départements

Après l'Europe et la mondialisation, thèmes sur lesquels les socialistes se sont mis d'accord en adoptant un texte le 31 mars, Lionel Jospin engage la réflexion sur les *« acteurs de la démocratie »*. Le premier secrétaire du PS a demandé à Jack Lang d'animer les travaux de la commission chargée de préparer les textes sur lesquels les militants se prononceront après des « assises citoyennes » organisées le 1er juin dans tous les départements.

A PEINE ACHEVÉE la convention sur l'Europe et la mondialisation, les 30 et 31 mars, et au lendemain du rassemblement de la gauche à Bercy, le 2 avril, le Parti socialiste relance son débat interne sur un nouveau thème : *« Les acteurs de la démocratie »*. *Cette démarche illustre la « théorie des briques »* de Pierre Moscovici, chargé des études au secrétariat national : pour reconstruire la maison socialiste, des « briques » sont peu à peu réunies – la mondialisation, puis la démocratie et, *au quatrième trimestre*, la *redistribution – afin de jeter* les bases d'un programme qui devrait être au centre du congrès national, prévu en février 1997.

Pour ce deuxième thème, Lionel Jospin a choisi comme coordonnateur Jack Lang, qu'il avait déjà chargé, lorsqu'il l'avait invité à *siéger au bureau national, d'une « réflexion prospective »*. Le maire de Blois, qui, depuis six mois, s'est impliqué fortement dans les travaux du PS, s'appuiera sur quatre commissions, dont l'animation a été soigneusement dosée par M. Jospin, associant des membres du secrétariat national et des personnalités extérieures à la direction et assurant la représentation des principales sensibilités.

La première commission, sur la démocratie politique (institutions, mode de scrutin, cumul des mandats), sera présidée par Jean-Marc Ayrault, député de Loire-Atlantique et maire de Nantes, avec comme rapporteur Ségolène Royal, député des Deux-Sèvres. *La deuxième portera sur la démocratie sociale* (*paritarisme, droits dans l'entreprise*), avec un tandem composé de Claude Bartolone, député de Seine-Saint-Denis et maire du Pré-Saint-Gervais – un des lieutenants de Laurent Fabius – et d'Harlem Désir, chargé du mouvement social au secrétariat national, membre de la Gauche socialiste.

MÉTHODE « DÉCENTRALISÉE »

La troisième commission, sur la démocratie locale (décentralisation), sera présidée par la rocardienne Catherine Trautmann, maire de Strasbourg, avec comme rapporteur Jean-Pierre Bel, chargé des fédérations au secrétariat. Enfin, l'ancien *ministre Martine Aubry, présidente du mouvement Agir, s'occupera* de la démocratie citoyenne (associations, lutte contre l'exclusion), assistée par Sylvie Guillaume, chargée des femmes au secrétariat.

Dans cette construction, M. Moscovici, qui avait demandé à ne pas être en première ligne, mais qui veille toujours à la coordination de l'ensemble des travaux de rénovation en vue de la préparation du programme, est mis *« à la disposition »* de M. Lang. Défini en décembre 1995, l'objectif est de *« dire comment* [les socialistes entendent] *faire vivre les divers espaces de la démocratie et de la citoyenneté et en ouvrir de nouveaux »*. Au bureau national, le 3 avril, le calendrier a été arrêté. Le 10 avril, M. Jospin, *qui souhaite une démarche « plus problématique que programmatique »*, examinera avec M. Lang et son équipe le « questionnement », adressé aux militants *via* une circulaire aux fédérations, la semaine suivante. Les réponses des militants à ce « questionnement » et les travaux des commissions alimenteront les textes qui seront présentés au conseil national *le 8 juin*.

Une innovation a été introduite dans cette méthode qui se veut plus décentralisée : des « assises citoyennes » auront lieu dans tous les départements, le 1er juin, avec la participation de représentants des autres forces de gauche et des écologistes. Les textes adoptés par le *conseil national seront ensuite soumis au vote des militants*, avant d'être entérinés par une convention nationale, les 29 et 30 juin.

Michel Noblecourt

Doublement des effectifs des cabinets ministériels

LA DIÈTE est finie. Les règles strictes, en matière d'effectifs, qu'Alain Juppé avait imposées aux cabinets ministériels lors de la formation de son premier gouvernement, le 18 mai 1995, ont été considérablement assouplies après la composition du deuxième, le 7 novembre. Le chef du gouvernement avait prévu, en mai, que les ministres occupant les sept premiers rangs *disposeraient de sept conseillers seulement, les vingt suivants de dix personnes, et les secrétaires* d'Etat de trois. Le ministre de la défense et celui de l'outre-mer ayant droit, chacun, à un chef de cabinet militaire, les effectifs ainsi autorisés (qui ne concernaient ni l'hôtel Matignon, ni la présidence de la République), s'élevaient donc à cent quatre-vingt-dix-huit personnes.

Une nouvelle circulaire du premier ministre, en date du 8 novembre 1995, a permis de déroger à ces principes. Ce texte prévoit que seize ministres disposent *de douze conseillers, les onze ministres délégués de huit personnes, et les cinq secrétaires d'Etat de six, ce* qui donne un total de trois cent dix collaborateurs. Le nombre de conseillers passe donc, proportionnellement, du simple au double (9,6 par ministre au lieu de 4,7 précédemment), puisque le second gouvernement compte trente-deux ministres, alors que le premier en avait quarante-deux.

Les cabinets du deuxième gouvernement Juppé n'atteignent pas cette limite si l'on se réfère à la liste arrêtée, au 12 février 1996, par la direction des Journaux officiels, dans un petit ouvrage intitulé *Gouvernement et cabinets ministériels. Si l'on décompte* vingt-cinq conseillers présents dans plusieurs ministères à la fois, on ne dénombre que deux cent soixante-dix-sept personnes.

La réduction des cabinets ne pouvait se concevoir que si les ministres travaillaient plus étroitement avec les directeurs des administrations centrales. Ce n'est pas le cas : les ministres préfèrent avoir affaire à des conseillers politiques partageant leurs options et capables de répondre vite à la demande. Quant aux directeurs, *ils sont parfois plus soucieux de défendre les intérêts corporatistes de leur maison que de participer* à l'élaboration d'une politique interministérielle.

Rafaële Rivais

L'Institut François-Mitterrand reconnu d'utilité publique

LA CRÉATION de l'Institut François-Mitterrand fait l'objet d'un décret publié, samedi 6 avril, au *Journal officiel*. Cette fondation est reconnue comme établissement d'utilité publique (*Le Monde* du 3 avril). Son siège est au 85, boulevard Saint-Michel, dans le 5e arrondissement de Paris. Le *Journal officiel* précise que ses statuts peuvent être consultés à la préfecture de police de Paris.

L'Institut François-Mitterrand sera un centre de documentation et de recherche sur l'ancien président. Il rassemblera ses documents personnels, les archives d'Etat ayant été déposées aux Archives nationales. L'ancien chef de l'Etat avait demandé à son ami Roland Dumas, président du Conseil constitutionnel, de créer cette fondation. Les services de l'Elysée indiquent que M. Dumas ayant sollicité une aide de l'Etat en vue de réunir le capital de 5 millions de francs nécessaire à la création d'une fondation, Jacques Chirac aurait accepté de faire une donation, dont le montant n'est pas précisé.

DÉPÊCHES

■ **SANTÉ : les usagers des hôpitaux de proximité,** réunis pour leurs assises à Vaison-la-Romaine, dans le Vaucluse, ont demandé, dimanche 7 avril, aux élus de l'Isère de *« prendre leurs responsabilités » et de « démissionner »* afin d'obtenir la réouverture de la maternité de La Mure. Le 7 avril 1995, plus de cinq mille personnes avaient manifesté à La Mure pour exiger la réouverture de *cet établissement*, en faveur de laquelle Jacques Chirac avait pris position. Quatre cents élus municipaux s'apprêtaient à remettre leur lettre de démission au préfet, avant d'y surseoir avant les élections présidentielle et municipales.

■ **GRÈVE : la fédération santé CGT** annonce l'organisation d'une journée d'action le 11 avril. Grèves, débrayages et manifestations devraient donc accompagner l'examen de l'ordonnance sur la réforme hospitalière par le Conseil supérieur des hôpitaux. La CGT a apporté son soutien au préavis de grève reconductible des *soins non urgents* déposé, à partir du 12 avril, par la Coordination médicale hospitalière (CMH), la Confédération des médecins des hôpitaux généraux (CHG) et l'Intersyndicale des psychiatres. Ces trois organisations protestent contre le *« pouvoir exorbitant »* des futures agences régionales. Enfin, du côté de la médecine de ville, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) appelle à une grève le 24 avril (*Le Monde* du 7-8 avril).

■ **FRANCE TÉLÉCOM : les syndicats CGT, SUD, CFDT, FO et CFTC,** auxquels s'est associée la CGC, ont déposé un mot d'ordre de grève *pour jeudi 11 avril. Ils réagissent au projet de loi, adopté en conseil* des ministres mercredi 3, qui met en cause le monopole de France Télécom. L'entreprise devra s'ouvrir à la concurrence d'ici au 1er janvier 1998, conformément aux directives européennes. Les syndicats se sont félicités du retrait de la notion de régionalisation du service public, mais ils continuent à dénoncer l'introduction d'un concept nouveau dans le droit français : celui de « service universel ».

■ **AÉROPORT : l'association ACIAACC, qui regroupe quatre mille habitants** et élus d'Eure-et-Loir opposés à la construction du troisième aéroport parisien dans leur région, a mis en garde, le 7 avril, le *ministre des transports, Bernard Pons, contre les risques de pollution de la nappe phréatique. L'association s'appuie sur les conclusions* d'une étude d'un expert-géologue démontrant que des risques de pollution des eaux existent si un ouvrage de ce type s'installait à Beauvilliers, site sélectionné par la commission Douffiagues.

CARNET

DISPARITIONS

■ **PIERRE RUAIS**, ancien député gaulliste de Paris, est décédé le 3 avril à Paris. Né le 29 septembre 1907 à Nancy, Pierre Ruais était ancien élève de l'Ecole polytechnique et ingénieur général des travaux publics d'outre-mer. Directeur des travaux publics du Tchad, il rallia les Forces françaises libres en août *1940 au côté du gouverneur général* Félix Eboué. Un temps membre de l'état-major du général de Gaulle à Londres, il servit dans une unité parachutiste en Afrique du Nord, avant de participer aux combats dans les rangs de la première armée. En 1945, il a été membre du cabinet du chef du gouvernement *provisoire de la République*. Elu conseiller municipal (RPF) de Paris dans le XXe arrondissement en 1947, il fut président de l'office régional des transports parisiens de 1947 à 1959 et président du conseil municipal de Paris de juin 1956 à juin 1957. Aux élections législatives de novembre 1958, *il est élu député UNR* dans le XIXe arrondissement de la capitale, siège qu'il conservera jusqu'aux élections de mars 1973. Battu, alors, par Henri Fiszbin, communiste, Pierre Ruais abandonna toute activité politique.

■ **HANS BLUMENBERG**, philosophe allemand, est mort le 28 mars, près de Munster, à l'âge de soixante-quinze ans. Né à Lübeck en 1920, Hans Blumenberg enseigna *la philosophie dans plusieurs universités allemandes, notamment* à Kiel, Bochum et Münster. Son œuvre se caractérise principalement par une attention originale prêtée aux seuils historiques dans l'histoire de la pensée. Ces « seuils d'époque » constituent pour Blumenberg des ruptures qui ne mobilisent pas seulement des processus rationnels *mais aussi des images* mythiques. Ainsi la révolution scientifique ouverte par les travaux de Galilée et de Copernic, ou bien la sécularisation de la tradition chrétienne mettent-elles en jeu, à ses yeux, des éléments à interpréter dans une perspective « métaphorologique ». *La dizaine d'ouvrages* qu'il a publiés, dont aucun n'est traduit en français, mêlent de façon singulière l'enquête historique et l'interprétation inspirée de l'herméneutique. Leur fil directeur est l'affirmation de la modernité comme liberté authentique de l'esprit envers toute forme de dépendance.

■ **BARNEY EWELL**, un des grands athlètes noirs américains de l'après-guerre, est mort, *jeudi 4 avril*, à *l'âge de soixante-dix-huit ans*, des *suites d'une amputation des deux* jambes. Le sprinteur s'était rendu célèbre en obtenant trois médailles aux Jeux olympiques de 1948 : l'or en relais 4 x 100 mètres et l'argent sur 100 mètres et 200 mètres individuels. De son vrai nom Norwood H. Ewell, il avait remporté douze titres nationaux durant les *trois premières années de sa carrière*, entre 1940 et 1943, établissant les records américains sur 100 mètres, 50 yards et 60 yards. Engagé dans l'armée américaine durant la seconde guerre mondiale, il avait continué à s'entraîner, ce qui lui a permis de reprendre la compé*tition au plus haut niveau à la Libération, et de participer avec succès*, à l'âge de trente ans, aux Jeux olympiques de Londres.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 4 avril sont publiés :

● **La Poste** : un décret relatif à la notation des fonctionnaires de La Poste et des fonctionnaires de France Télécom.

● **Bourses** : *un arrêté portant majoration des plafonds de ressources* ouvrant droit à l'attribution de bourses nationales d'études du second degré de lycée pour l'année scolaire 1996-1997. Ces plafonds sont majorés de 1,4 %.

● **Masseurs** : *un arrêté portant* approbation de la convention nationale des masseurs-kinésithérapeutes.

● **Collectivités locales** : un décret visant à étendre aux collectivités locales et à leurs groupements l'accès aux prêts *distribués* à partir *des fonds déposés* sur les Comptes pour le développement industriel (Codevi), afin d'accompagner le développement ou l'implantation des petites et moyennes entreprises, et à créer une obligation d'information sur l'utilisation de ces fonds.

● **Bull** : un décret autorisant la Compagnie des *machines* Bull à faire procéder au transfert au secteur privé des participations détenues par Bull Data System Inc. et Bull SA au capital de Zenith Data Systems Corporation, Zenith Data Systems International Inc., Zenith Data Systems Canada *Ltd, Vantus* Technologies Inc., Zenith Data Systems Europe SA et Zenith Systems France SA.

● **Reblochon** : un décret relatif à l'appellation d'origine contrôlée *« Reblochon » ou « Reblochon de Savoie »*.

● **Bibliothécaires** : un décret fixant les conditions d'intégration et de détachement, dans la fonction publique territoriale, des fonctionnaires de l'Etat mis à disposition des départements, *dans les bibliothèques départementales de prêt et* les services d'archives.

● **Militaires** : un décret portant nomination à la commission prévue par un décret du 11 janvier 1996, relatif à l'exercice d'activités privées par des militaires placés dans certaines positions *statutaires* ou ayant cessé *définitivement* leurs fonctions.

Au *Journal officiel* du vendredi 5 avril sont publiés :

● **Détenus** : un décret relatif au régime disciplinaire des détenus, et modifiant certaines dispositions du code de procédure pénale. Ce texte décrit les fautes disciplinaires, la procédure à suivre pour appliquer des sanctions, ainsi que les sanctions encourues (*Le Monde* du 15 février).

● **Vignes** : deux arrêtés, *instituant* une aide à *l'amélioration* de l'encépagement d'exploitations viticoles, et précisant les conditions d'attribution de cette aide.

● **Logement** : un arrêté relatif aux prêts aidés par l'Etat et aux subventions de l'Etat aux organismes *réalisant* des logements locatifs sociaux et très sociaux dans les départements d'outre-mer ; un arrêté relatif aux aides de l'Etat à l'acquisition-amélioration de logements à vocation très sociale et à l'amélioration des logements dans les départements d'outre-mer.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Pascale et Pierre-Antoine ULLMO,
Johana et Charlotte,
ont la joie de faire part de la naissance de

Inés, France, Danièle,

Barcelone, le 4 avril 1996.

Teodora Lamadrid, 28,
08022 Barcelona.

Anniversaires de naissance

– Message d'amour à

Johan PLESS,
dit Tchoupi,
dit Djok,
dit l'Arbre en boule :

Merci à toi, mon chéri, pour tout le bonheur dont tu me combles depuis dix-huit ans.

Avec toute ma tendresse, je te souhaite un très heureux anniversaire, mon fils.

Je t'aime et te serre très *fort* sur mon cœur.

Maman.

Décès

– Colette *Durand*, née *Sicard*,
sa femme,
François-Marc Durand et Mirela Agache-Durand,
ses enfants,
Les docteurs Nosny et Sicard,
sa sœur et ses beaux-frères, sa belle-sœur,
leurs enfants et petits-enfants,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Jacques DURAND,
conseiller d'Etat honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille de la Résistance,

à l'hôpital du Val-de-Grâce, le 4 avril 1996.

L'inhumation aura lieu à Vence (Alpes-*Maritimes), dans la plus stricte intimité.*

– M. *Hervé* Bourges, *président*,
Et les membres du Conseil supérieur de l'audiovisuel,
ont la profonde tristesse d'annoncer le décès survenu le 4 avril 1996, de

Jacques DURAND,
conseiller d'Etat honoraire,
président du comité technique radiophonique d'Ile-de-France.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– M. Jacques Lapalus (†),
Mme Jacques Lapalus,
M. et Mme Jean-Marc Lapalus,
Le docteur et Mme Bernard Lapalus,
Le docteur *et* Mme Philippe Lapalus,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,
Mme le professeur Françoise Bussière,
Les familles Brignon, Lignères et Pacaud,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Etienne LAPALUS,

survenu *dans* sa quatre-vingt-troisième année.

La messe de funérailles sera célébrée le *mercredi 10 avril*, à 9 h 30, en *l'église de* Chamalières (Puy-de-Dôme).

20, rue de la Rochefoucault,
63000 Clermont-Ferrand.

– *Piriac-sur-Mer (44).*

Christian et Malou Rossignol,
Thérèse et Serge Balzarini-Rossignol,
Jean et Anne Rossignol,
François et Marie-Madeleine Rossignol,
Philippe et Danièle *Rossignol*,
Marie-Hélène et Jean-Guy *Monnot*-Rossignol,
Hubert et Catherine Rossignol,
Domi*nique* et Béatrice *Rossignol*,
Pierre Rossignol,
Catherine Raynaud,
Ses enfants,
Ses *petits-enfants, ses arrière-petits-enfants,*
Toute la famille,
Le personnel du foyer-logement,
Mme Volland,
Et tous ses amis piriacais qui l'ont accompagnée durant ces dix années,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Huberte ROSSIGNOL,
née TRUDELLE,

survenu à Piriac-sur-Mer, le 5 avril 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 9 avril, à 15 heures, en l'église de Piriac-sur-Mer.

« Je suis la résurrection et la vie
Qui croit en moi, fût-il mort, vivra. »

Océane,
42, boulevard De-Gaulle,
44350 Guérande.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Cora SANTANDREU-RUSSO,
écrivain essayiste, spécialiste
de l'œuvre de Gabriela Mistral,

a choisi de *s'éclipser cette nuit sans lune* du 4 avril 1996.

Teresa Moutiel-Santandreu.
Ses enfants Bruno, Claudia,
font part de leur douleur.

Condell 530,
Providencià, Santiago du Chili,
386, rue de Vaugirard,
75015 Paris.

– Mme Suzanne Sellal,
son épouse,
Jean, Annie, *Pierre et François,*
ses enfants,
Guitou, Philippe, Sylvie et Claire,
ses gendre et belles-filles,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

René SELLAL,

survenu à Mulhouse, le 4 avril 1996.

Cet avis tient *lieu* de faire-part.

– *Mme* Ruth Van Seggelen,
M. Michiel Van Seggelen,
Ainsi que les familles Van Seggelen, Laarhoven et Van Buul,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. André VAN SEGGELEN,

survenu le 5 avril 1996, à l'âge de soixante-trois ans.

13, avenue *du Général-de-Gaulle,*
67000 Strasbourg.

Les obsèques auront lieu le jeudi 11 avril, à 10 h 30, en l'église de la Très-Sainte-Trinité, rue de Boston, à Strasbourg, suivies de l'enterrement au cimetière nord de Strasbourg-Robertsau.

Anniversaires de décès

– Un an déjà...

A

Marie-France COURCELLE,

par-delà les nuages, salut !

Jérôme.

Souvenirs

– Il y a cinq ans, le 2 avril 1991,

Claude WARNOD

nous quittait.

Que tous ceux *qui l'ont connu* aient une pensée pour lui.

ENFANCE Interrogée par un psychologue à Los Angeles en juin 1994, Lauriane, six ans, s'est plainte d'abus sexuels perpétrés, dans des « *fêtes* » *organisées par sa mère, par des* adultes comprenant certains « *juges de Nice* ». ● TOUTES LES PLAINTES déposées par le père de l'enfant ont été classées par la justice niçoise, en *dépit de plusieurs expertises* ayant constaté des violences sur la petite fille. Le père de Lauriane s'est réfugié aux Etats-Unis pour échapper aux « *persécutions judiciaires* » dont il dit être l'objet. ● UN JUGE DES ENFANTS de Grasse ayant ordonné le placement de Lauriane dans un foyer de la DAMS, la mère et la fille ont disparu depuis le 1er mars, sans qu'aucun mandat d'arrêt ne soit délivré. Le Comité international pour la dignité de l'enfant a dénoncé les « *carences judiciaires* » constatés dans trois affaires similaires soumises aux magistrats niçois.

Une affaire de pédophilie embarrasse la justice niçoise

Une petite fille disparue, des procédures vouées à l'impasse, des instructions accusées de partialité, un rocambolesque enlèvement aux Etats-Unis, un juge pour enfants qui ne s'en laisse pas compter : à Nice, l'« affaire Kamal » secoue les milieux de la magistrature

NICE
de notre envoyé spécial

Lauriane a disparu. Le 1er mars, à 14 heures, sa mère devait la conduire au cap d'Antibes, dans un foyer de la direction des actions médicales et sociales (DAMS) que l'administration, dans un accès d'optimisme, a baptisé Villa Inch'Allah. La petite fille avait besoin d'« *un lieu de parole neutre afin qu'elle ne soit plus l'otage permanent et manipulé de ses deux familles, maternelle et paternelle, jusqu'à ce jour restées sourdes à tous les conseils* », avait écrit le juge des enfants du tribunal de Grasse, Marie-Agnès Murciano, le 29 février, en conclusion de son ordonnance aux fins de placement provisoire. Lauriane et sa mère ne sont jamais venues au foyer. Depuis un mois, elles sont introuvables, et il n'est pas certain qu'on les cherche vraiment.

UN TERRIBLE SECRET

Lauriane Kamal est née le 4 avril 1989 et elle détient, peut-être, un terrible secret. Le 13 juin 1994, à Los Angeles, la petite fille a confié à une psychologue américaine, le docteur Nicole Gilbert, le récit de « *fêtes* » organisées chez sa mère, à Cagnes-sur-Mer (Alpes-Maritimes), au cours desquelles des enfants étaient victimes d'attouchements sexuels. Sur les enregistrements de ses entretiens avec la psychologue, la voix aiguë de Lauriane raconte qu'on lui faisait absorber des médicaments qu'elle prenait pour des bonbons, que des adultes l'embrassaient sur les lèvres avant de se livrer, sur elle et sur d'autres jeunes enfants, à des abus sexuels. Parmi ces adultes, précisait-elle, figuraient, outre sa mère et le compagnon de celle-ci, « *des juges de Nice qui ne sont pas gentils* » – et dont elle donnait, pour certains, les noms. Le 16 juin 1994, au cours d'un autre de ces entretiens, la fillette déclarait que « *les autres enfants étaient obligés* » de caresser des adultes « *parfois nus, parfois habillés* », et qu'on les forçait à faire « *différentes choses, mais pires* ».

En France, Lauriane avait été interrogée à plusieurs reprises, auparavant, par des médecins ou des psychologues ; mais jamais elle n'était allée aussi loin. Quelques mois après le divorce de ses parents, Karim et Marie-Pierre, en 1993, trois médecins avaient constaté, sur son visage et son corps, des traces « *compatibles avec des coups* » – le dernier, expert en médecine légale, ayant dénombré, le 2 avril 1994, quinze ecchymoses. Devant eux, la fillette s'était plainte d'être frappée par le compagnon de sa mère, Philippe, qu'elle avait en outre accusé de se livrer sur elle, en présence de sa mère, à certains attouchements. Karim Kamal avait alors écrit plusieurs lettres au parquet de Nice, demandé une enquête, réclamé des expertises psychologiques plus poussées sur l'enfant, sollicité un transfert du droit de garde en sa faveur. Toujours en vain.

Tout au plus la mère de Lauriane et son concubin avaient-ils été placés en garde à vue durant trois quarts d'heure, au mois de janvier 1994 : ils avaient nié toute violence sur Lauriane et n'avaient pas été poursuivis. Quelques jours plus tard, Lauriane, accompagnée par sa mère chez le juge des enfants de Nice, Mme Dorcey, avait assuré qu'elle avait menti à la demande de son père. Aucun compte ne fut tenu des traces de coups attestées par les experts et remontant, selon eux, à des périodes où la fillette était sous la garde de sa mère. Les protestations écrites d'un inspecteur de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale (Ddass) restèrent elles aussi lettre morte. « *La justice, dans cette affaire, s'est montrée partiale*, écrivait-il. *Tout donne à penser que les magistrats avaient peur de voir la vérité...* »

PRIVÉ DE DÉFENSEUR

Karim Kamal, sans doute, manqua de diplomatie, sinon d'adresse. Fils d'un professeur d'université marocain marié à une Corse, elle aussi enseignante, il voyait dans sa double nationalité la cause de cette intransigeance à son égard. Il pensait qu'en revanche la bienveillance du corps judiciaire était acquise à son ex-épouse, fille d'un avocat général près la Cour de cassation, qui s'est suicidé en 1990. Il dénonça donc publiquement la partialité, voire le racisme des juges. Il fit mine d'abandonner sa fille sur les marches du palais de justice – devant les journalistes qu'il avait appelés – s'il n'en obtenait pas la garde. La justice répondit, bien sûr, à coups de poursuites. Le 7 avril 1994, au mépris de toutes les règles, son avocat, Me Miguel Grattirola, fut même sommé par le procureur de Nice, puis par le bâtonnier de l'ordre des avocats de Nice, d'abandonner sa défense, au motif que « *M. Kamal persistait dans la mise en cause de magistrats* »...

Le 26 avril 1994, privé de défenseur, Karim Kamal quittait discrètement la Côte d'Azur avec sa fille pour rejoindre sa sœur, avocate en Californie. Arrivé à Santa Monica, il informait le FBI de sa situation, communiquait sa nouvelle adresse au parquet de Nice. C'est alors qu'il conduisit Lauriane chez un expert psychologue de Los Angeles, et que la petite fille se délivra de son fardeau. « *Lorsque j'ai su ce que Lauriane avait dit au psychologue, j'ai compris pourquoi on avait verrouillé le système contre moi*, nous a déclaré, le 2 avril, M. Kamal. *A Nice, un substitut m'avait conseillé de partir et d'oublier ma fille si je voulais m'en tirer. Mais, dès qu'il a été question d'abus sexuels, la persécution judiciaire s'est intensifiée.* » En quelques mois, le père de Lauriane est condamné à six mois d'emprisonnement pour « *dénonciation calomnieuse* », puis à un an pour « *non-représentation d'enfant* », après avoir été déchu – chose rarissime – de son autorité parentale.

Avec le concours des autorités judiciaires niçoises et du consul de France à Los Angeles, la mère de Lauriane réussira à s'emparer de l'enfant par la force, au mois de juin 1994, aidée par des policiers américains agissant en dehors de tout cadre légal, et dans des circonstances qui devaient conduire un juge fédéral à engager des poursuites contre la France, le consul, plusieurs magistrats niçois, dont le procureur Paul-Louis Auméras – aujourd'hui procureur général à Montpellier – et la police de Santa Monica. De son côté, la psychologue de Los Angeles, Nicole Gilbert, a estimé, après avis de deux autres experts, que les confidences de Lauriane étaient suffisamment crédibles pour adresser au département du service des enfants américain un rapport « *soupçonnant l'existence d'abus sur un enfant* » et préconisant l'ouverture d'une enquête.

PLAINTE POUR « ENLÈVEMENT »

C'est peu dire qu'il n'en fut pas de même à Nice. Déposée en désespoir de cause par la mère de Karim Kamal, avec l'aide de l'avocat Jacques Vergès, une plainte avec constitution de partie civile datée du 2 septembre 1994 fut classée à son tour, dans de bien étranges circonstances, par un juge d'instruction niçois dont le nom figure parmi ceux que Lauriane avait mis en cause. La grand-mère de la fillette apprit en lisant l'ordonnance de refus d'informer rédigée par ce juge, le 11 juillet 1995, pour conclure cette procédure, qu'une autre information judiciaire avait été ouverte sur le cas de Lauriane, dès le 8 avril 1994. L'enquête s'acheva dans le secret, le 23 novembre 1994, par une ordonnance de non-lieu rendue par le même juge, « *la démonstration des sévices n'ayant pas été rapportée* ». Il est vrai que Lauriane elle-même n'avait pas été entendue... Le feuilleton de l'« affaire Kamal » aurait pu s'arrêter là si la grand-mère ne s'était décidée, au mois de juin 1995, à saisir le juge des enfants du tribunal de Grasse. Le magistrat, Marie-Agnès Murciano, eut toutes les peines du monde à obtenir du tribunal de Nice la copie du dossier de Lauriane. Elle contacta les experts, réunit les pièces, les témoignages, pour ordonner, le 29 février, le retrait de l'enfant à la garde de sa mère et son placement à la Villa Inch'Allah. « *Les faits supposés*, écrivait-elle au terme de son enquête, *étaient attribués à une manipulation du père. Une telle analyse ne résiste plus à l'examen.* » Lauriane, depuis, est introuvable.

Pugnace, sa grand-mère a déposé une nouvelle plainte, pour « *enlèvement* », mais elle se dit « *convaincue que personne ne veut qu'on la retrouve, de peur qu'elle dise ce qu'elle sait* ». Aucun mandat d'arrêt n'a été délivré. La fiche de recherche au nom de Marie-Pierre Guyot, la mère de Lauriane, porte la mention « *ne pas interpeller* ». Et, curieusement, alors que le réquisitoire introductif du parquet visait nommément cette dernière, le dossier mentionne que l'information serait ouverte contre X... « *Erreur de secrétariat* », répond-on au tribunal de Grasse.

Hervé Gattegno

La lettre qui a fait scandale

***« Je demande qu'une enquête soit ordonnée, car, dans le cadre d'un dossier dont j'ai été destitué par force, j'ai été amené à connaître de l'existence éventuelle d'un réseau de prostitution enfantine impliquant peut-être des magistrats niçois* [...]. *Je suis conduit à penser que le fait d'être au courant de ce problème de pédophilie est lié à ce comportement atypique des autorités...* »** **Pour avoir écrit ces mots, le 15 février 1995, à un juge d'instruction niçois, Me Miguel Grattirola, avocat de Karim Kamal, a été poursuivi et condamné par le tribunal correctionnel de Nice, pour « *outrages à magistrats* », à un an de prison avec sursis et 80 000 francs d'amende.**

Les poursuites furent engagées par le procureur de Nice, Paul-Louis Auméras, qui estima que tous les magistrats « *ayant connu du contentieux du droit de garde de l'enfant Lauriane Kamal* » avaient été « *outragés* », et mentionna leurs noms dans l'acte de poursuite, à commencer par le sien. L'avocat n'avait pourtant, lui, cité aucun nom. *Le 12 février, la* cour d'appel d'Aix-en-Provence a ramené sa condamnation à huit mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende, estimant que l'avocat avait « *oublié le respect qui s'attache aux fonctions de magistrat* ».

Une organisation internationale dénonce des « carences judiciaires »

SAISI des cas de trois jeunes enfants victimes d'abus sexuels, le Comité international pour la dignité de l'enfant (CIDE), dont le siège est à Lausanne (Suisse), a adressé une série de courriers au procureur général et au premier président de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, dans lesquels il s'inquiète de la « *carence de la justice française* ». « *Le parquet de Nice et les juridictions d'instruction ou de jugement saisies n'ont pas su ou pas voulu protéger ces enfants, en instruisant et jugeant ces dossiers de manière inadéquate*, écrivait le président du CIDE, Georges Glatz, le 7 décembre 1995. [...] *Au vu des éléments qui nous ont été apportés, on peut raisonnablement se demander si nous ne sommes pas en présence d'un réseau pédophile impliquant des membres de la magistrature jusqu'à un très haut niveau.* »

Le comité, qui veut « *alerter inlassablement les gouvernements* » et l'opinion pour « *exiger le respect des lois et de la Convention internationale pour les droits de l'enfant* », signée en 1990 à New York, est intervenu à plusieurs reprises pour faire délivrer des enfants contraints à la prostitution en Thaïlande (*Le Monde* du 7 août 1992). Son président, par ailleurs délégué de la *République et du canton de Vaud (Suisse)* à la prévention des mauvais traitements envers les enfants, dénonçait, dans une lettre datée du 6 mars et adressée au procureur général d'Aix-en-Provence, « *des concordances troublantes de non-suivi judiciaire ou de suivis totalement inadéquats* » dans trois cas dont le CIDE est saisi.

Outre celui de Lauriane Kamal, le CIDE évoque le cas, similaire, du petit Florian Maffei. Dans un rapport daté du 25 août 1994, l'expert américain qui avait examiné le petit garçon estimait ne voir « *aucune raison de douter de la véracité des propos de Florian* », tenus dès 1992 en France, devant les policiers de la brigade des mineurs. A Los Angeles, sous l'œil d'une caméra vidéo, Florian a relaté des « *réunions* » au cours desquelles « *plusieurs adultes* » abusaient sexuellement de très jeunes enfants. « *Ce qui est très inquiétant*, écrivait l'expert, *c'est qu'il inclut des individus qu'il appelle, dans son langage, des* "juges", *décrivant les voix, noms, apparence physique, etc.* » Elle aussi réfugiée aux Etats-*Unis avec son fils, la mère de Florian*, qui exerçait à Nice la profession d'avocate, a été condamnée par défaut, en 1994, à un an d'emprisonnement pour « *enlèvement* ».

Aurore Jenart, âgée de huit ans, s'est plainte de violences qui ont été constatées par le centre hospitalier régional de Nice, perpétrées contre elle alors qu'elle se trouvait sous la garde de son père, dans le cadre d'un droit de visite. Dénoncés par les médecins, ces abus physiques n'ont pourtant suscité l'ouverture d'aucune enquête, le parquet de Nice s'étant déclaré incompétent, au motif que l'enfant était domicilié à Monaco, et non à Nice. *Le 9 février*, le docteur Gérard Salem, de la faculté de Lausanne, consulté par le CIDE au titre d'expert, écrivait, sur la base des pièces rassemblées par le comité, que, « *du point de vue médical et psychiatrique.* [...] *ces données étaient suffisamment graves et accablantes pour justifier des enquêtes approfondies et immédiates de la part des autorités judiciaires françaises* ».

Le procureur de Nice, Jean-Jacques Zirnhelt, a indiqué au *Monde* qu'une enquête préliminaire avait été ouverte au début de l'année et confiée à la police judiciaire de Marseille, afin de « *vérifier l'existence d'un réseau pédophile alléguée par plusieurs témoins* ».

H. G.

Les nouveaux baptisés adultes de la nuit de Pâques

DANS DES ÉGLISES chrétiennes habituées à broyer du noir, la fête de Pâques 1996 restera celle d'un record : 3 500 adultes ont reçu le baptême dans la nuit du samedi 6 au dimanche 7 avril en France, dont 250 dans la seule ville de Paris. Ces « catéchumènes », qui se convertissent à la foi chrétienne et se préparent au baptême, étaient un millier en 1976 ; ils sont désormais près de 12 000.

De tels chiffres intriguent les spécialistes. La grande majorité des catéchumènes ont de vingt à quarante ans. Leur conversion ne ressemble pas à une illumination. Elle est le fruit *d'un long cheminement.* Comme pour Adeline, trente ans, baptisée samedi dans l'église parisienne Sainte-Marguerite (11e) : styliste, elle a créé avec son mari une maison de couture, mais, lasse de « *ce milieu de la mode fait d'apparences* », s'est tournée vers la foi chrétienne. Elle a préparé son baptême pendant deux ans, malgré les ricanements de l'entourage professionnel. Elle se sent libre dans une Eglise « *qui n'impose rien* ».

Valérie, puéricultrice, vingt-neuf ans, est responsable d'une crèche à Paris. Pour elle, le « *déclic* » est venu d'un double drame : la disparition accidentelle de son compagnon et une maladie grave où elle a frôlé la mort. Un jour, après avoir longuement hésité, elle franchit le seuil d'une église. Elle confie à un prêtre sa dévotion pour sainte Thérèse, « *apparue* » sur son lit d'hôpital avant sa troisième et dernière opération. « *Je ne me suis pas sentie jugée*, dit-elle. *L'Eglise n'est pas une secte : elle laisse le choix. Autrefois, j'étais en révolte contre le monde, la vie. Aujourd'hui, je me sens apaisée.* » Laurent, vingt-trois ans, est le fils d'une grande famille d'avocats parisiens. Lui, c'est en « *dévorant* » la Bible, à l'âge de l'adolescence, qu'il a découvert, seul, la foi : « *Je ne pouvais pas me résigner à ce que le monde soit né d'un simple chaos.* » La Bible répondait à toutes ses questions sur la création. Il se dit aussi sensible à la « *présence de Dieu dans l'histoire de son peuple* », avec ses rois et ses saints.

RECHERCHE PERSONNELLE

Karine, vingt-sept ans, a suivi son père, haut fonctionnaire à la Banque mondiale, jusqu'à Washington, où la mort d'une amie l'a laissée désemparée. De retour à Versailles, en 1985, elle a longuement cherché à quoi « *se raccrocher* » : elle a fréquenté un Foyer de charité à Besançon, la communauté de l'Emmanuel au cours d'un pèlerinage à Czestochowa, avant de toucher au but à la paroisse Saint-Lambert de Vaugirard (15e), où elle vient d'être baptisée. Karine fait du marketing dans une société d'assurances, milite à l'association Aides, tout en préparant à l'Institut catholique de Paris une licence de théologie.

Sylvie, enfin, chercheur au CNRS, est spécialisée dans les phénomènes de télédétection. En préparant son mariage avec son futur époux baptisé, elle a décidé de devenir chrétienne, surprise du contraste entre l'accueil reçu à Saint-Lambert de Vaugirard et l'image qu'elle avait d'« *une Eglise figée, intolérante, dogmatique* ». Des collègues scientifiques étaient témoins de son baptême : « *C'est un milieu où on est tolérant*, dit-elle. *Sensibles aux limites de leur discipline, les scientifiques s'interrogent de plus en plus sur la foi.* »

Ainsi, les parcours de ces jeunes adultes, nouveaux baptisés de la nuit de Pâques, sont-ils aussi variés que les individus eux-mêmes, typiques de ce nouvel univers religieux où l'expérience compte plus que la connaissance, où la foi est moins transmise que recherchée, moins communautaire que personnelle. « *Autrefois, on entrait d'abord dans l'Eglise et la foi venait après. Aujourd'hui*, dit le Père Guy Cordonnier, responsable du service national du catéchuménat, *on découvre d'abord la foi et on entre ensuite dans l'Eglise.* »

L'autre phénomène est celui des « transferts » religieux, notamment en ville. A Paris, une vingtaine de pays étaient représentés parmi les 250 nouveaux baptisés du 6 avril. Treize d'entre eux venaient de l'hindouisme, sept du bouddhisme, une quinzaine de l'Islam et trois du judaïsme. Les Eglises chrétiennes se défendent, bien sûr, de tout prosélytisme, mais quand on mesure l'investissement en « *accompagnateurs* » de catéchumènes et en temps passé avant de les accepter au baptême, on devine l'ampleur du pari fait sur cette génération de jeunes adultes, français ou étrangers, qui cherchent à la fois une communauté et des repères.

Henri Tincq

Cinq morts dans l'incendie d'un immeuble à Paris

L'INCENDIE d'un immeuble du 10e arrondissement de Paris a causé, samedi soir 6 avril, la mort de cinq de ses habitants. Selon la préfecture, le sinistre, qui s'est déclenché peu après 20 heures, semble avoir pris naissance au deuxième étage de l'immeuble, soit dans l'escalier, soit dans un atelier de confection. « *Il n'est pas possible de conserver à Paris des immeubles d'une telle vétusté, d'autant qu'ils n'ont pas été conçus pour abriter des ateliers* », a souligné le maire (PS) de l'arrondissement, Tony Dreyfus. Cet incendie « *pose une fois de plus, cette fois de façon dramatique, le problème de la sécurité incendie dans le quartier, où fonctionnent, dans de très nombreux immeubles d'habitation, des ateliers de confection légaux et illégaux* », note l'Association des usagers de l'administration et des services publics (ADUA), qui a réclamé un « *plan-sécurité* » pour le quartier du Sentier.

■ **PSYCHOTROPES : le Syndicat national de la presse médicale et *des professions de santé (SNPM) a vivement réagi*** aux conclusions du rapport du professeur Edouard Zarifian sur la consommation de médicaments psychotropes en France, qui dénonçait notamment la dépendance financière de la presse spécialisée à l'égard des laboratoires. Affirmant, jeudi 4 avril, que la question « *n'était en rien l'objet du rapport* », le SNPM a indiqué que « *les éditeurs de la presse médicale* [...] *souscrivent parfaitement à la proposition* [...] *de participer à un groupe de travail réunissant tous les partenaires concernés par l'information aux médecins et professionnels de santé pour définir un cadre déontologique précis* ».

■ **RELIGION : la cathédrale d'Evry (Essonne), ouverte aux fidèles il y a un an, a été officiellement inaugurée**, dimanche 7 avril, jour de Pâques, par Mgr Guy Herbulot, évêque du diocèse. 1 500 fidèles assistaient à la cérémonie. En 1997, la visite du pape est espérée dans cette seule cathédrale construite en France durant ce siècle pour son officielle bénédiction.

A quarante-six ans, le dissident chinois a déjà passé quatorze années en prison. Son univers se limitera encore pour quinze ans aux murs de son cachot. Son crime : avoir dénoncé le « nouveau despotisme » et les violations des droits de l'homme dans son pays

Wei Jingsheng, le prisonnier de Tangshan

CERTAINES réflexions sont faites pour être gravées sur un mur de cachot. *« La volonté d'être trompé : voilà bien le pilier de la condition d'esclave »*, écrivait Wei Jingsheng en 1979, juste avant de devenir le plus célèbre prisonnier politique chinois. Détenu au long cours : quatorze ans et demi jusqu'en 1993 et à nouveau emprisonné, en 1994, pour une quinzaine d'années. Jusqu'au 20 novembre 2009, sauf libération anticipée. La première fois de par la volonté de Deng Xiaoping, le maître de la Chine qu'il avait qualifié de *« despote »*, la seconde fois par la volonté des héritiers de celui-ci, au nom d'un pouvoir se référant encore au communisme.

A quarante-six ans, c'est cher payer le refus d'être *« esclave »*. Se demande-t-il, comme d'autres avant lui, si le prix est trop élevé ? En 1994, peu avant son retour en prison, il assurait que non. Mais on ne sait pas grand-chose de ce que peut penser aujourd'hui Wei dans son cachot. Contrairement à d'autres prisonniers politiques, il ne communique pratiquement pas avec le monde extérieur. Son « château d'If » est situé à une centaine de kilomètres de Pékin, près de la ville de Tangshan – épicentre d'un terrible tremblement de terre survenu en 1976, juste avant la mort de Mao Zedong.

Les choses ont toutefois un peu évolué par rapport au passé. Car il fut un temps où sa famille avait très peu d'informations à son sujet et, en tout état de cause, ne parlait pas aux journalistes étrangers par peur de la police. L'opprobre frappant un prisonnier retombait sur ses proches. Vie difficile, en particulier pour son père, avec qui Wei était fâché : bon communiste de l'ère de l'espoir, dans la lutte qui aboutit à la fondation du régime, il avait rompu presque tous les ponts avec son turbulent rejeton, l'un de ses quatre enfants.

Né en 1950 à Pékin, celui-ci porte un prénom que ses parents voulaient prédestiné : *« Né-à-la-Capitale »*. L'enfant incarnait alors la fierté d'une Chine renaissant tout juste de ses cendres, après un siècle et demi de guerres, d'humiliations, d'oppression. Aujourd'hui, il symbolise, au contraire, toute la détermination des opposants à l'arbitraire d'un régime qui avait pourtant promis la justice à son peuple. Cela fait presque trente ans que Wei, avec une constance que la répression n'a pas entamée, porte la contestation sur tous les plans : démocratie, antimilitarisme, question du Tibet... Cette force de caractère, il la doit au régime lui-même, condamné qu'il a été, par les errements de la *« dictature du prolétariat »*, à réfléchir en autodidacte.

C'est Mao Zedong qui a fait naître Wei en politique. En décembre 1966, alors que la Chine est jetée en pâture aux gardes rouges lancés dans la « révolution culturelle », Wei et d'autres enfants de cadres du régime se regroupent dans un mouvement, le Comité d'action unie des gardes rouges de la capitale, décidés à lutter contre les dirigeants de la tendance extrémiste du maoïsme rassemblés autour de Jiang Qing, l'épouse de Mao, hégérie de la vague qui menace d'emporter le système. Ces adolescents – Wei a seize ans – s'offrent le luxe de prendre d'assaut la citadelle de la police politique et d'y détruire une partie des archives secrètes compilées sur leurs parents. L'épisode témoigne de l'existence, parmi les gardes rouges, dans l'ensemble fascisants, de tendances pro-démocratiques en révolte contre le système répressif.

Les organisations de gardes rouges démantelées lors de la reprise en main du pays par l'armée, Wei, comme des millions d'autres jeunes, est envoyé à la campagne. Il y découvre la misère et les séquelles de la famine du début des années 60, provoquée par les errements du régime. Il en conclut que le miracle économique vanté par la propagande relève de la fiction et en tire des conclusions définitives sur les « mérites » du communisme. Revenu en ville, il trouve un emploi d'électricien au zoo de Pékin. Mais Wei n'est pas un Lech Walesa : il réfléchit, lit beaucoup, mais ne songe pas à l'action syndicale indépendante en milieu ouvrier. Il se veut plutôt polémiste. Il participe, à distance, à la première émeute antigouvernementale qui éclate place Tiananmen, le 5 avril 1976, du vivant de Mao. Deux ans après la mort de ce dernier, apparaît, près de l'un des principaux carrefours de la capitale, le « Mur de la démocratie » : un pan de mur où s'affichent les dazibaos de la contestation démocratique, brièvement autorisée à s'exprimer par un Deng Xiaoping qui utilise le mouvement pour éliminer ses adversaires politiques maoïstes. Le 5 décembre 1978, Wei appose le texte qui va le rendre célèbre, *La Cinquième Modernisation*, où il développe l'idée que le progrès économique du pays (les *« quatre modernisations »* que prône le régime) doit passer par la démocratisation du système, à défaut de quoi le peuple n'en bénéficie guère. Il fonde une revue, *Explorations*, imprimée sur un méchant papier coûteusement acquis et distribuée au public du « Mur ». Wei y dénonce avec éloquence l'enfermement politique, la misère d'une partie de la population, les origines politiques de la délinquance juvénile en Chine, les ventes d'enfants dans les rues de Pékin. Il découvre aussi un problème qu'il apprend à connaître grâce à son amie d'alors, une Tibétaine : la répression sur le Toit du monde. L'idée qu'il y a là comme une forme de colonialisme primaire sera reprise par un secrétaire général du Parti communiste, Hu Yaobang, qui en perdra son poste.

BIENTÔT, Wei se retrouve sur une trajectoire de collision avec Deng Xiaoping, qui, ayant pris la direction effective du régime, s'apprête à siffler la fin de la récréation. Wei s'oppose à l'attaque chinoise contre les provinces frontalières vietnamiennes, lancée à la mi-février 1979. Il dénonce le *« nouveau despotisme »* du patron de l'ère post-Mao. Il est arrêté le 29 mars et disparaît dans le goulag chinois, après un procès faussement qualifié de *« public »* par le régime, qui se contente de diffuser une photographie de Wei, crâne rasé, lisant lui-même sa défense. Le pouvoir n'avait pas prévu que ces déclarations seraient enregistrées par un dissident infiltré dans l'assistance. Une fois diffusées à l'extérieur, elles montreront un Wei réfutant calmement les accusations portées contre lui, comme la nature *« contre-révolutionnaire »* de ses écrits (ces derniers ainsi que les déclarations de Wei Jingsheng ont notamment été publiés en français dans *Un bol de nids d'hirondelles ne fait pas le printemps de Pékin* (Bibliothèque asiatique, Christian Bourgois éditeur, 1980). On reproche également au dissident d'avoir transmis à des journalistes étrangers des *« secrets militaires »* ; il s'agit, en fait, d'informations non officielles, largement répandues, sur les opérations au Vietnam. D'autres dissidents iront en prison après avoir pris fait et cause pour Wei ou aidé à faire connaître ses déclarations.

Dès lors, des rumeurs alarmistes circulent sur son sort. On le dit *« fou »*. Il persiste à refuser le repentir, alors que le système carcéral tente de le briser. Il est relégué dans un cachot souterrain, privé de lumière, pendant les deux premières années de sa détention, à Pékin. Par la suite, les choses s'améliorent relativement. *« Vers la fin*, racontera-t-il, *je jouissais d'un certain respect de la part des gardiens du camp de travaux forcés. Le fait que j'aie refusé de reconnaître mon erreur m'a servi auprès d'eux : j'étais le prisonnier personnel de Deng Xiaoping. »* Quand il demande du papier pour écrire au patriarche – moins pour se plaindre de son sort que pour tenter de faire passer des idées politiques contestatrices –, on lui donne satisfaction.

> « Ce que je vais faire maintenant ? Continuer à interpeller le régime. Je ne sais rien faire d'autre : c'est lui qui m'a condamné à la dissidence, et ma place est en Chine »

En Occident, notamment en France, Wei devient le symbole de la lutte pour les droits de l'homme chinois. A tel point qu'en septembre 1993 il est finalement libéré, six mois avant le terme de sa peine. Pékin pense, par ce geste – qui fut probablement difficile à faire admettre à Deng – obtenir les Jeux olympiques de l'an 2000. Le souvenir des sanglants incidents de Tiananmen, en 1989, amène le CIO à en décider autrement. Dès sa sortie de prison, Wei reprend sa liberté de parole, alors qu'il est théoriquement privé de ses droits politiques. Moins polémique qu'auparavant, peut-être plus réfléchi, Wei considère qu'il doit orienter son action au plus près des réalités, s'intéresser, par exemple, aux revendications ouvrières, aux mouvements de protestation contre les conditions d'existence des défavorisés, des brimés du système, et leur parler de démocratie à partir d'expériences concrètes.

Il semble bénéficier, pendant quelques mois, de protections haut placées. Il pense avoir obtenu la promesse qu'on le laissera s'exprimer, *via* la presse étrangère, du moment qu'il tombe d'accord avec le régime pour souhaiter le succès de Pékin dans la course olympique, puis pour demander aux Etats-Unis de ne pas se servir de la querelle sur les droits de l'homme pour frapper les exportations chinoises de taxes. Mais Washington commet une gaffe : John Shattuck, chargé des droits de l'homme au département d'Etat, le rencontre à Pékin avant même de s'être entretenu avec son hôte officiel, le ministre des affaires étrangères, Qian Qichen. Puis le Comité international olympique préfère Sydney à Pékin pour l'organisation des Jeux. Les relations entre Pékin et les Etats-Unis vont se détériorer. Le 1er avril 1994, Wei Jingsheng est à nouveau arrêté, de même que son amie Tong Yi, une ancienne étudiante qui a participé au mouvement de Tiananmen en 1989.

CETTE fois, le régime inaugure une nouvelle stratégie. Dans un premier temps, Wei ne passe pas en jugement. Le dissident et Tong Yi disparaissent purement et simplement. Même leurs familles perdent leur piste. On soupçonne Pékin de chercher à le convaincre de choisir l'exil. D'avance, il avait rejeté cette solution de facilité. *« Ce que je vais faire maintenant ? Continuer à interpeller le régime. Je ne sais rien faire d'autre : c'est lui qui m'a condamné à la dissidence, et ma place est en Chine »*, nous avait-il dit avant son arrestation. Finalement, le 13 décembre 1995, Wei est traduit en justice. Le procès est expéditif. Le tribunal est sourd aux arguments que lui-même et ses avocats développent pour démentir la thèse du parquet selon laquelle il complotait en vue de renverser le gouvernement. Il est condamné à quinze ans de prison.

Ce simulacre de justice ne révèle pas seulement la volonté du régime d'obéir à un formalisme judiciaire. Il tend à confirmer que des forces, minoritaires, poussent pour une libéralisation modérée du système en utilisant – une nouvelle fois, selon une méthode éprouvée – cette figure emblématique. Sans quoi sa famille n'aurait pas eu le loisir de faire appel de la sentence, une première fois en vain aussitôt après le jugement, une deuxième fois le 1er février. Ni de contacter des organismes de défense des droits de l'homme aux Etats-Unis, où Wei Jingsheng a été proposé, une première fois l'an dernier, pour le prix Nobel de la paix. Ni même de s'inquiéter publiquement de son état de santé après seize années de détention dans des conditions extrêmement dures – on lui chicane, dit-on, un réchaud électrique qui lui est pourtant indispensable, afin de cuire ses aliments, depuis qu'il a perdu toutes ses dents.

Les articulations atteintes par le froid humide du cachot qu'il avait quitté en 1993 (bientôt viendra une chaleur étouffante), l'hôte très spécial de la prison numéro un de Tangshan attend qu'un léger mieux, à nouveau, se dessine dans le traitement des prisonniers de conscience du dernier grand pays se référant à Lénine. Il médite à coup sûr l'amère ironie de sa situation, après les efforts de modération qu'il a déployés au cours de son bref passage en semi-liberté.

Francis Deron
Dessin : Pancho

Massimo Cacciari, philosophe et maire de Venise

« Nous vivons Thermidor sans avoir eu la Révolution »

Le premier magistrat de la ville des doges jette un regard critique sur la faillite de la politique en Italie et propose ses remèdes : réformes constitutionnelles, fédéralisme et ancrage résolu dans l'Europe

« Que peut-on attendre des prochaines élections législatives du 21 avril ?

– Difficile à dire. C'est une campagne électorale qui évite systématiquement d'aborder les problèmes les plus décisifs pour le pays. Le thème des réformes constitutionnelles a pratiquement disparu ; les autres, en particulier celui de la fiscalité, ne sont traités que dans une lecture populiste et démagogique. Et ce quelles que soient les formations politiques. En plus, le résultat risque d'être tellement serré que personne n'aura la majorité. Ce qui fait que, au prochain Parlement, il faut s'attendre à revoir des alliances transversales, des rentes de situation : en un mot, tout ce qui a déjà contribué à prolonger cette phase d'instabilité, avec pour seule perspective de retourner voter d'ici un an ou deux.

– Pourquoi tant de difficultés à recomposer le paysage politique italien ? Le système électoral majoritaire n'a pas fonctionné ?

– Vous savez, c'est l'histoire du chat qui se mange la queue : recomposition politique, cela veut dire arriver à former deux grands pôles homogènes qui s'opposent sur des projets précis, dans une dialectique démocratique. Mais, pour y parvenir, il faut au préalable de sérieuses réformes constitutionnelles. Or qui peut se permettre d'engager ces réformes ? Un gouvernement fort et stable, issu d'un résultat électoral net, certainement pas un gouvernement transitoire ou de « techniciens », comme nous en avons eu, ou un gouvernement mené par des personnages sous enquêtes judiciaires, comme cela peut aussi se produire.

» Comment voudriez-vous ensuite que ces gens-là aient l'autorité et la confiance nécessaires, pour trouver, par exemple, une solution « politique » à l'enquête sur la corruption « Mani pulite » ? Ce serait absurde. » Et, alors, vous aboutissez à ce paradoxe célèbre sur la crise des démocraties, qui veut que, plus les réformes sont nécessaires, plus elles deviennent improbables. En France, il y a eu la guerre d'Algérie, le général de Gaulle, et tant d'autres circonstances historiques qui ont créé une certaine urgence pour opérer des changements qui, en d'autres temps, auraient été plus difficiles. En Italie, malheureusement, je ne vois pas ce qui pourrait être le catalyseur du changement.

– Le pays a-t-il au moins fait ses comptes avec le passé ?

– Cela oui, sans aucun doute. Le problème n'est plus celui du fascisme ou du communisme. Ni même celui d'une impulsion autoritaire. Ce dernier danger n'existe plus, je pense, dans aucun pays européen, justement grâce à l'Europe. Une tentative de régime autoritaire, du vieux type classique, me semble inconcevable dans le système de compensations et d'harmonisation économiques et financières internationales qui est le nôtre. Ce qui, pour nous Italiens, a été une grande chance dans les années 60-70, où, si nous n'avions pas été « européens », nous aurions pu dériver dangereusement. Alors si quelqu'un utilise encore les termes « communiste » ou « fasciste » dans la campagne électorale, c'est en fait pour masquer l'absence de projet politique.

» Une fois constatée la fin des idéologies, il n'y a pas trente-six chemins, le paysage politique doit se recomposer autour de plusieurs hypothèses de réforme constitutionnelle, et de fédéralisme. Ce qui, en soi, ne veut rien dire, sauf si on précise avec une rigueur absolue ce que l'on met dedans : fédéralisme « solidaire » ou séparatisme ; régime présidentialiste à l'américaine, système français, etc. Ensuite il y les aspects financiers et fiscaux, et là c'est navrant : c'est à qui, à droite et à gauche, fait la plus grande surenchère pour ne pas faire payer les impôts. Normalement, on aurait pu s'attendre, comme dans tous les pays du monde, à ce que la gauche retienne, pour assurer une certaine solidarité aux plus faibles, qu'un certain régime fiscal est un mal nécessaire ; de même la droite, elle, s'appuie plutôt sur des thèses libérales. En Italie, pas du tout : il n'y a plus d'identité politique nettement marquée. Il n'y a plus qu'une mêlée confuse, vers un « centre » décrété aussi indispensable qu'il est en fait inexistant. La gauche veut se faire oublier pour devenir le « centre-gauche » ; la droite, le « centre-droit ». Et cette poussée « centripète » empêche tout vrai débat.

– Certains commentateurs parlent même de « droite » contre « droite »

– Personnellement, j'ai cessé depuis longtemps de savoir ce que voulaient dire les termes « droite » et « gauche ». Et, dans le fond, je crois franchement que le problème n'est plus là. Regardez aussi cette tendance au « *nuovismo* », il faut être « nouveau » à tout prix, ce qui est encore un autre alibi, vieux comme le monde, pour masquer le vide. » Les gens de la vieille classe dirigeante, ceux de la première République, comme l'on dit, sont tellement vomis par l'opinion publique qu'ils essaient à tout prix d'apparaître comme les fils de la révolution. Le problème, c'est que, en dépit des enquêtes de justice et des changements électoraux, elle n'a jamais eu lieu. Je suis même convaincu que nous vivons Thermidor, sans avoir eu la Révolution. Regardez dans les listes électorales, il n'y a jamais eu autant de personnages du passé « recyclés » sous de nouvelles étiquettes. Alors, après cela, la couleur de l'étiquette, franchement, quelle importance ?

– Les intellectuels ont-ils leur responsabilité dans cette faillite politique ? Et où sont les vrais pouvoirs en Italie ?

– Ils ont un certain pouvoir d'influence, ici comme ailleurs, mais, en politique, les intellectuels ont plutôt fait seulement de la « présence ». Trop même, car en fait d'engagement réel, pour gérer, administrer, se colleter concrètement avec les problèmes quotidiens, ils ont toujours préféré commenter. C'est comme aux rencontres de football, ils sont dans la tribune, à donner des conseils, rarement sur le terrain. Sauf, peut-être, ces quelques-uns qui sont devenus parlementaires, car cela passe pour un bon métier. Pour le reste, en dépit de la crise des élites et du vide politique, le pays s'en sort encore, mais seulement grâce à certains « automatismes », industriels, financiers, économiques, qui fonctionnent, surtout dans des zones comme la Lombardie et la Vénétie, avec des taux de croissance à la coréenne. Les seules innovations sensibles, c'est une évidence, viennent du secteur privé. Mais le manque de direction politique et de bonne administration finit par se faire sentir aussi sur l'appareil productif. Nous avons atteint l'extrême limite, on ne peut plus continuer.

» Alors, d'où repart la conquête politique ? Sans doute des villes, des grandes cités, c'est là que l'on peut donner les réponses les plus immédiates et les plus efficaces aux citoyens. A cela près que le système nous empêche d'aller de l'avant : nous, les maires, avons d'énormes responsabilités, mais aucun pouvoir, même depuis notre élection directe, qui, avant, passait en plus par l'appareil des partis politiques. Nous avons la pesanteur et la bureaucratie de l'Etat, sans l'Etat, ce qui est aussi dangereux car, faute de faire légitimement aboutir un projet, certains ont été tentés d'emprunter les voies, plus rapides, de la concussion ! » Venise est même une caricature de cette paralysie bureaucratique. Je ne peux pas lever le petit doigt sans demander vingt, trente permissions, aux organismes de tutelle, ce qui prend des mois et des mois, alors que cette ville si fragilisée devrait au contraire vivre de continuelles interventions extraordinaires. Avec des contraintes pareilles, les meilleurs projets, y compris ceux qui ont déjà obtenu tous leurs financements, finissent par s'enliser. Seule exception, le cas de la Fenice, que l'on peut espérer reconstruire en un temps raisonnable. Mais il a fallu ce désastre de retentissement mondial pour que nous obtenions – par décret spécial du gouvernement central – des procédures accélérées, qui, dans le privé, seraient de pure routine.

– La solution serait-elle fédérale ? Mais, alors, appliquée à quelle identité italienne ?

– Il faut déjà savoir qu'un système comme le nôtre, très fortement centralisé, ne fonctionne plus nulle part. Ce vieux modèle bourbonien, bonapartiste, tout ce que voudrez, est hors d'usage ! Et puis, parlons clair, l'identité italienne n'a jamais existé. Depuis le début, ce pays aurait dû être organisé en termes fédéralistes. Les grands penseurs italiens du XIX[e] siècle, qu'ils soient laïcs ou religieux, de Carlo Cattaneo à Giuseppe Ferrari ou Antonio Rosmini, l'avaient bien compris.

» Le problème, c'est que le Risorgimento a été gagné par des réseaux résolument « centralisateurs », qui avaient une vision idéologico-mythique de la nation, comme Mazzini et Garibaldi ; ou qui ne la concevaient qu'en termes d'élargissement de la monarchie déjà existante, comme Cavour, ce qui est aussi une vision centralisatrice. Et c'est cela qui a déterminé l'histoire italienne de ce siècle. Ensuite, le fascisme a hérité, sur le plan idéologique et politique, de ce Risorgimento centralisateur, et a achevé d'enterrer cette vision fédéraliste du siècle dernier dont nous avons parlé. Et ce n'est que très lentement, bien après la dernière guerre mondiale, que les tendances fédéralistes ont refait surface, pour ne s'exprimer clairement que lors de l'effondrement de la « première République », qui tenait tout le système en place.

– Que pensez-vous d'Umberto Bossi, le chef de la « Ligue du Nord », qui, l'autre jour, a proclamé la constitution de la République du Nord ?

– Franchement, Bossi est certainement le dernier à croire aux crétineries qu'il raconte ! Il le fait pour exalter les siens et tenir mobilisées ses troupes, dans une partie politique difficile à jouer, où il a besoin de se faire entendre. Cela dit, attention : dans une période d'exaspération, d'immobilisme et de gouvernement faible, les choses, si rien ne se passe, peuvent dégénérer, et les paroles, devenues incontrôlables, se changer en pierres. C'est pourquoi je pense qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un fédéralisme, non de l'égoïsme, mais de la solidarité, fondé sur les autonomies locales. Un fédéralisme qui ne fait qu'un avec la réforme essentielle des finances locales, et qui comporte un mécanisme de redistribution envers les régions et les villes les plus faibles. Mais, pour fonctionner, ce fédéralisme a absolument besoin que l'exécutif de l'administration centrale soit renforcé. Et, à mon sens, il faut instaurer pour cela le semi-présidentialisme à la française, qui fera un excellent contrepoids, et qui est aussi, je crois, le seul système capable de convenir à l'Italie. En ce sens, l'Europe, et plus exactement l'Europe des grandes régions, là aussi, offre une chance à l'Italie, notamment pour résoudre le problème du Mezzogiorno, où une forte présence européenne est nécessaire au décollage économique, mais aussi à la lutte contre la criminalité. Et les Italiens en sont conscients, même s'ils savent qu'il faudra de gros sacrifices pour rester en Europe. D'ailleurs regardez, l'Europe, dans la campagne électorale, c'est un des rares thèmes sur lesquels personne ne s'est risqué à faire de la démagogie. Cela n'aurait pas marché. »

Propos recueillis par Marie-Claude Decamps

DESSIN DE SELÇUK

> « En Italie, il n'y a plus d'identité politique nettement marquée. Il n'y a plus qu'une mêlée confuse, vers un « centre » décrété aussi indispensable qu'il est en fait inexistant (...) Et cette poussée « centripète » empêche tout vrai débat »

Ouvrages parus en français

Les œuvres suivantes de Massino Cacciari ont été éditées en français :
– *L'Ange nécessaire*, traduit de l'italien par Marilène Raiola, Bourgois, 1988.
– *Dran : méridien de la décision dans la pensée contemporaine*, traduit de l'italien par Michel Valensi, Eclat, 1992.
– *Les Icônes de la Loi*, traduit de l'italien par Marilène Raiola, Bourgois, 1990.
– *Déclinaison de l'Europe*, traduit de l'italien par Michel Valensi, Eclat, 1996.

Un franc-tireur de la gauche

POUR FOUAILLER à pleines mains dans la boue de ses canaux, et débrouiller ses problèmes concrets, dans le labyrinthe pharaoniques des règlements qui la paralysent plus qu'ils ne l'aident à vivre, Venise s'est donné, il y a presque trois ans, le plus intellectuel des maires, le philosophe Massimo Cacciari. Un paradoxe en soi, que cet éternel grand jeune homme de cinquante-deux ans, qui, après une enfance de surdoué (il avait lu tout Kafka à treize ans et fondé sa propre revue littéraire, *L'Ange nouveau* à dix-huit), un diplôme de philosophie et une chaire d'esthétique à l'université de la ville, fût devenu un des principaux protagonistes du débat culturel et politique italien.

Ancré résolument dans une gauche qu'il n'aura de cesse d'aiguillonner et de remettre en question, pour tenter de l'ouvrir aux recherches théoriques sociologiques européennes et à la pensée libérale-démocrate de Weber, Rathenau, Schumpeter, il tentera également de l'intéresser aux courants les plus radicaux de la réflexion théologique contemporaine. Après deux mandats de député du PCI, entre 1976 et 1983, Massimo Cacciari jouera les francs-tireurs, créant une liste spéciale de son parti, *Il Ponte*, à Venise. En décembre 1993, c'est une coalition de progressistes et d'écologistes qui le portera à la mairie.

Ambitieux, sans doute, et très conscient de ses capacités, le maire-philosophe, ne s'est jamais laissé aveugler par les chimères du moment : au temps des rugissantes années socialistes, comme on lui proposait d'entrer au PSI de Bettino Craxi, il répondit simplement : « *Non merci, je suis déjà riche de par ma famille* . » Peu tendre également avec les autres intellectuels, qui « *se contentent de commenter la politique comme un match de football* », Massimo Cacciari est sans doute, l'un des rares, à s'être impliqué aussi concrètement dans les réalités italiennes. « *Il faut en finir avec cette lecture morbide de Venise, Thomas Mann n'habite plus ici !* », affirme-t-il, lui qui se bat, persuadé que la ville peut redevenir une « capitale internationale ». Persuadé surtout, devant le vide politique actuel où les partis n'ont plus d'identité, que c'est à partir du pouvoir local, des réformes constitutionnelles et d'un fédéralisme bien compris, que l'Italie pourra trouver sa sauvegarde en Europe.


MASSIMO CACCIARI

M.-C. D.

Pourquoi nous ne sommes pas des « intellectuels catholiques »

par Olivier Boulnois et Rémi Brague

LES intellectuels catholiques seraient entrés *« dans une épaisse forêt de silence »* (article d'Henri Tincq dans *Le Monde* du 15 mars). Il entre dans ce reproche un dépit amoureux, une demande et une plainte. *« Vous vous taisez »* veut dire ici : *« Pourquoi ne venez-vous par parler chez nous ? Sur notre terrain, celui des problèmes de société ou des luttes politiques, tels que nous les comprenons ? Nous avons besoin de vous. D'abord, pour nourrir le débat idéologique, si pauvre aujourd'hui ; ensuite pour tenir un discours compétent sur les problèmes de la foi – que nous avions commencé par écarter avec tant de soin. »* Cela veut dire aussi : *« Pourquoi n'écrivez-vous pas dans* Le Monde *? »* Eh bien, pour une fois, faisons-le, mais précisément pour dire que ce n'est pas pour nous l'essentiel.

Qu'est-ce qu'un intellectuel ? Rappelons ici, rapidement, trois modèles. Le premier, apparu, avec le mot, pendant l'affaire Dreyfus, est fondé sur le transport d'âme, de l'esthétique au moral : j'écris, je peins, je compose – donc je sens plus finement que vous ce qui est juste.

Le deuxième, plus récent, est fondé sur le transfert de compétence : j'ai un prix Nobel de chimie, donc je peux vous dire quel parti, au Bouroutchistan, va dans le sens de l'Histoire.

Le troisième, qui triomphe actuellement, repose sur la transfusion d'encre ou de salive : je ne sais rien d'autre qu'écrire ou causer dans le poste, donc je peux dire n'importe quoi sur n'importe quoi.

Dans les trois cas, la lunette arrière de l'intellectuel s'orne d'un autocollant *« Je pense pour vous »*. La grande conscience universelle, libre, critique, porte-parole autoproclamé des muets, qui sait, et qui est seule à savoir... On comprend que cela ne nous tente pas.

Pas fous, d'ailleurs, car ce modèle est mort avec Sartre. Mort d'inutilité. L'intellectuel n'est plus un maître de vérité. Pour exprimer les besoins majoritaires, il y a les sondages ; pour véhiculer les indignations morales, il y a les médias.

Si nous acceptons le nom d'intellectuels, ce ne peut être que parce que, de par notre métier – universitaires, en l'occurrence, – nous travaillons non à produire de la richesse mais à enseigner et chercher. Cela tombe bien, car nous pensons justement que les vrais lieux de vérité sont la recherche et l'enseignement, avec leurs compétences. C'est par son travail intellectuel et lui seul que l'intellectuel peut agir, par la parole et l'écrit.

Pourquoi cet « intellectuel »-là intervient-il si peu ? Parce qu'il a compris que, comme citoyen, il n'avait pas plus d'autorité qu'un autre, sauf lorsqu'il parle dans son domaine de compétence, c'est-à-dire, justement, en cessant d'être un des « intellectuels » qu'on a vus.

En un sens, dire de quelqu'un qu'il est « catholique », c'est une impropriété. C'est l'Eglise qui est catholique. C'est-à-dire qu'elle est répandue dans le monde entier et dans tous les siècles depuis le Christ. « Etre un catholique » c'est un raccourci pour « appartenir à l'Eglise catholique ». Or, coïncider pleinement avec ce que l'Eglise enseigne et demande de faire, et donc être vraiment « catholique », c'est ce que seuls les saints peuvent faire. Nous ne pouvons en ce sens que nous efforcer de devenir catholiques. Par suite, nous ne le sommes pas, au sens où être catholique serait une donnée acquise, fournirait un stock d'arguments tout faits, ou impliquerait une appartenance à un bloc idéologique. Si l'on veut à tout prix parler au nom du catholicisme, celui-ci devient un objet idéologique, un otage ou un butin. Les catholiques ont un pouvoir de proposition, ils ne sont pas un groupe de pression.

Si l'on veut à tout prix parler au nom du catholicisme, celui-ci devient un objet idéologique, un otage ou un butin

De quoi parlent les chrétiens ? De ce qui les intéresse, et donc de ce sur quoi ils ont quelque compétence. Or, on reconnaît les chrétiens à ce qu'ils ne s'intéressent pas au christianisme. Ce sont les autres qui – au choix – étudient le christianisme, le critiquent, en admirent la valeur civilisatrice, etc. Les chrétiens ne sont pas des « christianistes », des gens qui seraient « pour » le christianisme, ou qui en feraient l'objet de leurs recherches spécialisées. Les chrétiens ne sont pas ceux qui s'intéressent au christianisme, mais *ceux qui s'intéressent au Christ.*

De même, les catholiques ne sont pas ceux qui s'intéressent au « catholicisme » – encore une fois, que ce soit pour le défendre ou l'attaquer ne fait rien à l'affaire. Ce sont les « cathos », et eux seuls, qui se soucient si fort de l'Eglise catholique, avec ses problèmes d'organisation ou d'administration. Les catholiques, eux, s'intéressent à l'universalité de l'Evangile.

Longtemps on s'est imaginé qu'être un intellectuel catholique, c'était répéter bêtement ce que disait le pape. Aujourd'hui, on voudrait que ce soit répéter bêtement ce qui se dit contre le pape. Serait-ce vraiment un progrès ?

Nous préférons revenir au centre, par la réflexion, rappeler que la foi n'est pas un cri, ni un ensemble de bons sentiments, mais des propositions intelligibles et, peut-être, intelligentes.

Il y a des écrivains catholiques, des philosophes catholiques, des historiens catholiques. Ils ne sont peut-être pas moins nombreux que ceux d'il y a vingt ans. Les valent-ils ? Qui peut savoir ? Mais ils passent leur temps à travailler plutôt qu'à prendre la parole en tant que catholiques. D'abord parce qu'ils ne veulent pas intervenir pour cautionner une idéologie. Et peut-être aussi parce que, pour un écrivain, être catholique n'est plus l'occasion de transmettre un message, mais ce qui l'aide tout simplement à être un écrivain, que le philosophe catholique est tout simplement un philosophe, que l'historien catholique est avant tout un historien. Et si être catholique était simplement un moyen et un point de vue pour entrer dans la vérité ?

Quant à nous, désirons-nous nous taire ? Entendons dans les médias, car nous n'avons cessé d'écrire et d'enseigner. La recherche et le travail de fond prennent du temps. Mais leurs résultats durent à proportion. Un livre, que l'on traduit, que l'on discute pendant quelques décennies, n'est-il pas, à long terme, plus efficace que cent articles ou émissions, aussi vite produits qu'oubliés ?

Une parole pertinente, celle des livres et des cours, s'accompagne souvent du silence dans les médias et du silence des médias. Quand les institutions parlent du silence des intellectuels, c'est aussi de leur propre surdité qu'elles parlent, et de leur regret de ne pas en recevoir une pensée toute faite.

Olivier Boulnois *est membre de l'Institut universitaire de France, maître de conférences à l'EPHE Ve section, rédacteur en chef de la revue* Communio.

Rémi Brague *est professeur à l'université Paris-I, directeur de la revue* Communio.

Découragement

par Françoise Praderie

J'AI lu avec beaucoup d'attention et d'intérêt l'article « Le silence des intellectuels catholiques ». Vous déplorez l'absence de filiation que l'on observe entre la grande génération des Congar, Chenu, Daniélou, de Lubac, Mauriac, Maritain, etc., et les intellectuels d'aujourd'hui. Vous citez René Rémond quant aux explications, et c'est, me semble-t-il, ce qui donne à votre article un air d'être *incomplet* dans une partie de l'analyse.

Vous écrivez : *« ... L'Eglise fut une des grandes victimes de la crise de 1968. »* C'est un aspect tout à fait essentiel que d'évoquer le vent critique qui secoua toutes les institutions cette année-là. Mais cette approche est trop courte. Il y a au moins deux autres phénomènes qui ont concouru à cette disparition, publique ou privée, des intellectuels catholiques. D'une part, pour ceux qui, comme moi, doivent tant de leur formation à l'Action catholique et à la JEC, force est de constater que, bien avant 1968, les aumôniers qui formaient magnifiquement des générations d'étudiants ont reçu des *« coups de crosse »* dès qu'ils soutenaient – je ne dis pas : dès qu'ils suscitaient – une réflexion sur l'adaptation de l'Eglise aux problèmes du temps. Ainsi avons-nous vu « disparaître » des jésuites comme les Pères d'Oncieu et Roche.

Dans les mêmes temps, l'abbé Oraison était lui aussi interdit de s'exprimer.

La JEC a connu une crise après l'autre, pendant les dix ou douze années qui ont précédé 1968, exactement à ce sujet : le rapport des chrétiens engagés dans le monde avec la pensée moderne, les institutions politiques, etc. Auparavant, quelques années seulement, les dominicains Chenu et Congar avaient aussi souffert à cause de leurs écrits. Nous le savions, et nous lisions leurs livres.

D'autre part, l'année 1968 est aussi celle de la publication de l'encyclique *Humanae vitae*. Avec ce texte se sont écroulées bien des solidarités, en particulier celles qui s'élaboraient au sein du Centre catholique des intellectuels français, avec les scientifiques – j'en suis – réfléchissant à leur foi et aux apports de la recherche scientifique : comment la recherche éclairait-elle les énoncés de l'Eglise regardant la vie, ses débuts, sa fin, le sens de la contraception, etc. ?

On a assisté dans les années qui ont suivi cette encyclique à une autre « charrette » d'aumôniers, jésuites et dominicains. Ils y ont laissé qui son enseignement, qui sa revue, qui encore sa conviction qu'il fallait rester clerc. L'Union catholique des scientifiques français s'épuisa puis disparut.

Vous mentionnez la *« profonde dépression des années 70 »*. Je ne sais pas si René Rémond l'a vu aussi comme je la décris. Je crains que les aspects que j'ai évoqués ne l'aient pas suffisamment frappé. Mgr Lustiger probablement non plus.

L'Eglise a éloigné d'elle, depuis quarante ans, les laïcs les mieux disposés à servir le message évangélique

Je ne détiens certes pas la totalité des explications. Mais je peux affirmer ceci : nombre de laïcs exerçant des professions intellectuelles ou scientifiques ou politiques, et qui ont suivi des itinéraires semblables au mien, n'ont plus envie de se battre pour faire que l'Eglise cesse de tenir des discours d'autorité et commence enfin à regarder autour d'elle, avec les meilleurs outils de la réflexion et de la recherche, avant qu'il soit trop tard.

L'attachement à des méthodes d'un autre âge et la manière qu'a eue l'Eglise de traiter ses propres fils ont éloigné d'elle, depuis quarante ans, les laïcs les mieux disposés à servir le message évangélique.

Notre but n'était pas nécessairement de faire partie de l'intelligentsia française. Mais n'est-on un intellectuel qu'en occupant une chaire au Collège de France ? Vieux débat.

Vous pardonnerez, j'ose l'espérer, ce qui ressemble à de la véhémence : beaucoup ont souffert de tous ces événements. Ce qui en ces événements est irrattrapable a laissé bien des cicatrices. Mais je souhaitais apporter ce témoignage.

Françoise Praderie *est astronome titulaire à l'Observatoire de Paris.*

CIG : reconnaître les services publics

par Pierre Bauby et Jean-Claude Boual

QUE vont devenir les services publics ? Cette question est aujourd'hui au cœur des enjeux de la construction européenne. Jusqu'ici, l'intégration européenne, prenant comme principes moteurs le libre-échange et la concurrence, a considéré les services publics comme des obstacles à la réalisation du marché unique et a conduit une politique de libéralisation secteur par secteur (transports, énergie, postes, télécommunications), sans prendre en compte leur contribution essentielle à la cohésion économique, culturelle, au lien social, au contrat social.

Or l'Europe ne saurait être seulement un grand marché ou une zone de libre-échange organisée autour du seul respect des règles de la concurrence. Elle ne prendra véritablement sens pour les citoyens européens que si elle représente, comme le sont, à leur manière, chacune des sociétés européennes, un ensemble structuré, pour lequel les services publics ont un rôle éminent d'équilibre et de cohésion à jouer.

Plutôt que d'opposer concurrence et services publics, il faut avancer leur complémentarité. L'une comme les autres ne sont pas des finalités, mais deux moyens d'avancer vers la réalisation des objectifs de l'Union européenne (*« promouvoir un progrès économique et social équilibré et durable, notamment par la création d'un espace sans frontières intérieures, par le renforcement de la cohésion économique et sociale »*).

Il faut donc rééquilibrer le traité lors de la conférence intergouvernementale de Turin, en y intégrant une conception européenne des services publics ou services d'intérêt général, comme moyen de reconnaître et de garantir l'exercice des droits fondamentaux de la personne (droit à la liberté, à la sécurité, aux soins de santé, à l'éducation, au logement, à des conditions d'existence dignes et décentes, droit d'accès à la communication, aux transports, à l'eau, à l'énergie).

L'Union européenne doit s'assurer, dans l'accomplissement de ses missions, que celles-ci sont compatibles avec ces droits et leur garantie d'exercice.

Alain Juppé avait pris l'engagement devant le pays, en décembre dernier, de mettre à l'ordre du jour de la conférence intergouvernementale la question de la reconnaissance dans le traité de l'Union européenne des services publics ou services d'intérêt général et le président de la République l'avait abordée lors du conseil européen de Madrid. Pourtant, il n'y a pas eu depuis de prise de position explicite du gouvernement français.

La Commission européenne, dans son avis du 28 février, propose de *« confirmer et préciser »* qu'au nombre des *« valeurs communes à toutes les sociétés européennes figure l'accès des citoyens à des services universels ou à des services d'intérêt général, contribuant aux objectifs de solidarité et d'égalité de traitement »*. Le Parlement européen, dans sa résolution votée le 13 mars, suggère de faire figurer dans le traité *« les principes fondamentaux de service public, à savoir accessibilité, universalité, égalité, continuité, qualité, transparence et participation »*.

Il faut donc que le gouvernement français assume ses engagements. Après les mouvements sociaux de novembre-décembre 1995, il serait incompréhensible que le gouvernement français s'abstienne de faire cette proposition ; ni nos partenaires, ni la Commission européenne, ni le peuple français ne le comprendraient.

Jean-Claude Boual et Pierre Bauby *sont animateurs de l'association française Réseaux services publics et du Comité européen de liaison sur les services d'intérêt général.*

Méfiance !

par Philippe Capelle

Diagnostiquer le *« silence des intellectuels catholiques »* est assurément le témoignage d'attentes déçues. Ce pourrait être aussi, à certains égards, une forme d'hommage.

Certes, personne ne peut sérieusement nier comment, pendant le dernier quart de siècle, le catholicisme français s'est laissé traverser par de puissants courants anti-intellectuels, les uns abusés par le primat de la pratique militante, les autres, à l'inverse, organisés sur les ressorts affectifs de la proclamation immédiate. Il n'est pas sûr que les uns et les autres ne donneront pas encore longtemps quelques émules bruyants, mais un autre temps est désormais ouvert qui accepte, sans scrupule excessif, de replacer la vie intellectuelle au cœur de la grande tradition chrétienne.

Pas d'injustice cependant. Il est trop facile d'évoquer un contraste entre le silence d'aujourd'hui et les grandes voix d'autrefois : Jacques Maritain, Charles du Bos, Gabriel Marcel, Jean Daniélou, Henri de Lubac, Maurice Clavel... si l'on veut bien en effet se souvenir un instant combien ces mêmes personnages, aujourd'hui honorés comme il se doit, ont été, en leur temps, soumis à une même opération de contraste vis-à-vis de leurs aînés.

Aussi serait-il sage de considérer la question autrement et au plus près. C'est que le diagnostic, légitime et récurrent, du « silence des intellectuels catholiques » renvoie à trois ordres que l'on aura avantage à bien distinguer.

Premièrement. La situation conjoncturelle d'un malentendu, d'une distorsion cruelle entre l'état contemporain de la culture et le discours de la foi catholique. Sans doute faudra-t-il, le moment venu, et à l'écart de tout affect idéologique, ressaisir, de ce point de vue, les motifs et leurs simplications souvent irrationnelles, qui travaillent aussi bien sur les terrains de l'éthique, du jeu institutionnel et de l'exercice philosophique. Comment un pays qui tient en grande part sa mémoire du christianisme a-t-il pu en venir là ? Nous laisserons de côté les stratégies stériles de reproches mutuels entre l'Eglise et les médias. Mais qu'on nous permette cette remarque directe : si les journalistes des grands médias, quotidiens et magazines, ne s'enquièrent pas davantage des travaux de recherche « haut de gamme » des intellectuels catholiques, qui saura honorer la responsabilité d'une nécessaire médiation culturelle ?

Il faut être conséquent : c'est ainsi, disait Kant, que l'on apprend à penser ! Ou bien donc, l'on ne fréquente guère les colloques, les cercles les plus vivants de la vie intellectuelle du christianisme. En ce cas, on s'interdit tout commentaire. Ou bien, l'on s'y approche et l'on se forme à la prudence du discernement dans les domaines les plus pointus de la recherche en théologie fondamentale, en phénoménologie, en herméneutique, en philosophie de la religion, en anthropologie, en éthique et en métaphysique.

Deuxièmement. Les intellectuels catholiques ne constituent pas une figure unique, ni dans leur sensibilité, ni dans leurs champs de recherche, ni dans les méthodes propres que ceux-ci appellent. Un préalable s'impose donc qui, avant toute saisie généralisatrice, fait droit aux pluralités en jeu :

– le scientifique chrétien, celui des sciences de la nature et celui des sciences de l'homme, qui respecte les méthodes de vérification dans l'accès aux choses et dans l'élaboration d'hypothèses et qui, au croisement de son existence personnelle, familiale et sociale, se tient dans la décision de la foi ;

Le silence des intellectuels catholiques peut ressembler à une écoute

– le philosophe qui réfléchit avec probité sur les rationalités anciennes et contemporaines dans la mémoire vive de la tradition intellectuelle chrétienne et dans l'ouverture à son habilitation ;

– le théologien qui, dans une position méthodologiquement critique, actualise le discours chrétien et manifeste sa portée libératrice.

Bref, les intellectuels catholiques sont sans doute plus divers qu'on ne le croit d'ordinaire. S'il faut y regarder, regardons-y de près...

Troisième donnée avec laquelle il faut apprendre à compter : le mode spécifique de la présence de l'intellectuel chrétien dans le champ de la communication. Outre le fait que, à l'instar de tout intellectuel, il est l'homme du délai, du recul, de la délibération et de la perplexité dans un monde qui, à l'inverse, exige l'instantané, le commentaire à chaud, l'assertion et l'assurance, l'intellectuel catholique, au plus intime de sa détermination, vit cette première conviction que les pensées incontestables et définitives n'existent pas, que tout discours demeure chose d'humanité en marche, même/surtout lorsque Dieu lui a autorisé quelque inspiration. Condition modeste de l'historicité qu'il a apprise à penser, parfois à ses dépens. Conséquence : son silence peut ressembler à un détournement du regard.

Seconde conviction : l'intellectuel chrétien sait que la vérité est dialogique, « conversation ». De ce point de vue, saint Justin, au IIe siècle, lui a tout appris, et avec lui, Clément d'Alexandrie, saint Augustin, Thomas d'Aquin, Newman, Rahner, le concile Vatican II... La pensée dans le christianisme se déploie dans l'écoute non feinte de ce qui n'est pas chrétien. Conséquence : son silence peut ressembler à une écoute. Faire parler l'écoute... Méfiez-vous des intellectuels catholiques, ils apprennent encore.

Philippe Capelle *est doyen de la faculté de philosophie de l'Institut catholique de Paris.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldry, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

Terrorisme ou terrorismes ?

Suite de la première page

Le terrorisme n'est pas limité au tiers-monde : il n'est guère de pays en fin de compte qu'il n'ait à quelque moment affecté. La France n'a pas seulement subi le contrecoup des drames de l'Orient et de l'Algérie : maintenant qu'ont été éliminés les fous d'Action directe, elle est aux prises avec les diverses familles du séparatisme corse. L'Italie a eu ses Brigades rouges et l'Allemagne sa « bande à Baader », les Etats-Unis les voitures piégées du World Trade Center et d'Oklahoma City, le Japon l'attentat au gaz du métro de Tokyo.

De cette expansion de la violence, beaucoup ont cru pouvoir conclure dans le passé qu'elle était coordonnée par quelque « chef d'orchestre clandestin », rouge ou noir : les récentes révélations sur le soutien que Carlos et ses émules trouvaient auprès des gouvernements communistes de RDA ou de Tchécoslovaquie ne leur donnent que très partiellement raison. La politique soviétique a toujours été de souffler sur le feu, de soutenir financièrement et d'armer les mouvements « anti-impérialistes », non d'en assumer directement le contrôle. Et les Etats-Unis en ont pris de la graine. De l'Afghanistan au Nicaragua en passant par l'Ethiopie et l'Afrique australe, la liste est longue des maquisards auxquels ils ont fourni les moyens de mettre en échec les gouvernements prosoviétiques locaux. Même lorsque les maquisards en question étaient avant tout des islamistes dont un certain nombre allaient se retrouver plus tard en Bosnie ou dans les rangs du GIA algérien. L'Afrique du Sud, au temps de l'apartheid, tenait de son côté à bout de bras les guérillas anticommunistes des pays dits de la ligne de front. Libye en tête, plusieurs pays musulmans ont généreusement fait bénéficier les révoltés du tiers-monde et même sans doute de l'Europe du produit de la vente de leur pétrole aux Occidentaux.

> S'il est un trait commun à toute cette mouvance, c'est que ceux qui la rejóignent n'imaginent d'autre alternative à la violence que la résignation à la misère

Personne ne soutiendra pour autant que les catholiques de l'IRA, qui trouvent d'ailleurs bien des concours chez leurs cousins d'outre-Atlantique, sont animés par les mêmes motivations que les islamistes. Personne, sauf tout de même Boris Elstine. Il l'a dit au sommet de Charm-el-Cheikh, il l'a répété en lançant ses consignes de cessez-le-feu en Tchétchénie : même s'il accepte maintenant de négocier avec eux par le truchement d'intermédiaires, les partisans de Djokhar Doudaïev sont des « bandits », à mettre dans le même sac que les poseurs de bombes palestiniens ou irlandais. On ne va pas s'amuser à soutenir ici qu'il n'y a autour du général rebelle que des patriotes humanistes et que l'omniprésence de la mafia s'arrêterait aux frontières tchétchènes. Il n'y a pas qu'au Caucase d'ailleurs que l'on constate une imbrication croissante de la violence politique et d'activités criminelles qui vont du racket au trafic de drogue : de l'Afghanistan à l'Amérique centrale en passant par l'Italie et la Corse, on pourrait en citer vingt exemples.

Ce n'est pas une raison suffisante pour déclarer criminel, sans plus, comme le fait le président russe, quiconque recourt à la violence pour faire prévaloir son idéal d'émancipation. Faut-il rappeler que tout acte de résistance, dans l'Europe occupée, était assimilé au terrorisme, ceux qui employaient le mot comptant bien évidemment tirer parti auprès de l'opinion du caractère à la fois effrayant et infâmant du terme ? Comme le relevait récemment *The Economist* de Londres, *« le terrorisme n'est pas le phénomène simple, bien tranché, œuvre de méchants garçons que nous aimons tous condamner... Qui est ou non un terroriste, le poseur d'une bombe suicide, le guérillero rebelle, le front de libération, les forces armées de l'Etat ? »*.

Bien des Etats représentés aux Nations unies n'existeraient pas si leurs fondateurs n'avaient pas recouru, pour se débarrasser de la tutelle coloniale, au terrorisme pur et simple. Le premier acte de guerre du FLN, à la Toussaint 1954, a été le meurtre d'un couple d'enseignants venus de métropole, et, avant de négocier avec lui, la France n'a pas hésité pour essayer de s'en débarrasser à envoyer à la guillotine un certain nombre de ses activistes. Les Israéliens, de leur côté, ont manié la bombe contre le mandat britannique, et leurs services spéciaux ne se montrent pas trop regardants sur les moyens de contrer le terrorisme arabe : apparemment ils ne sont pas étrangers à la mort, au début de cette année, du grand chef du Hamas, surnommé « l'Ingénieur » en raison de ses dons d'artificier. Moyennant quoi, Itzhak Rabin et Shimon Pérès ont fini par traiter avec celui-là même dont le nom était devenu, aux yeux de l'immense majorité de leurs compatriotes, synonyme de terrorisme.

Constater n'est pas excuser. Rien ne saurait justifier le massacre délibéré de femmes et d'enfants, l'attentat du métro Saint-Michel, l'élimination systématique en Algérie par le GIA des ressortissants étrangers, des journalistes, de quiconque essaye de penser un peu librement. Est-il pour autant interdit de s'interroger sur les motifs profonds des exaltés qui, pour être sûrs de faire beaucoup de victimes, se font délibérément sauter avec elles ? De se demander si une violence suffira à en faire taire une autre ? Les vrais criminels, ce sont ceux qui les manipulent et dorment tranquilles après les avoir envoyés à une mort certaine.

Existe-t-il un moyen de convaincre ces dévoyés qu'il y a mieux à faire pour eux qu'à massacrer des innocents ? S'il est un trait commun à toute la mouvance terroriste, c'est que ceux qui la rejoignent n'imaginent d'autre alternative à la violence que la résignation à la misère, à la perte de leur traits identitaires et donc de leur dignité. Chacun à sa manière, ce sont bien des enfants de ce siècle des peurs et de la crise générale des valeurs qui en caractérise les dernières années. Pour le moment, voyant partout des traîtres, des « salopards », en un mot des ennemis, ils pensent n'avoir rien à perdre. Pour venir à bout de leur rage, ne faudrait-il pas essayer de leur ouvrir, à tout le moins, un peu d'espoir ? Il est vrai que lorsque, par miracle, celui-ci apparaît enfin, il manque rarement de tueurs pour le torpiller en abattant un Rabin ou en faisant sauter des autobus...

André Fontaine

Le Monde

ÉDITORIAL

Le chemin du Caire

AU Proche-Orient, les pessimistes n'ont pas toujours raison. Aussi Jacques Chirac avait-il quelques bons arguments pour afficher, comme il l'a fait lundi matin 8 avril au Caire, devant la plus grande université du monde arabe, sa *« conviction »* que *« la marche vers la paix était irréversible »*. Après tout, même si elles traversent, une fois de plus, une phase extrêmement difficile, les négociations israélo-palestiniennes devraient repartir, et il n'est pas exclu qu'un dialogue reprenne entre Israéliens et Syriens. De Beyrouth au Caire, le président de la République aura d'ailleurs plus marqué par le ton que par le fond de ses discours cette première visite dans la région. Qu'il s'agisse d'affirmer, comme il l'a fait à Beyrouth, sa foi dans un *« Liban indépendant »* ou, devant les étudiants cairotes, sa confiance dans la poursuite du processus de paix, cela fut dit de manière résolument optimiste.

Les critiques dénonceront deux attitudes bien chiraquiennes : volontarisme et méthode Coué; les autres souligneront l'importance que la région attache à la rhétorique. Mais la substance des propos de ce discours du Caire, première grande intervention du chef de l'Etat sur sa politique proche-orientale, le situe dans la continuité de la diplomatie française : pas de paix durable sans respect des droits nationaux des Palestiniens, pas de paix non plus sans garantie de la sécurité d'Israël. Et continuité encore quand le chef de l'Etat – comme le faisait François Mitterrand – assure que *« la politique arabe de la France doit être une dimension essentielle de sa politique étrangère »* et quand il revendique pour l'Europe un rôle politique accru au Proche-Orient.

L'intention est louable, mais l'exercice a déjà montré ses limites. L'Union européenne, c'est vrai, se sent flouée dans cette région. Elle y a multiplié les programmes de coopération économique; elle a puissamment contribué à la reconstruction du Liban; elle fournit l'essentiel des fonds destinés à assister les Palestiniens de Cisjordanie et de Gaza. Mais elle n'est pas associée – ou très indirectement – au processus de paix. *« On nous demande de jouer les banquiers mais nous n'avons qu'un strapontin à la table de négociation »*, disait un haut fonctionnaire français. A cette table il n'y a qu'une seule puissance, qu'un seul intermédiaire réclamé à la fois par les Arabes et par les Israéliens : les Etats-Unis.

Cela s'explique. Parce qu'ils ont longtemps manifesté beaucoup plus d'intérêt pour le monde arabe que pour l'Etat hébreu, notamment depuis 1967, les Européens ont perdu l'essentiel de leur capital politique en Israël : l'Etat juif ne voit guère l'utilité de les associer plus étroitement au processus de paix. Les Arabes y seraient plus disposés mais savent que, quand il s'agit de faire pression sur le gouvernement de Jérusalem, seule l'administration américaine a du poids. Que l'Europe cherche à s'affirmer sur la scène proche-orientale relève d'une louable intention, après tant de retraits, voire de démissions. Encore faut-il que ce projet soit soutenu par une vision européenne commune de l'avenir de cette région, débarrassée des rivalités du passé. Ce qui est encore loin d'être le cas.

L'envahissement *par Cardon*



L'introuvable troisième voie

« TROISIÈME VOIE » : si Jacques Chirac a réinventé l'expression, à l'occasion du G7 social de Lille les 1er et 2 avril, c'est peut-être parce que cette recherche est une sorte de constante des gouvernants de la France depuis les débuts de la Ve République.

Le général de Gaulle, homme de droite fort d'une indéniable assise populaire, soucieux de magnifier l'Etat face aux intérêts privés, voulait lui-même incarner une « troisième voie » entre capitalisme et communisme. Ce sera la justification de « l'intéressement » qu'il lance dès 1959, et surtout de la « participation », introduite par une loi de 1966. Objectif : associer ouvriers et employés à la propriété du capital. Mais la participation restera une réforme modeste, bien moins lourde de conséquences en tout cas que ne le souhaitait son inventeur. Deux ans plus tard éclatait Mai 68, qui bouleversait le paysage politique français. Pour répondre au soulèvement étudiant, qui gagne le monde du travail, le première idée de De Gaulle est d'organiser un référendum sur sa chère « participation ». L'idée se noiera dans l'indifférence générale, tandis que de Gaulle lui-même se retirera en 1969.

La présidence écourtée de Georges Pompidou, puis celle de Valéry Giscard d'Estaing, ne seront pas marquées par une préoccupation comparable. Peut-être, d'ailleurs, le manque de « souffle » visionnaire du septennat de Valéry Giscard d'Estaing, surtout pendant les dernières années, a-t-il contribué à l'échec du président sortant en 1981. Lorsque la gauche accède au pouvoir, elle se lance dans la recherche de sa propre « troisième voie ». Cette quête, au terme de vingt-trois longues années d'opposition, commence moins avec l'élection présidentielle qu'avec le virage de la politique de rigueur, en 1982-83. Jusqu'alors, le PS de François Mitterrand, qui rêve de « rupture avec le capitalisme » et entretient avec les communistes une alliance conflictuelle, a vécu sur des mythes confortables : la gauche au pouvoir, ce sera un Etat puissant, qui conduira l'économie comme il l'entend – grâce à un puissant secteur public et nationalisé –, et imposera le progrès social, par sa politique de redistribution.

De fait, le PS entreprend d'abord de mettre en œuvre ce programme : relance économique volontariste, mesures sociales, nouveau train de nationalisations... Mais, avec trois dévaluations du franc, il se heurte vite à la contrainte internationale, dont les socialistes de l'époque – à l'exception de quelques hommes comme Michel Rocard – n'avaient pas saisi l'importance avant de se frotter aux réalités du pouvoir.

En choisissant définitivement la voie de l'ouverture à l'Europe et au monde, au terme du difficile débat du printemps 1983, le PS, dans la douleur et le désordre, sans guère de réflexion préalable, commence à chercher une nouvelle voie pour la France, qui concilierait économie libérale et progrès social. Cette « troisième voie » devait faire naître un pays moins déchiré – « *la France unie* », disait François Mitterrand en 1988 – et un débat politique apaisé, dans une France débarrassée de ses utopies, mais aussi de la « guerre civile verbale ».

LE CHAMP DE LA MONDIALISATION

On sait ce qu'il en advint : si l'économie française s'est dotée peu à peu de bases saines, les deux septennats de François Mitterrand ont marqué l'échec des socialistes – sanctionné par les urnes en 1993 puis en 1995 – dans leur recherche d'un modèle de développement où justice et cohésion sociales devaient être les meilleurs garants de l'efficacité économique.

D'une certaine façon, à Lille, Jacques Chirac a remis à son tour le métier sur l'ouvrage, tout en prenant en compte la nouvelle donne qui s'impose à lui : pour la première fois, un président français situe sa recherche non plus dans les limites de l'Hexagone, mais dans le champ de la mondialisation.

De ce point de vue, l'échec du chef de l'Etat à faire admettre aux partenaires de la France la nécessité d'une « troisième voie », entre le modèle américain et le modèle européen, est de nature à soulever quelques interrogations. L'empreinte du libéralisme, voire de l'ultra-libéralisme, sur les conclusions du G7 social est telle que chômeurs, exclus et plus largement bon nombre de travailleurs peuvent avoir l'impression que les dirigeants des sept principaux pays du monde les abandonnent à leur sort et aux aléas du marché. En somme, les membres du G7 donnent l'impression d'avoir ignoré une remarque de Philippe Séguin, qui, dans un entretien au *Monde* du 3 novembre 1994, dénonçait les *« ravages du fondamentalisme financier »* : *« La politique économique*, rappelait celui qui était alors l'un des inspirateurs du futur candidat Jacques Chirac, *c'est fait pour assurer le bien-être général. Ce n'est pas la performance pour la performance, au prix du malheur des gens. »*

Or le sentiment, répandu dans l'électorat français, d'une inversion des priorités entre le bonheur de l'homme et les *« grands équilibres »* avait largement contribué à la cinglante défaite des socialistes en 1993. Jacques Chirac, deux ans plus tard, s'est fait élire en surfant sur cette vague. Les mêmes causes produisant les mêmes effets, le refus de prendre en compte les impératifs sociaux – autrement que comme un solde de l'évolution des autres variables économiques –, qui se cache derrière le rejet de la *« troisième voie »* chiraquienne, risque surtout de nourrir les réticences, voire les angoisses suscitées par une mondialisation clairement placée, depuis Lille, sous le signe du « renard libre dans le poulailler libre ».

Jean-Louis Andreani

CHINE L'annonce de plusieurs contrats est attendue à l'occasion de la visite en France du premier ministre chinois, Li Peng, du 9 au 12 avril, et notamment la commande de plusieurs dizaines d'Airbus. ● AVEC UN MARCHÉ aéronautique estimé à 500 milliards de francs pour les vingt prochaines années, la Chine aiguise les appétits des constructeurs. Les Français espèrent faire progresser le dossier des propositions européennes pour le projet de construction d'un avion régional de cent places. ● L'ÉNERGIE, l'automobile, l'acier et la finance sont autant de secteurs où Li Peng devrait être porteur de bonnes nouvelles. Le déficit commercial français s'est fortement accru en 1995 à 11,9 milliards de francs. ● AMNESTY INTERNATIONAL a appelé *« les chefs d'entreprise à prendre conscience des multiples violations commises dans ce pays où règne l'arbitraire ».*

Li Peng, arbitre du duel Etats-Unis-Europe dans l'aéronautique

A l'occasion de sa visite en France du 9 au 12 avril, le premier ministre chinois devrait confirmer la commande de plusieurs Airbus. Les Français espèrent aussi faire progresser le projet de construction d'un avion régional de cent places

PÉKIN
de notre envoyé spécial

100 milliards de dollars (500 milliards de francs) : pour l'aviation mondiale, la Chine est incontestablement le marché le plus prometteur des vingt prochaines années ! Dans la bataille pour ce méga-marché qui oppose, une fois encore, l'américain Boeing et l'européen Airbus, la visite en France du premier ministre chinois, Li Peng, du 9 au 12 avril, sera un moment-clé. Deux décisions sont attendues : des achats d'Airbus et le choix d'un partenaire pour la production, en Chine, d'un avion de cent places.

A l'instar de son économie, le transport aérien connaît en Chine un véritable décollage. Il est encore peu développé : la flotte totale chinoise (environ quatre-cent-cinquante avions) est moins importante que celle de la seule American Airlines. Mais le trafic est en plein boom : il a progressé de 20 % par an ces cinq dernières années. Et il devrait continuer à un rythme de 15 % l'an pendant le quinquennat à venir. L'Etat prévoit un renforcement considérable de la flotte de ses diverses compagnies. Le marché potentiel total serait ainsi, selon les experts occidentaux, de quelque 1 300 avions au cours des vingt prochaines années, 300 unités rien que pour la période 1996-2000.

D'où la violence de la compétition. Avec plus de 200 appareils dans la flotte chinoise, contre seulement 27 Airbus, Boeing domine largement. Le premier enjeu, immédiat, de la visite de Li Peng, c'est donc l'achat d'avions. A Pékin, Li Peng, recevant le 27 mars une délégation d'industriels français a pratiquement confirmé qu'il passerait commande. Mais il a taquiné les Européens, *« trop chers de 15 % au moins »*. Et il est resté muet sur l'ampleur de la commande : cinq avions, une vingtaine, une commande groupée de trente à cinquante A 320 ?

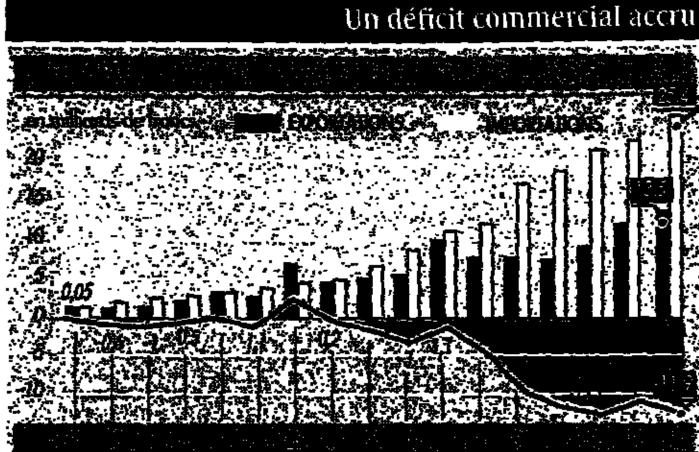
Au-delà de cette commande, le choix d'un partenaire pour la fabrication, en Chine, d'un avion de cent places est beaucoup plus importante. La demande mondiale pour ce type d'avions va croître rapidement (deux mille au moins au cours des vingt années à venir). La demande asiatique sera la plus importante. Celle de la Chine notamment devrait exploser (250 à 350 avions prévus). Ouverte en novembre 1993, la compétition pour la fabrication de ce cent places en Chine a déjà connu nombre de rebondissements. A l'origine, le projet est sino-coréen. Mais entre Pékin et Séoul (avec le groupe Samsung), les relations se sont dégradées. Du côté des Occidentaux, ils étaient quatre au départ : les américains Boeing et Mac Donnell Douglas, le français Aerospatiale et le néerlandais Fokker, alors dans le giron de l'allemand Daimler Benz Aerospace (DASA). Ils ne sont plus que deux aujourd'hui : Boeing et l'équipe d'AI (R) (Aero International Regional), menée par Aerospatiale alliée à l'italien Alenia et au britannique British Aerospace. Le 20 mars, ils ont l'un et l'autre remis leurs offres. Ils attendent les premières décisions.

L'OMNIPRÉSENCE DE BOEING

Boeing bénéficie *a priori* de quelques gros atouts. Son ancienneté d'abord : le géant de Seattle a vendu son premier jet aux Chinois en 1972, alors qu'Airbus n'a noué ses premiers contacts avec Pékin qu'en 1985. Sa présence ensuite : *« son omniprésence même »*, selon un observateur. Avec une part dominante de la flotte, le constructeur américain est actif, depuis longtemps, dans tous les maillons du métier (la maintenance, le contrôle aérien, la formation...). Il fait fabriquer sur place certaines pièces. La puissante CAAC (l'administration civile de l'aviation chinoise), celle qui décide des achats et supervise les compagnies aériennes, est complètement *« Boeing-minded »*.

Louis Gallois, le patron d'Aerospatiale, espère pourtant l'emporter. Avec ses hommes, ils tentent de convaincre l'administration chinoise de l'intérêt de la proposition européenne, celle d'*« une vraie coopération à long terme »*. Wang Ang, le directeur général adjoint de l'AVIC (l'industrie aéronautique de Chine) ne manque pas, déjà, de se féliciter des opérations menées avec Eurocopter (dont Aerospatiale est l'actionnaire principal aux côtés de DASA), pour la fabrication en commun d'hélicoptères.

Un déficit commercial accru



LES ARGUMENTS D'AEROSPATIALE

La création à Pékin d'un centre de formation et de service, annoncée en juillet, par Airbus a aussi été très favorablement accueillie.

Aerospatiale s'efforce surtout de convaincre les Chinois de la supériorité de son offre. *« Nous proposons aux entreprises chinoises d'être nos partenaires et non pas nos sous-traitants. Nous acceptons volontiers le leadership chinois »*, martèle, à Pékin, Denis Verret, le vice-président d'Aerospatiale chargé des affaires internationales. Le consortium AI (R) affirme proposer *« un véritable transfert de technologie, le partage d'un réseau commercial mondial et un savoir-faire en matière de coopération internationale, démontré notamment dans le cadre d'Airbus »*. Aerospatiale fait aussi savoir qu'après l'avion de cent places, les Européens comptent bien développer avec la Chine l'A 3XX de cinq cents places ou plus.

Au-delà de la bataille technique, le dossier est désormais politique. En choisissant Boeing, la Chine se mettrait entre les mains d'un seul fournisseur et augmenterait sa dépendance à l'égard des Etats-Unis. Les Français comptent tirer profit du froid qui règne entre Pékin et Washington. L'argument est cependant à double tranchant. Boeing est aux Etats-Unis l'animateur le plus efficace du clan pro-chinois : en période de refroidissement, Pékin peut avoir intérêt à conserver un allié dans la place.

Pour convaincre les Chinois, Aerospatiale dispose d'une dernière carte : l'Allemagne. La Chine souhaite coopérer avec l'Europe – Li Peng ne manque jamais de le rappeler – et pour Pékin, l'Europe, ce sont aussi les Allemands. Ceux-ci avaient jusqu'à présent jouer un jeu personnel, DASA s'appuyant sur Fokker pour faire ses propres propositions pour l'avion régional de cent places. Aujourd'hui, après la débâcle financière de Fokker et son abandon par DASA, la donne est modifiée. Si les trois partenaires d'AI (R) parvenaient à convaincre DASA de les rejoindre, les Chinois pourraient plus facilement trancher en faveur du projet européen.

Toutes les décisions ne sont pas encore arrêtées : la lettre d'intention de Pékin est attendue pour juin. Mais le 12 avril, lors de sa visite prévue à Aerospatiale, à Toulouse, le premier ministre chinois devrait donner quelques signaux. Ils seront scrutés avec minutie par tous les acteurs de cette bataille décisive.

Erik Izraelewicz

Un appel d'Amnesty International

A l'occasion de sa campagne mondiale sur les droits de l'homme en Chine et à la veille de la visite en France du premier ministre chinois, Li Peng, Amnesty International appelle, dans un communiqué publié le vendredi 5 avril, *« les chefs d'entreprise à prendre conscience des multiples violations commises dans ce pays, où règne l'arbitraire ».*

« Même si Amnesty International ne prend pas position sur la légitimité des relations économiques avec les Etats qui violent les droits de l'homme, cela ne signifie pas que les entreprises n'aient aucun rôle à jouer dans ce domaine »*, affirme Amnesty, qui demande notamment aux entreprises de *« s'informer sur la provenance de leurs fournitures, afin d'éviter d'acquérir, à leur insu, des produits fabriqués par des personnes soumises au travail forcé dans des conditions cruelles, inhumaines et dégradantes ».

De « bonnes nouvelles » pour les entreprises françaises

PÉKIN
de notre envoyé spécial

« L'amélioration de nos relations politiques va contribuer, j'en suis sûr, au développement de nos échanges commerciaux. » Recevant, le 27 mars à Pékin, une délégation d'industriels français dirigée par Jean-Pierre Desgeorges, président du comité France-Chine du CNPF, Li Peng a fait savoir qu'il viendrait à Paris, le mardi 9 avril, avec quelques *« bonnes nouvelles »* pour les entreprises françaises. Comme l'ont souligné les organisateurs du deuxième colloque économique franco-chinois, qui se tenait à Pékin les 26 et 27 mars à l'initiative du comité France-Chine, les priorités retenues par le IXe plan chinois (1996-2000) offrent effectivement d'importantes opportunités pour Paris. Elles correspondent aux points forts de l'économie française : l'agriculture, les infrastructures, l'énergie propre et les transports. Outre les décisions pour l'aéronautique, la visite de Li Peng en France devrait donc se traduire par l'annonce de plusieurs contrats.

● **BLÉ.** Après avoir boycotté, en 1992-1993, le blé français pour cause de ventes d'armes à Taïwan, la Chine a repris ses achats à la France en 1995 (pour 1,65 million de tonnes). Au cours des cinq prochaines années, elle va accroître ses importations de céréales. Paris souhaite s'assurer des ventes de 2 millions de tonnes en 1996, Pékin propose plutôt un accord cadre sur cinq ans.

● **ÉNERGIE.** Présent en Chine pour les centrales nucléaires de Daya Bay et Ling ao, EDF envisage de participer à une importante opération dans la province de Shandong, au sud de Pékin. Elle s'associerait avec la Province et la China Light Power, société d'électricité de Hongkong, pour construire trois centrales à charbon d'une puissance totale de 2 400 MW venant s'ajouter à une centrale déjà existante de 600 MW. Sur un investissement total de 11 milliards de francs, EDF pourrait apporter *« plusieurs centaines de millions de francs »*.

Désormais très préoccupée par les problèmes de pollution, la Chine pourrait, par ailleurs, confirmer son intérêt pour une centrale à charbon dotée d'une technique propre mise au point par GEC Alsthom. Deux centrales de ce type fonctionnent en France. GEC Alsthom a d'autres projets qui pourraient déboucher, notamment sur l'achat de vingt-huit locomotives dans le cadre d'une commande globale à terme de deux cents unités.

● **AUTOMOBILE.** Citroën, la Société générale et leurs partenaires chinois devraient annoncer le démarrage de la phase II du programme d'investissement de Wu-Han, lancé en 1992. L'usine où sont montées des Z X doit être agrandie. Un crédit acheteur, garanti par la Coface, de 2,4 milliards de francs sera dégagé pour les achats d'équipements et de pièces détachées.

● **ACIER.** Ugine, filiale d'Usinor, et le groupe chinois Tisco devraient signer un accord en vue de la construction d'une unité de production d'acier inoxydable.

● **FINANCE.** Paris insiste pour que l'ouverture se réalise aussi dans les services financiers. Les dirigeants chinois pourraient accorder l'autorisation, à un assureur français (AXA ou UAP) d'exercer une activité en Chine et à une banque (la Société générale ou la BNP) celle d'ouvrir une agence à Pékin.

En 1994, lors de la visite à Paris du président chinois, Ziang Jemin, des contrats avaient été signés pour un montant total de 15,8 milliards de francs. Peu ont été réalisés.

E. I.

La semaine devrait être difficile sur les marchés financiers

La Bourse de Tokyo a perdu 1,25 % le 8 avril

LES JOURS qui viennent devraient être agités sur les marchés. La vigueur confirmée de l'économie des Etats-Unis et la forte baisse du marché obligataire américain, vendredi, ne peuvent pas rester sans impact sur les places boursières. Déjà, lundi 8 avril, Tokyo a terminé sur une baisse de 1,25 % de l'indice Nikkei.

C'est l'annonce, vendredi 5 avril, de la création de 140 000 emplois non agricoles aux Etats-Unis en mars – alors que les économistes en attendaient en moyenne 60 000 – qui a mis le feu aux poudres. Non seulement, elle a fait disparaître les faibles espoirs d'une nouvelle baisse de ses taux par la Réserve fédérale, mais elle a relancé les craintes de surchauffe et d'inflation outre-Atlantique. Cette confirmation de la vigueur retrouvée du marché du travail aux Etats-Unis, après 624 000 créations d'emplois en février (chiffre révisé), a fait plonger le marché obligataire américain. Les taux longs américains sont brutalement remontés de 6,66 % à 6,83 %, vendredi, et ont continué à progresser lundi matin sur les marchés asiatiques jusqu'à 6,86 %. Il s'agit de leur plus haut niveau depuis le mois d'août 1995.

« La mauvaise performance des obligations américaines aura forcément un impact sur les Bunds allemands », estime Paul Horne, économiste chez Smith and Barney à Paris. Une remontée des taux obligataires européens, et notamment allemands, dans le sillage du marché américain serait d'autant plus néfaste que la conjoncture n'est pas la même des deux côtés de l'Atlantique. Certains considèrent même que l'Allemagne est aujourd'hui en récession.

RISQUE D'ATTENTISME

On attend au cours de la semaine la publication des statistiques allemandes sur les commandes à l'industrie et le chômage en février qui devraient confirmer le ralentissement économique. Elles sont particulièrement attendues après l'annonce, jeudi 4 avril, d'une contraction de 1,6 % de la production industrielle en février outre-Rhin. Les analystes tablent en moyenne sur une baisse de 0,4 % des commandes en février et sur une hausse de 40 000 du nombre des demandeurs d'emplois, après une augmentation de 107 000 le mois précédent.

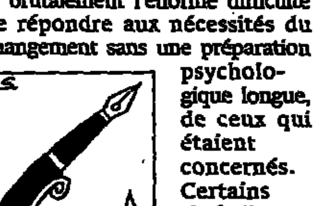
Si les statistiques sont conformes à ces prévisions, elles devraient plaider pour une reprise de la baisse des taux directeurs de la Bundesbank qui n'a plus rien fait depuis le mois de décembre. Mais une remontée des taux longs, provoquée par le nouveau dérapage du marché obligataire américain, compliquerait la situation et pourrait inciter la banque centrale allemande à attendre encore avant de prendre une initiative. Ce serait une mauvaise nouvelle pour la conjoncture en Europe et pour les marchés d'actions.

Enfin, les investisseurs auront à nouveau les yeux tournés vers les Etats-Unis, à la fin de la semaine, avec la publication des statistiques des prix à la production et des ventes de détail jeudi et des prix à la consommation vendredi.

Eric Leser

Des sociologues à la rescousse de l'efficacité économique

LE RAZ-DE-MARÉE social de novembre-décembre 1995 a rappelé brutalement l'énorme difficulté de répondre aux nécessités du changement sans une préparation psychologique longue, de ceux qui étaient concernés. Certains chefs d'entreprise l'avaient compris, qui cherchaient, pour l'opération délicate de la mutation de leur affaire, les conseils de spécialistes en dehors même de leur firme. Des sociologues étaient conviés à venir s'installer quelques mois au sein de l'unité de production pour participer au travail de réforme. Ils n'étaient pas toujours bien reçus par le personnel. Que penser de ce partenariat ?



BIBLIOGRAPHIE

Un ouvrage collectif intitulé *Sciences sociales et entreprises* répond très concrètement à la question. Il est le fruit des universités d'été tenues depuis cinq ans à Cargèse (Corse-du-Sud) à l'initiative du ministère du travail, puis plus spécifiquement de l'Anvie (Association nationale pour la valorisation interdisciplinaire de la recherche en sciences de l'homme et de la société auprès des entreprises). Une dizaine de cas sont étudiés et suivis de débats. L'éventail est très large puisque les firmes concernées vont de Bull à *Ouest-France*, en passant par Saint-Gobain développement, BSN, Matra, le groupe Bonduelle, les métros de Paris et de Londres, les Caisses d'épargne et Renault.

ARCANES DU « SYSTÈME HUMAIN »

Peu d'entreprises ont encore admis, malgré des résultats éloquents, des chercheurs en sciences sociales dans leurs structures, même en temps de crise. L'idée que le « social » puisse être une condition de l'efficacité économique commence seulement à percer. Des exemples ? Ici la réduction des lignes hiérarchiques, là l'accélération de la faculté d'adaptation à un environnement mouvant, ou la mise en place d'une organisation flexible en fonction de la spécificité des cultures nationales, lorsque le groupe a des ramifications à l'étranger...

La plupart du temps, l'aide des chercheurs est particulièrement précieuse lorsqu'il s'agit de faire pénétrer une technique de pointe dans un milieu mal préparé. Ainsi, l'impact de l'« intelligence artificielle » dans l'entreprise a conduit à la formation d'une équipe originale baptisée Aramihs (Actions, recherches et applications Matra-IRIT en interface homme-système). Cette organisation privilégie une action interdisciplinaire où se conjuguent les sciences sociales, celles de la vie, celles de l'ingénieur, ainsi que l'ergonomie qui cherche aussi bien à faciliter l'aide au diagnostic dans la maintenance informatique que la préparation des outils et des méthodes pour mieux utiliser les systèmes à base de connaissances pointues.

Il ne suffit pas d'avoir la bonne solution pour régler un problème. La *« réalité du système humain »* (Erhard Friedberg) doit être décodée pour avancer dans l'entreprise comme dans la nation. Le mérite de ces « Cahiers de Cargèse » est d'avoir montré comment se servir sur le terrain d'outils appropriés.

Pierre Drouin

★ *Sciences sociales et entreprises. « Les Cahiers de Cargèse », ouvrage collectif, Editions L'Harmattan, 270 p., 150 F.*

هكذا من الأصل

AUTOMOBILISME L'Anglais Damon Hill a signé, sur le circuit de Buenos Aires, sa troisième victoire en trois grands prix, devançant son coéquipier Jacques Villeneuve, bien revenu après un mauvais départ, et la Benetton-Renault du Français Jean Alesi. ● LA DOMINATION des Williams est sans partage en ce début de saison. Hill, qui totalise 30 points au classement du championnat du monde des pilotes, devance Villeneuve de 18 points et Alesi de 20 points. ● L'INCENDIE spectaculaire, heureusement sans gravité, dont a été victime le Brésilien Pedro Diniz sur sa Ligier-Mugen-Honda pose à nouveau la question de la sécurité des ravitaillements. ● LA PROCHAINE course sera disputée, dimanche 28 avril, sur le circuit du Nürburgring, en Allemagne. Les rivaux du Britannique espèrent mettre à profit ce délai pour combler leur retard.

Damon Hill et Williams-Renault font la passe de trois en Argentine

L'épreuve sud-américaine clôt la première partie de la saison sur une domination sans partage du pilote britannique. Ses adversaires ont trois semaines pour combler leur retard d'ici au Grand Prix d'Europe

DAMON HILL était la seule certitude de ce Grand Prix d'Argentine. Sur une piste démesurément poussiéreuse, le pilote anglais s'est joué de tous les obstacles, de toutes les difficultés que la course s'amusait à jeter dans les roues de ses adversaires. Au bout des soixante-douze tours, il tenait toujours tête au monde entier, signant sa troisième victoire en trois courses, écrasant un monotone début de saison de la supériorité de sa Williams-Renault. L'homme sait ne plus se démonter. Il a claqué la porte au nez des erreurs, qui, l'année dernière encore, entachaient ses tentatives pour devenir un champion. Damon Hill n'a plus peur de ne pas vaincre. Il gagne donc à tout coup.

FORMULE 1

Et ses victoires sont maîtrisées, parfaitement conduites, du départ à l'arrivée, au point qu'elles laissent deviner une outrageuse domination, un cavalier seul propre à écœurer ses adversaires et les spectateurs des grands prix. Pourquoi ne pas rêver d'ores et déjà aux cinq victoires consécutives que s'était offertes Nigel Mansell à l'orée de la saison 1992 ? Aujourd'hui, Damon Hill paraît capable d'égaler le record de son compatriote et prédécesseur dans l'écurie Williams-Renault.

L'avance qu'il possède sur ses rivaux ne semble pas moindre que celle dont bénéficiait alors Mansell. Jacques Villeneuve, son coéquipier, poursuit son apprentissage de la formule 1. Il a cependant permis à l'équipe de réussir un second doublé après l'Australie, témoignage supplémentaire de la force d'une équipe.

Aux basques des voitures numéros 5 et 6 règne encore le chaos. Benetton s'améliore. L'équipe tâtonne toujours. Avant le départ donné sur l'autodrome Oscar-Galvez, Flavio Briatore réclamait un peu de patience. Le flamboyant patron de l'écurie championne du monde repoussait à plus tard les bilans. Il rappelait qu'en 1995 la mise en route n'avait pas été plus facile. Ce n'est qu'à l'issue du championnat du monde, disait-il en substance, que l'on pourra savoir si le départ de Michael Schumacher a été fatal au team Benetton-Renault.

Autour de Jean Alesi et Gerhard Berger, il faut se réorganiser, retrouver des marques adaptées au style des deux nouveaux pilotes. Quitte à provoquer parfois de regrettables retours en arrière. L'an dernier, Benetton s'était imposé à de multiples reprises par sa stratégie, et une adresse inégalée dans la gestion des arrêts au stand.

MOTEUR CALÉ

Dimanche 7 avril à Buenos Aires, Jean Alesi a perdu dans cet exercice, sinon la victoire, du moins le bénéfice d'une deuxième place qui lui semblait promise. Moteur calé lors du ravitaillement et du changement de pneumatiques. L'incident a coûté plus de dix secondes au pilote français, et l'a définitivement écarté de la bataille en tête de la course.

Ferrari est encore plus mal loti. La voiture rouge ne doit ses rares étincelles qu'au talent du champion du monde. Michael Schumacher n'est décidément pas un pilote ordinaire. Il étale à chaque sortie une étonnante capacité à tirer un peu plus que le meilleur parti du matériel dont il dispose. Lors des essais, il a décroché une place en première ligne à coups d'impressionnantes glissades que corrigeaient des contre-braquages parfaits. En course, il s'est maintenu le plus longtemps possible à quelques dizaines de mètres de Damon Hill. Il n'empêche qu'en trois grands prix il n'a rallié qu'une seule fois l'arrivée. Ce maigre bilan lui vaut d'accuser aujourd'hui un retard de vingt-six points sur le pilote de la Williams-Renault qu'il dominait si aisément l'année dernière.

Que dire des autres protagonistes ? Jordan-Peugeot a confirmé à Buenos Aires les progrès constatés au Brésil. Mais Rubens Barrichello et sa voiture ne sont pas encore au niveau des ténors.

ESSAIS INTENSIFS

McLaren et Mercedes n'appartiennent pas même à cette catégorie intermédiaire qui sépare les meilleurs du gros du peloton. En Argentine, Ron Dennis et Alain Prost ont dû assister à un humiliant spectacle. Dans les derniers tours de la course, David Coulthard n'a pu que céder la sixième place à Jos Verstappen. Le pilote hollandais ne dispose pourtant sur son Arrows que d'un modeste moteur V8, un huit cylindres que la bonne théorie mécanique veut bien moins puissant que le V10 Mercedes. Chez Ligier, Olivier Panis se signale par sa régularité. Il a terminé les trois courses, mais le niveau de performance de la voiture laisse à désirer.

Traditionnellement, le Grand Prix d'Argentine marque la fin de la campagne outre-mer. Le 28 avril, les F1 reviennent en Europe, sur le circuit du Nürburgring. Les adversaires des Williams-Renault vont avoir l'occasion de combler leur retard. Benetton, Ferrari et McLaren retrouvent leurs bases, ainsi que l'ensemble des moyens techniques lourds qui autorisent le développement des voitures. Elles se lancent, dès la semaine prochaine, dans un programme intensif d'essais privés en Espagne et en Angleterre. Les nouveaux modèles de moteur ou les modifications sensibles des châssis n'interviendront qu'un peu plus tard.

La marge de Damon Hill sur ses rivaux est donc encore confortable. D'autant que Williams n'a pas l'intention de se reposer sur les lauriers conquis à l'autre bout du monde.

Pascal Ceaux

Une Ligier en feu

La sécurité a été à la « une » du Grand Prix d'Argentine. L'incident survenu sur la Ligier de Pedro Diniz pose une nouvelle fois la question de la dangerosité des ravitaillements en course. Au 28e tour, le Brésilien s'arrête à son stand pour changer de pneumatiques et remettre de l'essence dans son réservoir. L'opération se déroule normalement, en apparence. Il repart. Dès le tour suivant, le moteur s'enflamme, et propage l'incendie à l'ensemble de la voiture. Diniz parvient à s'extirper du véhicule sans l'aide des secouristes. Il s'en tire sans dommage. *Seul son casque est brûlé. Selon les premiers* éléments de l'enquête rapportés par Jacques Laffitte, responsable des relations publiques de Ligier et ancien pilote, la valve du réservoir de la voiture de Diniz aurait mal été refermée lors du ravitaillement. C'est ce qui aurait provoqué une fuite d'essence et l'incendie. *Quelques tours plus tôt, la course avait dû être neutralisée après* une violente sortie de route de la Forti de Luca Badoer. Le pilote italien, victime d'un tonneau, s'en est lui aussi tiré sans blessure grave.

Nouveau sacre de Kawasaki aux 24 Heures du Mans moto

LES COURSES d'endurance motocyclistes se courent de plus en plus au rythme et avec la tension des grands prix de vitesse. Après un final haletant au Bol d'or 1995, les 24 Heures du Mans motocyclistes se sont achevées, dimanche 7 avril, au terme d'une lutte acharnée entre les quatre principales marques japonaises. A l'arrivée, la Kawasaki de l'Italien Piergiorgio Bontempi, du Belge Jehan d'Orgeix et du Britannique Brian Morisson n'avait qu'un tour d'avance sur une Yamaha. Et la Honda du Français Alex Vieira, vainqueur l'an dernier, n'était qu'à deux tours.

Pendant les huit premières heures de course, la Kawasaki des vainqueurs s'est livrée à une guerre de positions avec la Suzuki du Britannique Terry Rymer, associé à l'Australien Peter Goddard et au Français Juan-Eric Gomez. Cette machine était partie en tête après avoir battu le record du tour au cours des essais, et seul un changement de moteur dû à un problème de soupapes a mis un terme, au petit matin, au chassé-croisé entre les deux motos de tête.

Cette victoire est la quatrième de Kawasaki en cinq ans sur le circuit de la Sarthe. Seule Honda avait réussi à remettre en cause l'an dernier la supériorité de l'écurie de Christian Bourgeois. Cette petite équipe aux moyens limités, mais parfaitement organisée, exploite au maximum depuis plusieurs saisons le potentiel d'une machine qui date de 1993, et qu'elle connaît ainsi parfaitement. Mais cette victoire a failli être remise en cause, à quatre heures de l'arrivée, par un bris de chaîne. A cet instant, la Kawasaki disposait de près d'une dizaine de tours d'avance. Le temps mis pour réparer cet incident a permis aux marques concurrentes de revenir tout près de la Kawasaki et d'offrir ainsi une fin de course échevelée aux 70 000 spectateurs présents autour du circuit du Mans. Cette bagarre entre machines d'usine illustre l'intérêt croissant des marques pour les courses d'endurance. Les principaux constructeurs de moto misent sur le prestige de ces épreuves pour faire connaître la fiabilité de leur productions et séduire de nouveaux marchés.

Avec un an de retard, le « soccer » fait des débuts prudents aux Etats-Unis

ATLANTA
correspondance

Avec sa bouille de garçon de plage et ses mèches blondes négligemment peignées, Eric Winalda ne se distingue guère de la masse des jeunes Californiens qui promènent leur insolente jeunesse le long des côtes du Pacifique. Et, pourtant, ce solide gaillard semble destiné à échapper au lot des mortels.

FOOTBALL

Premier joueur américain de football invité en Bundesliga, le championnat d'Allemagne, Eric Winalda a poussé une deuxième fois la porte de l'histoire, samedi 6 avril, sur le terrain écrasé de soleil du « Spartan Stadium » de San José, en Californie. Il a brisé d'un long tir croisé l'ennui profond qui avait fini par gagner les 32 000 spectateurs de la rencontre San José - Washington, le match inaugural de la « Major League Soccer » (MLS). Un geste qui fait de lui le premier buteur du nouveau championnat professionnel de soccer. L'histoire retiendra sûrement son nom. Mais elle préférera oublier l'étroitesse du score : 1-0 pour San José. Et l'heure tardive de cet instant d'éternité, l'unique but du match ayant été marqué à trois minutes de la fin.

Un but, donc. Le minimum vital pour une rencontre que le pays avait présentée comme l'un des événements sportifs du printemps.

Annoncé comme un prolongement naturel du succès de la Coupe du monde 1994, le début du « soccer » professionnel aux Etats-Unis a déplacé les foules et attiré les curieux. Un stade aux gradins bien garnis. Un public au visage inédit, joyeux mélange des communautés sud-américaines de la région, fièrement drapées dans la toile d'immenses drapeaux mexicains, colombiens et boliviens. Plus de trois cents journalistes. Et la présence souriante, dans les tribunes, de Joao Havelange, le président brésilien de la Fédération internationale de football (FIFA). Le décor habilement monté, il restait à jouer. Et, mieux, à convaincre.

DÉFAUTS DE JEUNESSE

Observé d'un œil habitué aux règles rigoureuses du jeu européen, le premier match de la MLS laisse une impression de joyeuse pagaille. Les joueurs semblent animés d'une même volonté de cogner dans la balle. Et ils sont prêts pour cela à la poursuivre de leurs courses pendant quatre-vingt-dix minutes, sans jamais s'accorder le moindre répit. Mais la liste de leurs maladresses suffirait à remplir une pleine colonne de journal. Et l'organisation des équipes ne s'embarrasse guère du moindre principe tactique. Conséquence : le ballon court d'un but à l'autre comme s'il était porté par le vent.



Le championnat professionnel américain de soccer, commencé le 6 avril, se terminera le 20 octobre. Saison régulière : chaque équipe jouera 32 matches selon une formule proche de celle du championnat NBA de basket-ball. Play-off : demi-finales au meilleur des trois matches, finale sur terrain neutre.

Mais il ne rencontre que rarement un pied ou une tête suffisamment adroits pour corriger sa trajectoire.

Défauts de jeunesse ? Sûrement. Abandonnée en 1985, l'idée d'un championnat professionnel a pris tout son temps pour sortir des cartons. Les organisateurs de la « World Cup 94 » s'étaient engagés auprès de la FIFA à en frapper les trois coups au lendemain du tournoi mondial. Son lancement, prévu en avril 1995, a été repoussé d'une année. « *Il nous a semblé prudent d'attendre*, explique Alan Rothenberg, l'ancien patron de la Coupe du monde, désormais aux commandes de la MLS. *Mais nous avons aujourd'hui la conviction que le soccer a un bel avenir devant lui aux Etats-Unis.* » Un propos que les sceptiques ponctuent d'un sourire moqueur. Peu lui importe, Alan Rothenberg sait pouvoir compter sur un argumentaire solidement ficelé.

A la différence des expériences passées, l'aventure de la MLS fait ses premiers pas sur un terrain soigneusement préparé. Riche d'un budget de 375 millions de francs, elle a convaincu plusieurs géants de l'économie (Honda, Nike, MasterCard...) de lui prêter soutien. Et la présence à ses côtés de trois chaînes de télévision (ESPN, ESPN2 et ABC) la préserve de l'isolement et de l'oubli. Commencé le 6 avril, son championnat doit s'achever le 20 octobre. Il regroupe dix équipes et se découpe en deux Conférences. Encore fragile sur ses jambes, il lui sera difficile de chercher à échapper au regard de ses géniteurs. Chacun de ses faits et gestes est commenté et surveillé par les dirigeants de la MLS. La Ligue est organisée comme une entité unique, propriétaire de toutes les équipes. Elle en recrute les joueurs et surveille les comptes. Une formule que son inventeur, Alan Rothenberg, justifie comme « *la seule capable d'assurer au soccer une croissance saine et prudente* ».

Humble jusqu'à en paraître effacée, la « Major League Soccer » avance à pas comptés. Elle a fixé à 5,7 millions de francs le montant total des salaires autorisés à chaque équipe. Et prévenu les joueurs que leurs revenus ne pourraient en aucun cas dépasser un plafond de 875 000 francs annuels. Un chiffre qui aurait suffi à décourager les candidats étrangers à une aventure américaine. A l'exception de l'Italien Roberto Donadoni, du Colombien Carlos Valderrama et du Mexicain Hugo Sanchez, la MLS ne compte pas le moindre grand nom. Mais elle a ramené au pays l'essentiel des joueurs qui avaient aidé l'équipe américaine à grimper jusqu'au deuxième tour de la Coupe du monde de 1994.

Alain Mercier

Grâce à sa victoire dans la Coupe de la Ligue, Metz est déjà européen

« *C'EST un amateur de football* », dit le speaker à la voix soudain respectueuse. Philippe Séguin n'a jamais caché son penchant. Il aime le ballon rond. Le Parc des Princes n'a pas l'impression de faire une découverte. La présence du président de l'Assemblée nationale veut dire autre chose, pour tous les dirigeants du football professionnel. Elle est censée débarrasser la Coupe de la Ligue de ses complexes de nouveau-né. Elle pose comme un tampon officiel sur une épreuve qui n'en est qu'à sa deuxième édition et cherche à s'entourer de tous les signes de la respectabilité.

Les flonflons, les ballons et les cris des supporteurs ne suffisent pas. Rien ne vaut la descente sur la pelouse d'une haute personnalité de l'Etat pour adouber une compétition. On lui présente donc les joueurs, Lyonnais et Messins. Philippe Séguin est accompagné de Noël Le Graët, le président de la Ligue nationale de football (LNF). Les 42 368 spectateurs du Parc peuvent s'y croire. Ils remplissent presque tous les sièges. On dirait un vrai jour de Coupe, une énième finale, où rien de rien ne pourra gâcher la fête du jeu.

La Coupe de la Ligue n'est pourtant pas encore la Coupe de France. Pour en arriver là, Lyon et Metz n'ont disputé que cinq matches. En Coupe de la Ligue, on ne s'embarrasse pas de cendrillons, ces outsiders impénitents qui enjolivent la Coupe de France. Les amateurs sont interdits de représentation. On joue entre professionnels de la profession.

RIEN, OU PRESQUE

Manque d'imprévu, et manque de passé, l'épreuve a encore besoin de temps, d'anecdotes et de savoureuses histoires aux relents légendaires pour s'implanter dans le paysage du foot français.

Les dirigeants de la Ligue ne se sont pas trompés sur le seul moyen de lui donner du sel. Depuis l'année dernière, elle offre à son vainqueur une place en Coupe d'Europe. On ne vient donc pas à Paris pour un match de gala. Le trophée a un prix. C'est une promesse de belles rentrées d'argent, et de possibles affrontements avec les grands d'Europe. Metz et Lyon cette saison, comme Paris-Saint-Germain et Bastia l'année dernière, ne pouvaient l'ignorer.

Lourdeur de l'enjeu ? Fatigue d'une interminable fin de championnat ? Lyonnais et Messins n'ont en tout cas rien fait pour la mémoire de l'épreuve. Le match sera vite oublié. C'était un 6 avril, et Metz finit par l'emporter après avoir passé deux heures sur la pelouse, le temps réglementaire enflé de la prolongation. Point. Car les joueurs ont été obstinément avares de football. L'heure avait beau tourner, il ne se passait rien. Le ballon s'empêtrait dans une sorte de no man's land du jeu situé au milieu du terrain. C'était le lieu maudit des mauvaises passes et des actions approximatives. Comme si les joueurs de l'Olympique lyonnais ne disputaient pas là l'une de leurs dernières chances d'Europe. Leur douzième place en championnat avait beau transformer cette finale en rendez-vous vital de leur fin de saison : rien, ou presque.

Il faut attendre l'épreuve des tirs au but pour voir naître un soupçon de suspense. En arrêtant celui de Marcelo Kiremitdjian, Jacques Songo'o, le gardien de but de Metz, offre la victoire à son équipe. Jean-Michel Aulas, le président de l'OL, évoque à nouveau sa démission. Il s'était engagé à partir en cas de non-qualification européenne. Il s'octroie un délai jusqu'à la fin du championnat. Les vainqueurs, encore en course pour le titre de champion de France, entament une chenille, qui rampe sur la pelouse du Parc des Princes. A quatre pattes sur le terrain de leur succès, ils doivent se dire qu'ils vont pouvoir finir le championnat débarrassés de tout souci. Cela mérite bien un moment d'amusement.

P. Ce.

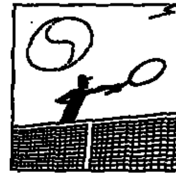
La bande à Noah accueillera l'Italie en demi-finale de la Coupe Davis

Surprise à Prague, où les Etats-Unis ont été battus par la République tchèque

L'équipe de France a largement battu l'Allemagne (5-0), du 5 au 7 avril à Limoges, en quarts de finale de la Coupe Davis. Privés de Michael Stich, les Allemands avaient fait appel à Boris Becker, convalescent, pour redresser la situation en double, samedi. Bien soudés autour de leur capitaine, Yannick Noah, les Français recevront l'Italie en demi-finale, tandis que les Tchèques rencontreront la Suède.

LIMOGES
de notre envoyée spéciale

Le champagne, les bêtises et les rires racontent leur soulagement. Boetsch, Noah, Pioline ou Forget sont heureux d'avoir enfin pu dépasser les *quarts de* finale de la Coupe Davis. Ils *ne l'avaient pas* fait depuis 1991, l'année de leur victoire finale.


TENNIS

Depuis, leurs tracas avaient été nombreux, comme si un triomphe devait se payer cher. Il y eut la stupide défaite contre la Suisse en quarts de finale en 1992, l'impossible débâcle contre l'Inde l'année suivante ; et celle, plus logique, au premier tour, deux ans plus tard, contre les Etats-Unis. « *A Limoges, nous avons battu l'Allemagne sans ses meilleurs joueurs, mais nous avons gagné* », dit Yannick Noah.

Une heure avant le double, samedi, *les Allemands avaient tenté le tout* pour le tout en adjoignant à Marc Goellner un Boris Becker atteint *d'une bronchite et forfait pour les* simples. Rien n'y a fait, les Français étaient trop forts. Yannick Noah avait désigné sa paire de double dès vendredi soir. Après avoir trimé pendant un peu plus de quatre heures pour apporter le deuxième point contre Hendrik Dreekmann, Arnaud Boetsch jouerait avec Guy Forget. *Il* était préféré à Guillaume Raoux, en manque de forme.

Pour *enlever le troisième point de* la victoire, l'expérience aura primé. Boris Becker et Marc Goellner n'avaient *jamais joué ensemble*, quand Guy Forget et Arnaud Boetsch ont souvent été complices sur un court. En un match intense et techniquement moyen, ils ont surpassé les Allemands par d'harmonieuses combinaisons de jeu dans les points-clés, surtout dans les deux jeux décisifs, au premier et au troisième set.

Demi-finaliste, l'équipe de France gomme un récent passé triste. Entre 1991 et 1996, *elle avait semblé* prisonnière de son passé, à la recherche d'un second souffle puisque Henri Leconte et *Guy Forget, mousquetaires* de 1991, ne suffisaient plus à faire gagner le pays. Pour leur succéder, Georges *Goven et Yannick Noah – les capitaines* successifs – ont cherché leurs champions en rêvant d'un tandem à l'*allemande* – Boris Becker *et* Michael Stich –, ou d'un trio américain – Pete Sampras, André Agassi et Jim Courier.

Dans l'équipe de France, les joueurs se sont succédé, choisis à la faveur d'un résultat sur le circuit. Il y a eu Thierry Champion, Olivier Delaître, Jean-Philippe Fleurian ou Rodolphe Gilbert. Au Maroc, le jeune Jérôme Golmard fut trop vite considéré comme le sauveur de l'équipe. Il est reparti *gamberger dans les profondeurs* du classement.

SOLIDARITÉ ET AMITIÉ

A Limoges, les trois hommes de la victoire sont les trois meilleurs Français du moment. Et le moment est propice. Arnaud Boetsch, demi-finaliste à Key Biscayne il y a deux semaines, est aujourd'hui treizième joueur mondial, le meilleur rang de sa carrière ; Cédric Pioline est vingt-troisième après avoir enfin gagné, en mars, à Copenhague, un tournoi *après neuf défaites en finale*. A trente ans, Guy Forget prouve toujours sa forme après une victoire à Marseille... *contre Cédric Pioline*.

« *Le fait que nous jouions bien en tournoi nous donne confiance*, dit Arnaud Boetsch. *Aujourd'hui, il n'y pas de chef de file. Cédric et moi nous pouvons alterner les forces à la tête de l'équipe. Guy est devenu le pilier de la paire de double, et il peut aussi s'aligner en simples.* »

Le talent de Yannick Noah est d'avoir réconcilié tous les joueurs français autour d'une conquête. Ils furent seuls, égoïstes ou isolés ; ils savourent désormais la solidarité et l'amitié. Outre ses prouesses sur le court, Cédric Pioline, l'absent de 1993 et 1994, est devenu l'un des plus fervents *supporteurs de la bande* : « *Je m'amuse, c'est une deuxième jeunesse*, dit-il. *Depuis le début de l'année, je joue bien, j'ai confiance en ce que je fais et je peux le partager dans le groupe. Nous nous connaissons de mieux en mieux, tout est plus facile.* »

« *Grâce à cette demi-finale, une équipe reconstruite, sept ou huit joueurs français vont se sentir concernés par l'aventure*, estime Noah. *Ils vont avoir envie d'aller jouer contre l'Italie.* » La chance veut que la rencontre ait lieu en septembre en France. Yannick Noah sait déjà l'essentiel. Cinq ans après, il possède une équipe homogène et motivée. Dimanche, une autre équipe gourmande a saisi une occasion en or. A Prague, la République tchèque a battu les Etats-Unis. *Les tenants du titre* étaient venus sans Pete Sampras, André Agassi, Michael Chang et Jim Courier, occupés à glaner des points et des dollars sur le circuit.

Bénédicte Mathieu

Sept boxeurs français se sont qualifiés pour les JO

LA DÉFAITE du poids lourd *français Christophe* Mendy, en finale des championnats d'Europe de boxe amateurs, dimanche 7 avril à Velje, au Danemark, laissera un goût amer à la sélection tricolore. A l'issue d'un match médiocre, *le boxeur de* Rouen se croyait vainqueur. Le public danois aussi, qui conspua l'arbitre lorsqu'il leva le bras de l'Allemand Luan Krasniqi. Pour un point seulement, Mendy manquait la *couronne européenne*. Il ne lui reste plus qu'à rêver à l'or d'Atlanta, où il se rendra avec six autres pugilistes français.

La France, qui misait avant ce tournoi européen sur six à huit *qualifiés, en* a finalement sept : Rachid Bouaita (coq) ; Nordine Mouchi (super-légers) ; Hussein Bayram (welters) ; Jean-Paul Mendy (moyens) ; Jean-Louis Mandengue *(mi-lourds)* ; *Christophe* Mendy (lourds) ; Joshué Blocus (super-lourds). Déçu par l'élimination surprise de Bruno Wartelle, un médaillé olympique potentiel, Dominique Nato, l'entraîneur national, a enregistré avec *satisfaction* l'exploit inattendu de Jean-Louis Madengue, médaillé d'argent en mi-lourds alors qu'il était inconnu sur la scène internationale avant le début des championnats d'Europe.

Un seul sprinter tricolore ira nager à Atlanta

LE COMITÉ de direction de la Fédération française de natation a sélectionné vingt-cinq nageurs, dimanche 7 avril à l'issue des championnats de France, pour participer aux Jeux olympiques d'Atlanta. Cette *sélection* devra encore être approuvée par *le* Comité national du sport de haut niveau. Le sprint français, naguère fertile en champions, brillera par son absence à Atlanta, à l'exception de Christophe Kalfayan, sélectionné sur 50 m *libre*. *Aucun nageur ne s'est qualifié* pour la « course reine » du 100 m libre. Le champion de France, Ludovic Depickère, n'a pu faire mieux que 50 s 71, ratant de 31/100 le *minimum olympique*. *Et Christophe Kalfayan n'a pas voulu s'aligner sur* 100 mètres : « *Je n'arrive plus à me motiver pour le 100 mètres*, dit-il, *et j'aurai eu du mal à obtenir ma qualification individuelle.* » (*Le Monde* du 5 avril).

La même carence frappe le sprint féminin : aucune nageuse de libre ne s'est qualifiée. Heureusement, les « *spécialistes* » ont rempli leur contrat en brasse, dos, papillon et 4 nages.

■ **AVIRON : Cambridge a remporté sa quatrième victoire consécutive**, samedi 6 avril, dans la course sur la Tamise qui l'oppose à Oxford. Il s'agissait de la 142e édition de ce duel qui met aux prises chaque année les deux plus prestigieuses universités anglaises. L'équipage de Cambridge a franchi la ligne d'arrivée, matérialisée par le Chiswick Bridge, avec 7 secondes d'avance sur son adversaire. Les rameurs de Cambridge ont établi, en 16 minutes et 58 secondes, le deuxième meilleur temps de l'histoire de cette course, à 13 secondes du record détenu par l'équipage d'Oxford de 1984. Cambridge mène désormais par 73 victoires contre 68 à Oxford ; le seul match nul de l'histoire ayant eu lieu en 1877. – (*AFP*)

■ **RUGBY : quatre équipes sont qualifiées** pour les huitièmes de finale à l'issue de la 17e journée du championnat de France. Il s'agit de Toulouse, Grenoble, Brive et Bourgoin. La défaite du Racing devant Bayonne (16-49) confirme la relégation de l'équipe parisienne dans le groupe A2 la saison prochaine. Le Racing sera accompagné de Montpellier dans un groupe que vont quitter Béziers et Biarritz, qualifiés pour les barrages.

■ ***Thierry Lacroix jouera en Afrique du Sud*** la *saison prochaine*. Le centre international a participé, samedi 6 avril, à son dernier match avec l'équipe de Dax, qui a battu celle de Montferrand (20-9). Thierry *Lacroix a annoncé à l'issue de cette rencontre qu'il allait prendre* le statut de joueur professionnel. Il devrait retrouver la saison prochaine l'équipe sud-africaine du Natal, avec laquelle il avait déjà joué en 1995.

■ **RALLYES : Tommi Makinen a remporté le Safari Rally**, dimanche 7 avril à Nairobi (Kenya). Le pilote finlandais, qui avait gagné le rallye de Suède, conforte ainsi sa *première place au championnat* du monde. Tommi Makinen, sur Mitsubishi, a devancé le Suédois Kenneth Eriksson, sur Subaru, et le Kenyan Ian Duncan, sur Toyota. *Le champion du monde* en titre, l'Ecossais Colin McRae, *sur* Subaru, n'a pris que la quatrième place de cette deuxième épreuve du championnat du monde des rallyes, à laquelle ne participaient pas les meilleurs *pilotes français*.

A l'occasion de cette épreuve, trois membres de l'équipe d'assistance de la marque Subaru ont trouvé la mort dans un accident, vendredi 5 avril. La voiture à bord de laquelle ils *circulaient* est tombée *dans* une rivière en crue après des pluies violentes. – (*AFP., Reuter.*)

L'Italien Michele Bartoli enlève en solitaire le Tour des Flandres

LA RUE DU CLOÎTRE a une nouvelle fois désigné le vainqueur du Tour des Flandres. Ce raidillon aux pavés mal équarris, jetés en vrac sur la chaussée, conduit tous les autres jours de l'année à la chapelle Notre-Dame, sise en son sommet. Mais, chaque dimanche de Pâques, elle mène au panthéon cycliste un des coureurs venus y faire pénitence. Comme nous l'apprend le quotidien belge *Le Soir*, il n'y a pas qu'un seul cloître dans la très catholique Flandres, et donc plus d'une rue du Cloître. Les habitants ont distingué celle-ci par un surnom qui fait attraper les grosses cuisses rien qu'à le prononcer : le mur de Grammont. Le *muur* – en V F, version flamande – a ainsi procédé, *dimanche 7 avril, à l'élection* du quatre-vingtième lauréat du *Ronde van Vlaanderen*. Il a agi selon l'habituelle procédure, *dite de l'écrémage à 20 %. Il fallait pareille dénivel*lation pour trancher, dimanche, parmi la poignée de prétendants tenaces, encore en lice après 250 *kilomètres*. Au pied de l'obstacle, la plupart des favoris étaient là : Johan Museeuw bien sûr, Flamand pur souche, double vainqueur en 1993 et 1995, *mais aussi Andreï Tchmil* (Russie), *Fabio* Baldato (Italie), Alexandre Gontchenkov (Ukraine), Viatcheslav Ekimov (Russie), Fabiano Fontanelli (Italie), *autant d'étrangers adoubés « Flandriens »* pour leurs prestations passées dans le (faux) plat pays. Rien que des durs à cuire, des résistants au mal, capables d'avaler 267 kilomètres à la pédale et de passer seize *berg* (côtes) à la chaîne.


CYCLISME

Il est également un jeune Italien que ces monts émerveillent depuis ses débuts professionnels, en 1992. A bientôt vingt-six ans, Michele Bartoli, douzième du classement de l'Union cycliste internationale (UCI), a taillé l'essentiel de son palmarès en Belgique. Vainqueur en 1995 des Trois Jours de la Panne, course considérée comme une répétition générale du Tour des Flandres, la même année septième du *Ronde* et troisième de *Liège-Bastogne*-Liège, le coureur originaire de Pise est entré en 1996 dans l'équipe MG-Technogym.

TRAVAIL DE SAPE

Le Toscan s'est retrouvé sous la direction de Giancarlo Ferretti. *Jugé jusque-là talentueux mais* manquant d'appétence, Michele Bartoli s'est endurci sous la férule de ce directeur sportif qui n'a *pas son pareil pour apprendre aux velléitaires ce* que signifie « *faire le métier* », pour instiller l'idée qu'un palmarès ne se construit que dans la douleur.

Celui qui suivait trop facilement a donc osé attaquer dans le mur de Grammont. Il a bénéficié du *travail de sape de son coéquipier, le* Suisse *Rolf* Jaermann, et de l'adjoint de Johan Museeuw, l'Italien Andrea Tafi. Il a également profité de la double *tentative du Français Cédric Vasseur, à qui revient* le mérite d'avoir, par ses deux « mines » successives, établi la sélection définitive. Le Nordiste, amateur de sport automobile, a entamé crânement en tête l'ascension décisive, mais les chevaux-Vasseur se montrèrent bien vite insuffisants. Il était rejoint juste avant que Michele Bartoli s'en aille pour de vrai. Seize kilomètres plus tard, à Meerbeke, le coureur offrait à l'Italie sa septième victoire dans la classique belge. Il signe le deuxième *succès transalpin en deux courses de Coupe du* monde, après celui de Gabriele Colombo dans Milan-San Remo, le 23 mars, et détrône son compatriote de la première place temporaire de cette même Coupe du monde (qui comporte onze épreuves d'un jour échelonnées tout au long de la saison). *Les coureurs de la Péninsule occupent les* trois premières places de ce classement provisoire, preuve de leur tendance à vouloir tout régenter dès *que Laurent Jalabert vient à s'absenter*.

Sur la ligne d'arrivée, à Merbeeke, Fabio Baldato, déjà deuxième en 1995, a dû se contenter du *même accessit en 1996*. *Johan Museeuw, trahi par* une roue voilée au plus fort de la bagarre, n'a pu réaliser le triplé. Le favori a arraché à l'orgueil une *troisième place devant son public*. « *Pour gagner le Tour des Flandres, il faut être fort et avoir de la chance* », expliquait le Flahute désenchanté. Une *combinaison vitale qui sera également nécessaire* pour s'imposer, dimanche 14 avril, sur les pavés infernaux de Paris-Roubaix.

Benoît Hopquin

RÉSULTATS

AUTOMOBILISME

GRAND PRIX D'ARGENTINE

1. D. Hill (G-B, Williams-Renault), les 306,648 km en *1 h 54 min 55 s 322* ; 2. J. Villeneuve (Can., Williams-Renault) à 12 s 167 ; 3. J. Alesi (Fra., Benetton-Renault) à 14 s 754 ; 4. R. Barrichello (Bré., Jordan-Peugeot) à 55 s 131 ; 5. E. Irvine (Irl., Ferrari) à 1 min 4 s 99) ; 6. J. Verstappen (P-B, Footwork-Hart) à 1 min 8 s 913

Classement du Championnat du monde des pilotes : 1. D. Hill (G-B), 30 pts ; 2. J. Villeneuve (Can.), 12 ; 3. J. Alesi (Fra.), 10 ; 4. E. Irvine (Irl.), 6 ; 5. M. Hakkinen (Fin.), 5 ; 6. M. Schumacher (All.), 4

Classement du Championnat du monde des constructeurs : 1. Williams-Renault, 42 pts ; 2. Benetton-Renault, 13 ; 3. Ferrari, 10 ; 4. McLaren-Mercedes, 5 ; 5. Tyrrell-Yamaha et Jordan-Peugeot, 3.

BASKET-BALL

COUPE DE FRANCE
Dames
Finale

Tarbes - Aix-en-Provence	70-59

CYCLISME

COUPE DU MONDE
Tour des Flandres
(Sint Niklaas-Meerbeke : 267 km)

1. M. Bartoli (Ita., MG) ; 2. F. Baldato (Ita.) à 55 s ; 3. J. Museeuw (Bel.) ; 4. V. Ekimov (Rus.) ; 5. F. Fontanelli (Ita.), m.t.

FOOTBALL

COUPE DE LA LIGUE
Finale

Lyon - Metz	0-0 a.p.

(Metz vainqueur aux tirs au but 5 à 4.)

CHAMPIONNAT D'ALLEMAGNE
Vingt-sixième journée

Uerdingen - Karlsruhe	2-3
Kaiserslautern - Schalke 04	0-0
VFB Stuttgart - Hansa Rostock	1-1
Leverkusen - Cologne	1-2
Borussia Dortmund - Werder Brême	1-1
Sankt Pauli - Eintracht Francfort	2-1
Munich 1860 - Hambourg SV	5-0
SC Fribourg - Fortuna Düsseldorf	1-1
Moenchengladbach - Bayern Munich	3-1

Classement : 1. Bayern Munich, 53 pts ; 2. Borussia Dortmund, 52 ; 3. Bor. Monchengladbach, 44 ; 4. VFB Stuttgart, 38 ; 5. Schalke 04, 38 ; 6. Hambourg SV, 34 ; 7. SC Fribourg, 34 ; 8. Munich 1860, 33 ; 9. Karlsruhe, 33 ; 10. Sankt Pauli, 32 ; 11. Leverkusen, 31 ; 12. Hansa Rostock, 31 ; 13. Werder Brême, 31 ; 14. FC Cologne, 27 ; 15. Fortuna Düsseldorf, 27 ; 16. Eintracht Francfort, 26 ; 17. Kaiserslautern, 25 ; 18. Uerdingen, 17.

CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE
Trente-quatrième journée

Middlesbrough - Sheffield Wednesday	3-1
Arsenal - Leeds United	2-1
Chelsea - Aston Villa	1-2
Coventry - Liverpool FC	1-0
Everton - Bolton Wanderers	3-0
Manchester City - Manchester United	2-3
Newcastle - Queen's Park Rangers	2-1
Nottingham Forest - Tottenham	2-1
Southampton - Blackburn Rovers	1-0
West Ham - Wimbledon	1-1

Classement : 1. Manchester United, 70 pts ; 2. Newcastle, 67 ; 3. Liverpool FC, 62 ; 4. Aston Villa, 59 ; 5. Arsenal, 57 ; 6. Everton et Tottenham, 54 ; 8. Nottingham Forest, 50 ; 9. Blackburn Rovers, 48 ; 10. West Ham, 46 ; 11. Chelsea, 45 ; 12. Leeds United et Middlesbrough, 42 ; 14. Sheffield Wednesday, 35 ; 15. Wimbledon, 34 ; 16. Southampton et Manchester City, 31 ; 18. Coventry, 30 ; 19. Queen's Park Rangers, 27 ; 20. Bolton Wanderers, 26.

CHAMPIONNAT D'ESPAGNE
Trente-cinquième journée

Real Oviedo - Atlet. Madrid	1-1
FC Barcelone - Real Sociedad	1-0
Saragosse - Esp. Barcelone	1-1
Rayo Vallecano - FC Séville	0-0
Real Madrid - Sport. Gijon	1-0
FC Valence - Albacete	1-0
Compostelle - Ténérife	0-2
Valladolid - La Corogne	2-2
Athletic Bilbao - Salamanque	1-0
Merida - Celta Vigo	2-0
Betis Séville - Santander	2-2

Classement : 1. Atletico Madrid, 73 pts ; 2. FC Barcelone, 70 ; 3. FC Valence, 67 ; 4. Espanol Barcelone, 60 ; 5. Betis Séville, 58 ; 6. Ténérife, 58 ; 7. Real Madrid, 54 ; 8. Saint-Jacques-de-Compostelle, 54 ; 9. Deportivo La Corogne, 51 ; 10. Real Sociedad, 50 ; 11. Celta Vigo, 42 ; 12. Racing Santander, 42 ; 13. Real Oviedo, 41 ; 14. Sporting Gijon, 40 ; 15. Real Saragosse, 40 ; 16. Athletic Bilbao, 39 ; 17. Rayo Vallecano, 38 ; 18. Betis Séville, 37 ; 19. Valladolid, 36 ; 20. Albacete, 33 ; 21. Merida, 39 ; 22. Salamanque, 27.

CHAMPIONNAT D'ITALIE
Vingt-neuvième journée

Cagliari - Plaisance	0-0
Cremonese - Inter Milan	2-4
Fiorentina - Padoue	6-4
Milan AC - Lazio Rome	0-0
Parme - Naples	1-0
AS Roma - Udinese	2-1
Sampdoria Gênes - Bari	2-0
Torino - Juventus Turin	1-2
Vicence - Atalanta Bergame	1-0

Classement : 1. Milan AC, 60 pts ; 2. Juventus Turin, 54 ; 3. Fiorentina, 53 ; 4. Inter Milan, 47 ; 5. Parme, 46 ; 6. AS Roma, 45 ; 7. Lazio Rome, 43 ; 8. Sampdoria Gênes et Vicence, 41 ; 10. Udinese et Cagliari, 34 ; 12. Atalanta Bergame, 33 ; 13. Naples, 32 ; 14. Plaisance, 29 ; 15. Crémonèse et Torino, 25 ; 17. Bari, 22 ; 18. Padoue, 21.

HANDBALL

CHAMPIONNAT D'EUROPE
Groupe B (éliminatoires)
Dames

Pologne - France	26-23

COUPE DE FRANCE
Finale

US Ivry - OM Vitrolles	30-22

MOTOCYCLISME

24 HEURES DU MANS

1. Bontempi-D'orgeix-Morrison (Ita. Fra. GB, Kawasaki), 768 tours (nouveau record) ; 2. Morillas-Deletang-Nicotte (Fra., Yamaha) à 1 tour ; 3. Vieira-Lavieille-Costes (Fra., Honda) à 2 tours ; 4. Bonoris-Mahé-Mounier (Fra., Yamaha) à 5 tours ; 5. Mattioli-Siméon-Guigou (Fra. Bel. Fra., Honda) à 18 tours.

GRAND PRIX D'INDONÉSIE
500 cm³

1. M. Doohan (Aus., Honda) 43 min 50 s 798 ; 2. A. Barros (Bré., Honda), à 3 s 227 ; 3. L. Capirossi (Ita., Yamaha), à 6 s 792 ; 4. A. Crivillé (Esp., Honda), à 7 s 428 ; 5. C. Checa (Esp., Honda), à 10 s 638... 8. J.-M. Bayle (Fra., Yamaha), à 33 s 081.

Classement du Championnat du monde : 1. A. Barros (Bré.), 40 pts ; 2. M. Doohan (Aus.), 36 ; 3. L. Cadalora (Ita.), 35 ; 4. C. Checa (Esp.), 27 ; 5. S. Russell (EU), 22 ; 6. J.-M. Bayle (Fra.), 18.

250 cm³

1. T. Harada (Jap., Yamaha) 42 min 13 s 486 ; 2. M. Biaggi (Ita., Aprilia), à 1 s 809 ; 3. R. Waldmann (All., Honda), à 12 s 658 ; 4. L. D'Antin (Esp., Honda), à 22 s 728 ; 5. N. Aoki (Jap., Honda), à 22 s 772... 8. O. Jacque (Fra, Honda), à 31 s 935.

Classement du Championnat du monde : 1. M. Biaggi (Ita.) et T. Harada (Jap.), 45 ; 3. L. D'Antin (Esp.), 29 ; 4. O. Jacque (Fra.) et N. Aoki (Jap.), 21.

125 cm³

1. M. Tokudome (Jap., Aprilia) 41 min 38 s 797 ; 2. H. Aoki (Jap., Honda), à 0 s 099 ; 3. P. Oettl (All., Aprilia), à 7 s 359 ; 4. D. Raudies (All., Honda), à 19 s 491 ; 5. J. Martinez (Esp., Aprilia), à 22 s 321... 15. F. Petit (Fra, Honda), à 51 s 445.

Classement du Championnat du monde : 1. H. Aoki (Jap.), 40 pts ; 2. M. Tokudome (Jap.), 38 ; 3. S. Perugini (Ita.), 33.

NATATION

CHAMPIONNATS DE FRANCE
Dames

50 m libre : 1. C. Legler (RC France) 26 s 32 ; 2. A. Kempf (Toulouse OEC), à 0 s 27 ; 3. J. Blaise (Cannes), à 0 s 31.

100 m libre : 1. S. Figuès (Toulouse OEC) 57 s 09 ; 2. C. Legler (RC France), à 0 s 07 ; 3. M. Le Verge (Brest), à 0 s 38.

800 m libre : 1. L. Choux (Mulhouse) 8 min 59 s 68 ; 2. S. Gosse (PTT Marseille), à 2 s 41 ; *3. A. Asruc (Brest), à 8 s 08.*

100 m papillon : 1. C. Jeanson (Saint-Estève) *1 min 1 s 21* ; 2. N. Virgel (Grande Terre), *à 1 s 42* ; 3. I. Delord (Toulouse OEC), à 1 s 64.

200 m dos : 1. H. Ricardo (Toulouse OEC) *2 min* 14 s 57 (record de France) ; 2. C. Jeanson (Saint-Estève), à 2 s 56 ; 3. R. Maracineanu (Mulhouse), à 4 s 39.

200 m brasse : 1. K. Brémond (Istres) 2 min 35 s 56 ; 2. N. Citon (Melun), à 1 s 84 ; 3. A. Guérit (PTT Marseille), à 3 s 03.

200 m 4 nages : 1. N. Cliton (Melun) 2 min 18 s 55 ; 2. A. Angelot (Clichy), à 1 s 86 ; 3. R. Maracineanu (Mulhouse), à 2 s 73.

Relais 4 X 200 m libre : 1. Dauphins du Toulouse OEC 8 min 34 s 75 ; 2. CS Clichy 92, à 0 s 43 ; 3. Natation 95 Sarcelles, à 14 s 21.

Messieurs

50 m libre : 1. C. Kalfayan (Antibes) 22 s 73 ; 2. M. Gruson (Cannes), à 0 s 45 ; 3. F. Schott (RC France), à 0 s 46.

100 m libre : 1. L. Depickère (Wattrelos) 50 s 71 ; 2. N. Gruson (Cannes), à 0 s 03 ; 3. F. Lefèvre (Boulogne-Bill.), à 0 s 42.

1 500 m libre : 1. Y. De Fabrique (Boulogne-Bill) *15 min 39 s 16* ; 2. *L. Rioual (Brest), à 0 s 06* ; 3. S. Durindel (Entente 95), à 4 s 65.

100 m papillon : 1. F. Esposito (Antibes) 53 s 96 ; 2. L. Depickère (Wattrelos), à 1 s 64 ; 3. D. Abrard (Le Havre), à 1 s 66.

200 m dos : 1. D. Holderbach (Boulogne-Bill) 2 min *3 s 94* ; 2. *E. Rebourg (RC France), à 0 s 34* ; 3. D. Joncourt (Brest), à 0 s 53.

200 m brasse : 1. S. Perrot (Nice CN) 2 min 14 s 97 ; 2. J.-C. Samin (Dijon), à 0 s 57 ; 3. M. Arnoux (AS Monaco), à 2 s 84

200 m 4 nages : 1. X. Marchand (Massy) 2 min 2 s 91 ; 2. N. Granger (Avignon), à 4 s 35 ; 3. L. Moreau (Antibes), à 4 s 57.

Relais 4 X 200 m libre : 1. AC Boulogne-Billancourt 7 min 32 s 62 ; 2. ES Massy, à 4 s 20 ; 3. CN Antibes, à 4 s 80.

RUGBY

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Dix-septième journée
Groupe A1
Poule 1

Racing CF - Bayonne	16-49
Agen - Nice	27-6
Narbonne - Toulouse	21-20
Grenoble - Nîmes	30-11
Perpignan - Toulon	30-12

Classement : 1. Toulouse, *40 pts* ; 2. Grenoble, 40 ; 3. Narbonne, 37 ; 4. Toulon, 37 ; 5. Agen, 35 ; 6. Perpignan, 35 ; 7. Nîmes, 31 ; 8. Nice, 30 ; 9. Bayonne, 29 ; 10. Racing CF, 26.

Poule 2

Dax - Montferrand	20-9
Colomiers - Bourgoin	22-28
Pau - Bègles-Bordeaux	14-9
Montpellier - Brive	5-53
Rumilly - Castres	16-24

Classement : 1. Brive, 39 pts ; 2. Bourgoin, 38 ; 3. *Montferrand, 35* ; 4. Bègles-Bordeaux, 35 ; 5. Dax, 35 ; 6. Castres, 35 ; 7. Pau, 35 ; 8. Colomiers, 33 ; *9. Rumilly, 32 ; 10. Montpellier, 23.*

TENNIS

COUPE DAVIS
Groupe mondial

France - Allemagne	5-0

C. Pioline (Fra.) b. D. Prinosil (All.) 6-0, 6-7, 6-4, 6-3 ; A. Boetsch (Fra.) b. H. Dreekmann (All.) 4-6, 6-4, 3-6, 7-6, 6-3 ; G. Forget-A. Boetsch (Fra.) b. B. Becker-M. Goellner (All.) 7-6, 4-6, 6-4, 7-6 ; G. Forget (Fra.) b. H. Dreekmann (All.) 6-4, 6-3 ; C. Pioline (Fra.) b. D. Prinosil (All.) 6-3, 6-4.

République tchèque - Etats-Unis	3-2
Italie - Afrique du Sud	4-1
Inde - Suède	0-5

TENNIS DE TABLE

CHAMPIONNATS DE FRANCE
Finales
Simple dames

E. *Coubat (Kremlin-Bicêtre) b.* A. *Boileau (Kremlin-Bicêtre)* 14-21, 21-13, 21-18, 21-11.

Simple messieurs

J.-P. Gatien (Levallois) b. N. Châtelain (Issy-les-Moulineaux) 21-17, 18-21, 13-21, 21-17, 21-16.

VOLLEY-BALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Finale (aller)
Dames

Riom - Cannes	3-0

CHAMPIONNAT DE FRANCE
Phase finale
Quatrième journée
Poule A

Montpellier - Avignon	3-2
Cannes - PSG Racing	3-0

Classement : 1. Cannes, 7 pts ; 2. Avignon, 6 ; 3. Montpellier, 6 ; 4. PSG-Racing, 5.

Poule B

Paris UC - Tourcoing	3-0
Poitiers - Sète	3-0

Classement : 1. Paris UC, 7 pts ; 2. Poitiers, 6 ; 3. Sète, 6 ; 4. Tourcoing, 5.

Poule C

Rennes - Strasbourg	3-1
Nice - Tours	3-0

Classement : 1. Rennes, 14 pts ; 2. Nice, 13 ; 3. Tours, 10 ; 4. Strasbourg, 5.

Soleil dominant

LES HAUTES PRESSIONS qui s'étendent de l'Angleterre au Danemark protègent l'Europe occidentale des perturbations atlantiques. Sur les régions du nord et du nord-ouest, le flux va prendre une composante est, ce qui favorisera la dissipation de la grisaille qui stagnait sur ces régions ces derniers temps. Sur les autres régions, l'ensoleillement et la douceur perdureront.

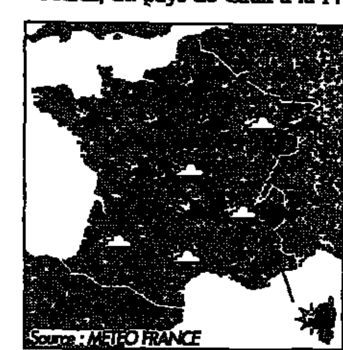
Mardi, du pays de Caux à la Picardie et à la frontière belge, la grisaille encore bien présente en matinée se déchirera dans l'après-midi, laissant une place de plus en plus belle au soleil. Un peu plus au sud, de la Bretagne, des Pays-de-Loire et du nord du Poitou au Bassin parisien, la journée se passera sous une alternance de passages nuageux et de belles éclaircies.

Après une matinée également en demi-teinte, le soleil l'emportera largement l'après-midi sur la Lorraine et la Champagne. Dans les régions s'étendant de l'Aquitaine et des Charentes au Massif central, au littoral méditerranéen, ainsi que sur le flanc est du pays, de l'Alsace à la Corse, le soleil se montrera généreux. Il sera contrarié par des nappes de brouillard matinales dans le Sud-Ouest. L'après-midi, quelques nuages bourgeonnants pourront donner une averse très localisée des Alpes au relief corse.

Les températures minimales seront douces, souvent comprises entre 4 et 6 degrés dans l'intérieur (localement 2 degrés dans le Centre), elles atteindront 7 à 10 degrés près des côtes. L'après-midi, il ne fera pas plus de 10 degrés sur le littoral de la mer du Nord, 12 à 15 sur les côtes de la Manche, 17 à 20 sur le reste du pays, du Nord au Sud.

Mercredi, le soleil sera bien présent après la dissipation des formations brumeuses. Sur les côtes de la Manche orientale, la grisaille matinale évoluera favorablement. Des Alpes du Sud à la Corse, des nuages se formeront à nouveau l'après-midi, sans conséquence. Dans les régions de l'Ouest, une dégradation s'amorcera en deuxième partie de journée, avec des petites pluies qui arriveront sur la pointe de Bretagne à la mi-journée. Le ciel se couvrira également l'après-midi dans le Pays basque.

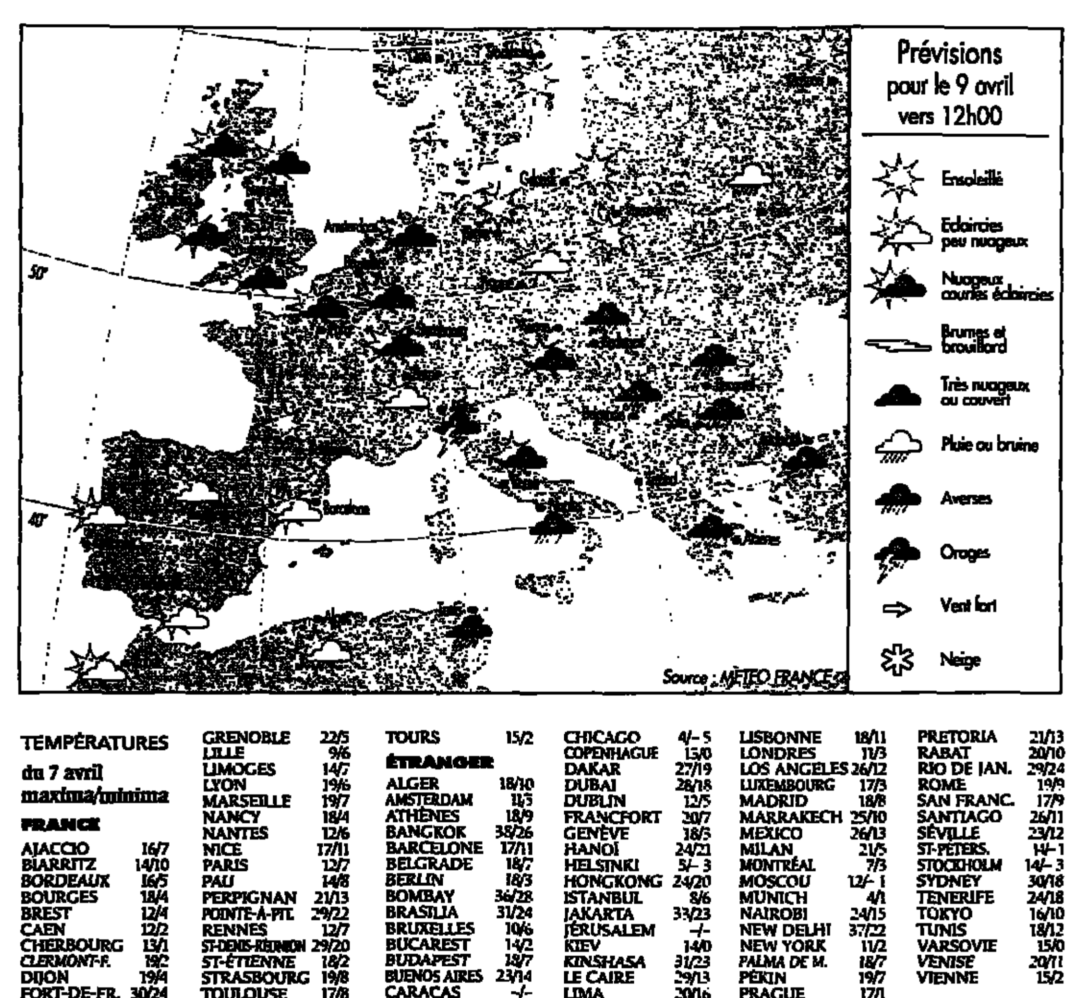
(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

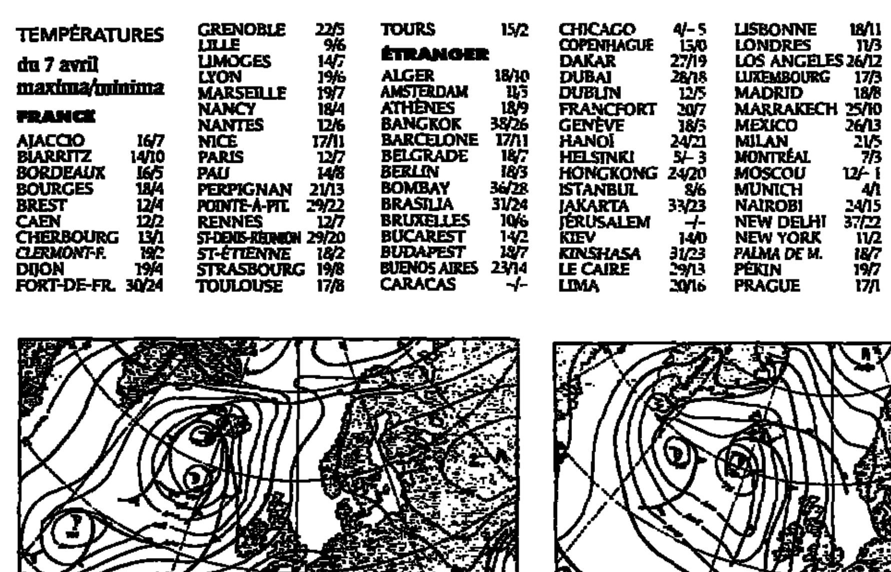


Prévisions pour le 9 avril vers 12h00

La qualité de l'air

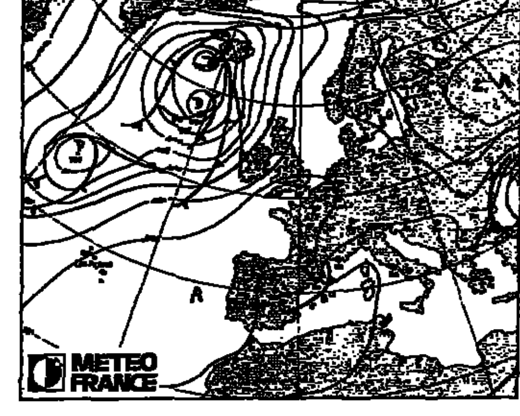




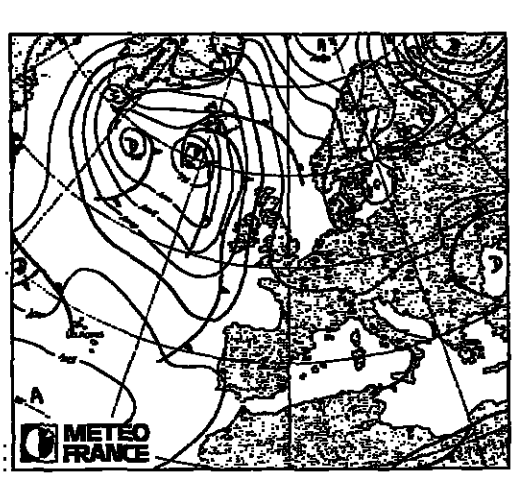


TEMPÉRATURES du 7 avril maxima/minima

Ville	max/min
FRANCE	
AJACCIO	16/7
BIARRITZ	14/10
BORDEAUX	16/5
BOURGES	18/4
BREST	12/4
CAEN	12/2
CHERBOURG	13/1
CLERMONT-F.	19/2
DIJON	19/4
FORT-DE-FR.	30/24
GRENOBLE	22/5
LILLE	9/6
LIMOGES	14/7
LYON	19/6
MARSEILLE	19/7
NANCY	18/4
NANTES	12/6
NICE	17/11
PARIS	12/7
PAU	14/8
PERPIGNAN	21/13
POINTE-À-PIT.	29/22
RENNES	12/7
ST-DENIS-RÉUNION	29/20
ST-ÉTIENNE	18/2
STRASBOURG	19/8
TOULOUSE	17/8
TOURS	15/2
ÉTRANGER	
ALGER	18/10
AMSTERDAM	11/5
ATHÈNES	18/9
BANGKOK	38/26
BARCELONE	17/11
BELGRADE	18/7
BERLIN	18/3
BOMBAY	36/28
BRASILIA	31/24
BRUXELLES	10/6
BUCAREST	14/2
BUDAPEST	18/7
BUENOS AIRES	23/14
CARACAS	-/-
CHICAGO	4/-5
COPENHAGUE	13/0
DAKAR	27/19
DUBAI	28/18
DUBLIN	12/5
FRANCFORT	20/7
GENÈVE	18/3
HANOÏ	24/21
HELSINKI	5/-3
HONGKONG	24/20
ISTANBUL	8/6
JAKARTA	33/23
JÉRUSALEM	-/-
KIEV	14/0
KINSHASA	31/23
LE CAIRE	29/13
LIMA	20/16
LISBONNE	18/11
LONDRES	11/3
LOS ANGELES	26/12
LUXEMBOURG	17/3
MADRID	18/8
MARRAKECH	25/10
MEXICO	26/13
MILAN	21/5
MONTRÉAL	7/3
MOSCOU	12/-1
MUNICH	4/1
NAIROBI	24/15
NEW DELHI	37/22
NEW YORK	11/2
PALMA DE M.	18/7
PÉKIN	19/7
PRAGUE	17/1
PRETORIA	21/13
RABAT	20/10
RIO DE JAN.	29/24
ROME	19/9
SAN FRANC.	17/9
SANTIAGO	26/11
SÉVILLE	23/12
ST-PÉTERS.	14/-1
STOCKHOLM	14/-3
SYDNEY	30/18
TENERIFE	24/18
TOKYO	16/10
TUNIS	18/12
VARSOVIE	15/0
VENISE	20/11
VIENNE	15/2



Situation le 8 avril, à 0 heure, temps universel.



Prévisions pour le 10 avril, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

Les Comédiens de Grenoble

UN JOUR, ils disposeront leurs tréteaux entre trois platanes ou quatre marronniers sur une place de village. Il n'y aura qu'une estrade composée de tubes imbriqués les uns dans les autres, ou juxtaposés, et, sur ce plateau qui pourra être monté n'importe où, des gens passionnés de leur métier, qui, sous la conduite de Jean Dasté, ont entrepris de faire partager leur foi aux spectateurs des bourgades ou des hameaux. On sait que, tel beau-père tel gendre, la formule était déjà chère à Jacques Copeau. Ainsi, l'activité dramatique ne serait-elle plus, comme le dit Dullin, *« limitée aux désirs de citadins repus de spectacles, blasés pour la plupart, et qui cherchent tout simplement à se distraire »*.

Présente en nombre à cette représentation, la critique fit hier soir un accueil chaleureux à la répétition des *Sept couleurs* que les *Comédiens de Grenoble* décomposèrent pour nous au prisme du théâtre de cette ville. Davantage que les scènes transposées du recueil populaire de Variot qui restent trop conventionnelles malgré l'originalité de leur présentation, nous avons aimé ce *Retable des merveilles*, adapté de Cervantès par Paul Delon.

Gordon Graig déplorait que cet auteur fût méconnu au théâtre. Nous devons à Delon de l'avoir rencontré hier sous un jour favorable. Nul doute que cette histoire de marchand d'illusions libérant du *Retable*, sous les yeux crédules des bourgeois, une danseuse, un fleuve ou une armée de souris, ne divertisse fort le public qui l'applaudira. Dasté, Tonia Cariffa, excellente, Paul Delon, ont eu le souci constant de présenter un spectacle clair et direct, et ils y sont parvenus.

Henri Magnan
(9 avril 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6795

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III							■		
IV						■			
V				■				■	
VI									■
VII			■						
VIII									
IX				■	■				
X					■				
XI						■			■

HORIZONTALEMENT

I. Comme des robes pour les femmes qui veulent être épousées. – II. Chinoise. – III. Qu'on n'est pas forcé d'admettre. Préfixe. – IV. Mit dans de bonnes dispositions. Partie du monde. – V. Plat. Cap. – VI. Peut être assimilée au port. – VII. Elément de jupe. Un homme qui peut courir. – VIII. Sans parti pris. – IX. Singe. Ecrasa comme un clou – X. Pays. Permet de serrer. – XI. Monument au mort. Un peu d'espoir.

VERTICALEMENT

1. Qui ne comptent plus les heures. – 2. Mettrait dans la bonne direction. – 3. Cité antique. Est parfois contagieux quand il devient fou. – 4. Peuple d'Afrique. Nage dans les étangs. Chef d'élite. – 5. Doivent avoir les épaules solides. – 6. Apparue. Un bon début. – 7. Pas annoncé. Caractère d'un morceau de musique. – 8. Ville de Finlande. Fis cuire d'une certaine façon. – 9. Faux, ce sont des avantages acquis. Victime d'une tromperie.

SOLUTION DU N° 6794

HORIZONTALEMENT

I. Rhabdomancienne. – II. Eider. Union. Ion. – III. Néréides. Utiles. – IV. Ore. Lotes. En. Lé. – V. Taluté. Erne. – VI. Me. Gelé. Opposer. – VII. Este. Briec. Pe. – VIII. Epissure. Clélie. – IX. Râ. Uri. Aulne. – X. Rire. Ede. Ratai. – XI. Ote. Pue. Citerne. – XII. Sous. Chère. – XIII. As. Crêt. Unisson. – XIV. Noire. Rat. Ali. – XV. Dunes. Isère. Ces.

VERTICALEMENT

1. Renommée. Roland (« Roland amoureux », poème de Boiardo.). – 2. Hier. Esprit. Sou. – 3. Adret. Tiares. In. – 4. Bée. Ages. Ocre. – 5. Drille. Su. Pures. – 6. Douloureuse. – 7. Muette. Ride. Tri. – 8. Ansée. Be. As. – 9. Ni. Or. Chute. – 10. Cou. Epicurien. – 11. Interpellatrice. – 12. Innocentées. – 13. Nil. Es. Lear. Sac. – 14. Noël. Epi. Insolé. – 15. Enserrées. Nis.

Guy Brouty

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** *Flandre Air ouvre en* avril une nouvelle liaison Rennes-Montpellier, qui s'ajoute à celles que la compagnie assure déjà au départ de la capitale bretonne vers Lille, Mulhouse et Strasbourg. Dans un premier temps, la nouvelle ligne sera desservie deux fois par semaine, les vendredi et dimanche. – *(AFP.)*

■ **ROUMANIE.** Trente personnes ont trouvé la mort et vingt-neuf ont été blessées, en Roumanie, depuis le début de l'année, dans quarante-quatre collisions entre trains et voitures ou autocars à des passages à niveau. Vingt-huit collisions faisant cinq blessés avaient été recensées lors des trois premiers mois de l'année 1995. – *(AFP.)*

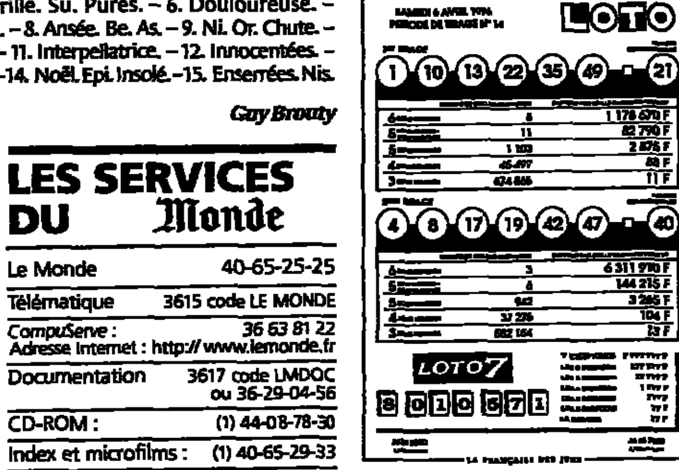
■ **OCÉAN INDIEN.** Les Comores, Madagascar, Maurice, la Réunion et les Seychelles ont décidé de s'unir pour devenir une véritable région touristique. Au cours des cinq dernières années le nombre d'arrivées dans ces îles de l'océan Indien a augmenté de 8,6 % par an en moyenne pour atteindre 700.000 en 1994. L'objectif est de doubler ce chiffre dans les dix prochaines années. – *(AFP.)*

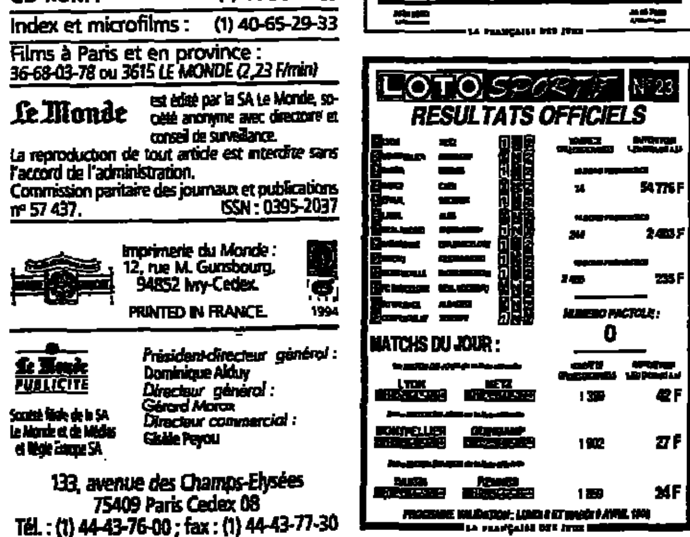
■ **AQUITAINE.** Les ports de Bordeaux, Bayonne et Saint-Jean-de-Luz accueilleront cette année en escale quarante-six navires de croisière, contre vingt-trois en 1995. Le *Norwegian Crown* notamment, d'une capacité de mille cinquante passagers, accostera à trois reprises dans le port de Bordeaux. – *(AFP.)*

■ **ALLEMAGNE.** Dès le 1er juin, le tabac sera banni sur tous les vols de Lufthansa à destination de l'Amérique du Nord et de douze pays d'Europe dont la France. Tous les vols intérieurs de la compagnie allemande sont « non-fumeurs » depuis la fin du mois d'octobre 1995. – *(AFP.)*

■ **AFRIQUE.** L'Association internationale des passagers des lignes aériennes (IAPA) dénonce les lenteurs des pays africains à adopter un programme de contrôle de leurs opérateurs et avions. Un tel programme est déjà appliqué aux Etats-Unis et sur le point de l'être en Europe. – *(AFP.)*

JEUX





PARIS EN VISITE

Mercredi 10 avril

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : *Renaud et Armide*, de Boucher, 12 h 30 ; la représentation du pouvoir, 14 h 30 ; *Le Couronnement de la Vierge*, de Fra Angelico, 19 h 30 ; la guerre au Proche-Orient ancien, 19 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition Idoles du Népal et du Tibet (50 F + prix d'entrée), 13 heures, 7, avenue Vélasquez (Odyssée).

■ ***LES CATACOMBES*** *et exposition* photographique (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 1, place Denfert-Rochereau (Musées de la Ville de Paris).

■ **DE SAINT-PHILIPPE-DU-ROULE** au quartier François-Ier *(50 F), 14 H 30, sortie du mé*tro Saint-Philippe-du-Roule (Paris pittoresque et insolite).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (37 F), 14 H 30, sortie du métro Pont-Marie (Monuments historiques).

■ **LE JARDIN DES SERRES D'AUTEUIL** (35 F), 14 h 30, 1 *bis*, avenue de la Porte-d'Auteuil (Ville de Paris).

■ **LA MAISON-OPÉRA** (carte d'identité, 55 F + prix d'entrée), 14 h 30, 5, rue du Docteur-Lancereaux (Paris et son histoire).

■ **LE PANTHÉON** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, devant l'entrée côté place du Panthéon (Institut culturel de Paris).

■ ***LA GRANDE MOSQUÉE DE*** **PARIS** (55 F + prix d'entrée), 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Paris et son histoire).

■ **LES MACHINERIES DE LA TOUR EIFFEL** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, pilier nord devant le buste d'Eiffel (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

■ **LE QUARTIER MOUFFETARD** (40 F), 15 heures, sortie du métro Cardinal- Lemoine côté pair de la rue Monge (Approche de l'art).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe :	36 63 81 22
Adresse Internet :	http:// www.lemonde.fr
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province :	*36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)*

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Gérard Morax
Directeur commercial : Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

ART Le Musée des Beaux-Arts d'Orléans présente ses collections de maîtres hollandais et flamands. Une des salles vient rappeler, à l'aide de reproductions photographiques, le destin d'une centaine de chefs-d'œuvre qui se trouvaient dans un des musées de la ville, le Musée Paul-Fourché. Ce dernier a été entièrement détruit – avec ses tableaux – en 1940, lors de l'incendie qui a dévasté Orléans. Mais nombre de témoignages et indices privilégient la thèse du pillage. ● UN CATALOGUE répertorie les collections flamandes et hollandaises qui restent à Orléans, mais aussi la centaine de tableaux de la collection Fourché, aujourd'hui disparue. On y trouve des œuvres de Van Hemessen, Van Dyck, Ruysdael et une mystérieuse vue de Rome de Saenredam. ● UNE EXPOSITION intitulée « Mémoire du Nord » montre un aperçu de ces collections à Orléans.

Que sont devenus les chefs-d'œuvre flamands et hollandais du Musée d'Orléans ?

Une centaine de tableaux, notamment de Van Dyck, Saenredam, Ruysdael ou Van Goyen, auraient disparu dans l'incendie qui a détruit la ville en 1940. Mais de nombreux indices et témoignages viennent bousculer la thèse officielle. Et des œuvres commencent à réapparaître...

ORLÉANS
de nos envoyés spéciaux

Plus d'une centaine de tableaux flamands et hollandais sont présentés au Musée des Beaux-Arts d'Orléans dans l'exposition *Mémoire du Nord*. Pour la plupart, ils étaient oubliés dans les réserves et n'avaient pas été vus depuis la guerre. Parmi les salles où ils sont accrochés, l'une d'elles attire l'attention. Ici pas de toiles, mais des photographies : des reproductions d'œuvres de Saenredam, de Van Dyck ou de Joss Van Cleve. Une notice précise que ces tableaux appartenant au musée ont disparus en 1940 dans l'incendie de la ville. Disparus ? Certains en doutent.

Les circonstances sont plus troubles qu'il n'y paraît. Il y avait, avant la seconde guerre mondiale, quatre musées à Orléans : le Musée des Beaux-Arts, le Musée Jeanne-d'Arc (consacré à la commération de la sainte et au Moyen Age), le Musée historique et archéologique de l'Orléanais et le Musée Paul-Fourché. Ce dernier, installé dans un hôtel particulier, rue de la Hallebarde, était constitué dans sa totalité par un don consenti à la ville, en 1907, par un riche négociant bordelais d'origine orléanaise. Paul Fourché (1840-1922) avait rassemblé une vaste collection de peintures flamandes et hollandaises, des toiles italiennes et françaises du XVII[e] au XIX[e] siècle, des sculptures, des objets d'art, du mobilier et une considérable collection de dessins. Dès la fin du XIX[e] siècle, il a fait part à la municipalité de sa volonté d'enrichir les collections de sa ville natale. La collection est installée en 1907 dans une ancienne demeure de la famille Beauharnais. Elle contient environ 400 peintures, 300 dessins encadrés, 74 sculptures et 416 objets d'art. A la mort de Fourché viennent s'ajouter, par legs, 1 600 dessins, des recueils de gravures et des portraits : celui de Cochin par Chardin et un pastel de Georges de La Tour.

TOUS ÉVACUÉS SAUF UN

Ces collections sont bien connues : un catalogue est publié dès 1908, une campagne photographique a lieu dans l'entre-deux-guerres et le musée reçoit la visite du Néerlandais Fritz Lugt, éminent connaisseur qui procède à des expertises. Ses remarques manuscrites figurent dans les archives du Musée d'Orléans. Les unes refusent de trop généreuses attributions, à Rembrandt ou à Rubens. D'autres célèbrent la qualité du Saenredam (« *très curieux et rare* ») ou du *Saint-Pierre* de Van Dyck, jugé « *excellent* ».

En 1939, les collections de la ville sont évacuées dans des châteaux des environs, selon un plan élaboré à partir de novembre 1935 par le ministère de l'éducation nationale. Seules les collections du Musée Fourchet sont bizarrement oubliées dans ce dispositif. Dans les musées déménagés, il ne reste plus guère que des très grands formats et des pièces intransportables. Rue de la Hallebarde, tout reste en place.

Vient la débâcle. Le 14 juin, après un bombardement nocturne, la population commence à évacuer la ville pour se réfugier en Sologne. Les bombes allument un incendie autour de la place du Martroi. Au soir du samedi 15, la ville est vide. Les avant-gardes allemandes font leur entrée, l'après-midi du 16, dans la ville qui commence à brûler. Elle brûle sans interruption jusqu'au 24 juin, date à laquelle interviennent des pompiers de Paris. 17 hectares du centre historique de la cité sont dévastés, 607 immeubles détruits et 695 endommagés. Trois musées sont calcinés : le Musée Jeanne-d'Arc et avec lui le grand portrait de l'héroïne par Simon Vouet, le Musée historique et archéologique et le Musée Paul-Fourché. Les premiers Orléanais revenus ne verront de lui qu'une façade noircie et des amas de gravats.

De nombreuses pièces, souvent à l'état de vestiges, sont retrouvées parmi les décombres du Musée historique et du Musée Jeanne-d'Arc. Au Musée Fourché, on ne retrouve rien... Pas la moindre trace d'une œuvre, pas un bronze fondu. La conclusion semble claire : à l'exception des portefeuilles de dessins transférés dans les réserves du Musée des Beaux-Arts, tout a disparu dans l'incendie.

Les Orléanais n'en sont pas si sûrs. Pierre Hamel avait dix-neuf ans en juin 1940. Ouvrier chez JEP, une entreprise de jouets, il avait aussi en charge l'entretien de l'église Saint-Paul. Le samedi 15, après avoir dissimulé calices et ciboires dans le double fond d'un confessionnal, il gagne la Sologne comme ses concitoyens. Il revient en ville plus tôt que la plupart d'entre eux, dès le 19.

« *J'ai passé la Loire sur le pont de chemin de fer, qui n'avait pas sauté*, raconte Pierre Hamel. *La ville brûlait encore. Elle avait été entièrement pillée. Sans doute par les Allemands, mais aussi par des gens qui venaient de la « ceinture rouge » de Paris et qui suivaient les troupes allemandes. Et également par des gens d'ici. Les villas des beaux quartiers ont été vidées jusqu'aux caves, et les magasins aussi. Le feu avançait très lentement. Si lentement qu'une dame a pu sauver sa maison, en arrosant la charpente en feu de la maison voisine avec des bouteilles d'eau minérale qu'elle avait récupérées chez l'épicier voisin. La rue de la Hallebarde est loin de l'endroit où sont tombées les bombes. Le musée n'a donc pas brûlé tout de suite. Il était mal protégé. Les salles ouvraient sur la rue et les volets avaient été forcés. Et la rue de la Hallebarde a été entièrement pillée. Les derniers incendies ont été allumés par les voleurs eux-mêmes pour cacher leurs forfaits.* »



COLLECTION P. HAMEL

Juin 1940. La rue de la Hallebarde, où est situé le Musée Fourché, brûle. Ce cliché fait partie d'une série de photographies prises par un soldat allemand qui donna la pellicule à développer à un artisan photographe. Ce dernier conserva un jeu des tirages.

Ces souvenirs sont corroborés par des photographies prises par les soldats allemands eux-mêmes, qui montrent les immeubles en train de se consummer lentement à partir des toits.

Première constatation : le temps n'aurait pas manqué à d'éventuels « amateurs d'art » pour déménager tout ou partie du Musée Fourché. Deuxième constatation : très vite la rumeur a couru Orléans que les œuvres n'étaient pas toutes parties en fumée et que certaines étaient passées sur le marché des antiquaires de la région. Pendant longtemps les autorités ont néanmoins tenu pour acquise la thèse de la destruction des collections par l'incendie. Il a fallu l'arrivée d'Eric Moinet à la tête des musées de la ville, en 1991, pour que soit entrepris un inventaire des collections disparues et que des faits troublants se produisent.

Après une conférence sur le sujet, le conservateur a reçu la visite d'un Orléanais venu lui rapporter « *spontanément* » un bronze égyptien. On lui a répété avec insistance que les ivoires byzantins et médiévaux de Paul Fourché n'étaient sans doute guère éloignés d'Orléans. Parmi les pistes à suivre, il y a celle de ce dessin d'un maniériste praguois, portant le cachet de la collection Fourché, qu'un musée américain a acquis sur le marché français en 1964.

En 1992, le ministère des affaires étrangères, à la suite de la découverte dans les archives de Coblence de documents signalant des pillages à Orléans en juin 1940, a demandé au musée l'inventaire des objets disparus. Il suit désormais la question dans le cadre de la commission franco-allemande de restitution réouverte après la réunification de l'Allemagne.

Tout cela ne permet pas d'affirmer que les collections de Paul Fourché ont été « sauvées » par leurs éventuels voleurs. Mais il est possible, sinon vraisemblable, qu'une partie au moins des œuvres ait été emportée puis dispersée, soit par des soldats de la Wehrmacht en quête de souvenirs, soit par des pillards français en quête de marchandises. Mais il est bien tard, plus d'un demi-siècle après les événements, pour débrouiller des pistes. On ne peut que déplorer l'indifférences des conservateurs successifs et de leur tutelle au lendemain de la guerre. A croire que la volonté d'oubli l'emportait sur toute autre considération.

Philippe Dagen et Emmanuel de Roux

La collection évanouie

Ce sont quatre-vingt-dix-sept notices, à la fin du catalogue de l'exposition *Mémoire du Nord*, regroupées sous le titre « Les œuvres disparues ». Quatre-vingt-dix-sept peintures flamandes et hollandaises, les plus importantes du don Fourché, qui auraient brûlé en 1940, mais dont il subsiste des clichés en noir et blanc ou des descriptions précises. Elles témoignent de la qualité de la collection et de la volonté de Paul Fourché de constituer un ensemble cohérent des XVI[e] et XVII[e] nordiques. Les tableaux de genre, les scènes cabaret et d'intérieur abondent, de même que les paysages, mais aussi les tableaux religieux, des volets d'un triptyque de Van Hemessen à *La Vierge à la sphère* de Van Dyck, d'une *Mise au tombeau* du maître de Francfort aux très rembranesques *Pèlerins d'Emmaüs* de Troost. Sans doute rediscuterait-on aujourd'hui certaines attributions à Ruysdael ou Van Goyen. Mais le plaisir serait grand à voir enfin une très mystérieuse vue de Rome de Saendam. A en juger d'après sa photographie, c'est d'un chef-d'œuvre qu'il s'agit.

Virtuosités et extravagances nordiques

MÉMOIRE DU NORD, PEINTURES FLAMANDES ET HOLLANDAISES DES MUSÉES D'ORLÉANS, *Musée des beaux-arts, place* Sainte-Croix, 45000 Orléans. Tél. : 38-53-39-22. Jusqu'au 30 juin. Catalogue, 240 p., 262 photos, 170 F.

Eric Moinet, directeur des musées d'Orléans, a déniché dans les réserves du Musée des beaux-arts, les produits négligés de près de deux siècles de dons, legs et achats, parmi lesquels de fort bons tableaux flamands et hollandais. Des meilleurs d'entre eux, il a fait une exposition, après avoir obtenu leur restauration grâce à une opération de mécénat et avoir réencadré – fort bien – ceux qui avaient perdu leurs moulures. Il a constitué une galerie d'une centaine de toiles où la nature morte allégorique côtoie la marine, la bataille de cavaliers et les portraits de famille. Elle ne compte aucun tableau illustre, aucun chef-d'œuvre, mais elle a deux grands mérites : révéler des compositions étranges ou incongrues, et témoigner de ce que fut, au XVIII[e] siècle, le goût des amateurs français en matière de peinture hollandaise.

Ces amateurs l'achetaient en quantité, privilégiant moins la nouveauté ou l'invention que la virtuosité d'exécution. De leurs cabinets, de leurs salons, donnés au musée par leurs héritiers, proviennent des compositions animalières où prolifèrent la vache et son veau, le mouton et l'agneau, des scènes de cabaret et de délicieuses natures mortes néerlandaises où, sur fond ténébreux, des verres, carafes et fruits lancent des reflets blancs. La peau d'un citron dessine une spirale jaune clair. Tulipes et roses permettent des arrangements en bleu et rouge décoratifs, que ce soit en bouquet, en corbeille ou en guirlande. Quelques prunes luisantes suffisent à la confection d'un morceau de peinture voluptueuse.

Le genre du paysage n'est pas moins réglé par la convention. Il faut, pour satisfaire l'amateur, une rivière ou un canal, des fermes, de grands arbres et un ciel vaste pour que s'y déploient les nuances de gris pâles teintés de jaune ou de bleu. Van der Hagen et Van Osten, Bloemart et les suiveurs de Ruysdael ont appliqué ces procédés avec une infatigable minutie et, parfois, ont signé des tableaux point trop stéréotypés.

BIZARRE DONC INTÉRESSANT

Ces toiles intéressent moins que quelques raretés que distinguent l'intensité de l'expression ou l'extravagance de l'idée. De Salomon de Bray, la *Jeune Paysanne* n'est pas une de ces figures rustiques et joviales à la Jordaens que le titre fait craindre, mais le fort bon portrait à mi-corps d'une femme au geste suspendu et au regard incertain. Le *Diogène cherchant un homme*, attribué à Pieter Van Mol, surprend par son sujet, plutôt rarement traité, et par la diversité des visages qu'il rassemble autour de la tête du philosophe. Le peintre, trop soucieux de réussir son clair-obscur, a oublié que la scène était supposée se dérouler au grand jour, sur le marché d'Athènes, et a placé au centre une chandelle incongrue. Comme de surcroît la formation de Van Mol et sa carrière demeurent mal connues, on ne saurait trouver meilleur exemple de l'œuvre à problèmes, hétéroclite, bizarre et donc intéressante.

En matière de bizarrerie, la palme revient à une grande composition anonyme, la *Forge du Vulcain*, inspirée du maniériste de Haarlem, Marteen Van Heemskerk. Cette variation pousse à son paroxysme la rhétorique de Heemskerk.

Des nudités musculeuses et tordues occupent tout l'espace de la forge, où luisent des chaînes et des outils. Le dieu et ses ouvriers brandissent théâtralement des marteaux et des masses. Dans la partie droite, apparaît une autre scène, liée à l'histoire de Vulcain : on y voir Mars et Vénus surpris au cours de leurs ébats. Un filet les enserre et les dieux de l'Olympe, tout autour, regardent les amants nus comme la main. On ignore le nom de celui qui inventa ce dispositif théâtral. Anonyme, l'œuvre n'en demeure pas moins passionnante.

Ph. D.

La Pologne célèbre le centenaire de la naissance de Joseph Czapski

PEINTRE, écrivain, humaniste, grand témoin de son siècle, combattant de l'armée Anders, de l'Iran jusqu'à Monte Cassino, Joseph Czapski était né à Prague le 3 avril 1896, dans une famille de l'aristocratie polonaise. A Cracovie – où il étudia les beaux-arts –, dans l'exposition qui lui est consacrée à cette occasion, on a reconstitué la chambre de Maisons-Laffitte, que connaissaient ses visiteurs, dans la maison de la revue *Kyltura*, où il vécut près de cinquante années jusqu'à sa mort, le 12 janvier 1993.

« *Nous sommes sortis nus d'un monde brûlé* », écrivait-il en 1947, farouchement déterminé, devant son œuvre entièrement détruite, à reprendre ses pinceaux.

Il a alors cinquante et un ans et s'établit à Maisons-Laffitte. Figure lumineuse de l'émigration polonaise, Czapski, miraculeusement échappé au massacre de Katyn est bien plus qu'un patriote actif, cofondateur de la revue *Kyltura*.

PROUST AU GOULAG

Ecrivain politique, essayiste (*L'Œil*, L'Age d'homme, 1982), témoin au procès David Rousset, il est l'ami de Romain Rolland, Anna Akhmatova, Gertrude Stein, mais aussi de Malraux, Camus, Maritain, Gabriel Marcel, Daniel Halévy, dont il laisse effigies et témoignages dans un journal de plus de cent cahiers. Cet humaniste, déserteur et objecteur de conscience à vingt et un ans, mobilisé en 1939, emportant dans son balluchon deux tomes de la correspondance de Norwid, inventait pour ses compagnons d'infortune, prisonniers dans les camps sibériens de Starobielsk et de Griazowietz, des conférences sur Proust (*Proust contre la déchéance. Conférences au camp de Griazowietz*. Noir sur blanc, 1987). Mais il est d'abord un peintre.

Héritier de Soutine, de Goya, fasciné par la chromatique de Bonnard et la synthèse constructive de Cézanne, il est l'une des figures dominantes de l'expressionnisme latin, en qui plus d'un « nouveau fauve » pourrait aujourd'hui se reconnaître. Marqué à jamais par le visage de l'homme, il choisit pour thèmes de ses grandes huiles le théâtre du quotidien : métros bondés, cafés, trains de banlieue, salles d'attente, quais de gare, étals de marché ; captivé par le secret des visages, il arpente, pendant près d'un demi-siècle, les théâtres de la capitale, et croque, dans des dessins aigus et sans concession, comédiens et chanteurs : Madeleine Renaud, Michael Lonsdale, Roger Blin, Marc Eyraud, etc.

Dans le Paris des beaux quartiers et des banlieues, c'est par une mise en page très déroutante, adoptant un point de vue presque cinématographique, valorisant des cadrages surprenants, qu'il métamorphose les grises colonnes de la gare Saint-Lazare, une main agacée des fatigues du jour agrippée à la poignée d'un autobus, la manche rouge vif d'un serveur balayant à l'aube devant le Café de Paris, leur conférant une densité toute personnelle.

MODERNITÉ

C'est dans ce jeu paroxystique du vide et du plein, habile à épouser les impératifs du décentrage comme l'attrait pour la périphérie, que Czapski transmue le dérisoire en exceptionnel, la touche colorée en sonorité psychique. Intensément présents par la facture et le chromatisme, souvent même cernés d'un filament noir valant garrot, ses personnages fragmentés, élidés, mutilés, s'absentent donc paradoxalement, comme requis par quelque ailleurs énigmatique. Nostalgie d'un monde perdu ? Quête métaphysique ? Ou plutôt, coulisses absorbantes d'un inconscient agissant telle une autre scène ?

L'œuvre de Czapski, totalement faite en France et tout entière structurée par un imaginaire culturel parisien, réfléchit une vraie modernité qui n'a d'égale que celle d'un Dostoïevski, lorsqu'il écrit : « *Avant de comprendre le sens de la vie, il faut beaucoup aimer la vie.* »

Murielle Gagnebin

96/3





Un opéra sur l'affaire Dreyfus au cœur d'une polémique à New York

Le compositeur de l'œuvre, Jost Meier, n'était pas invité à la première

Le *New York City Opera* présente, jusqu'au 17 avril, *L'Affaire Dreyfus*, opéra écrit par l'Anglo-Hongrois George Whyte, sur une musique du Suisse Jost Meier, et créé en 1994 à Berlin. Ces représentations ont été précédées d'une polémique qui opposa le librettiste et le compositeur, le premier réclamant la paternité de l'œuvre au détriment du second, qui n'était même pas invité à assister à la première.

NEW YORK
de notre correspondant

Autour d'une table, en ombres chinoises, une famille est réunie : un militaire, sa femme, leurs deux enfants en habits de marin. Dansant dans un rai de lumière lunaire, des flocons de neige tombent lentement. Moment d'intimité, moment de paix, qui vole en éclats comme une foule vêtue de noir *crève les remparts* de papier qui constituent le décor, la rage et l'insulte aux lèvres : *« Mort au juif ! Sale juif ! Mort au traître ! »* C'est ainsi que commence *L'Affaire Dreyfus*, opéra de George Whyte (livret) et de Jost Meier (musique), qui se joue au New York City Opera, du Lincoln Center, depuis mardi 2 avril. Cette série de représentations prévues jusqu'au 17 avril s'accompagne d'un *colloque*, d'une exposition. Et d'une polémique que certains n'ont pas hésité à appeler « l'affaire » de l'Affaire Dreyfus.

« A qui appartient l'Affaire Dreyfus ? », titrait le quotidien New *York Times* le 31 mars. Une polémique absurde a en effet précédé la présentation du Lincoln Center. Une fâcherie judiciaire entre George Whyte et Jost Meier portant sur le copyright, les droits de la musique, le partage des royalties. Nouveau directeur du New York State and City Opera, Paul Kellog héritait des accords passés par son prédécesseur, Christopher Keene, selon lesquels il ne *fallait traiter qu'avec George* Whyte. On apprenait même que Jost Meier était prié de ne pas assister à la première américaine de son œuvre. Tandis que les milieux de la musique protestent, Jost Meier, qui vit en Suisse, fait le voyage et s'offre une place pour la dernière des « couturières ». La direction du New York City Opera fait marche arrière, invitant officiellement le compositeur à la représentation et au dîner qui suit. *En fin de spectacle, le salut de* Meier, séparé de George Whyte par les principaux interprètes, était quelque peu nerveux...

Au Lincoln Center, la mise en scène de Laura Kelley reprend et « ajuste » celle, originale, de Thorsten Fischer pour la création de l'œuvre, le 8 mai 1994 au Deutsche Opera, de Berlin. Des panneaux de papier déchiquetés soulignent le déchirement de la famille et de la société. Quand le capitaine Dreyfus est dégradé, s'éclaire peu à peu – en jaune – une fosse en forme d'étoile de David. Le jaune de l'infâmie envahit peu à peu le décor, se répandant jusque sur les croix des cimetières. Le second acte est rouge. Rouge comme le Moulin où l'action se déroule. Rouge comme la robe de Mary Pays, maîtresse d'Esterhazy, qui alimente la folie collective par des chansons obscènes. Rouge comme le sang que réclame la foule au cours d'une *Marseillaise* anti-juive (*« Tremblez, youpins, et vous, perfides / Le jour de gloire est arrivé / Contre nous de la juiverie... »*). Texte repris mot pour mot des documents de l'époque, comme les autres chansons « populaires », chantées en français.

L'épisode de la lettre restée sans réponse de Lucie Dreyfus au pape

Grand, grisonnant, avec une mini-queue de cheval qui dément une allure de directeur de banque, George Whyte, âgé de soixante-deux ans, est né à Budapest. Fuyant le nazisme, ses parents s'installent à Londres en 1939. Trente-deux membres de sa famille, cependant, mourront à Auschwitz. Il a trois ans, dit-il dans l'appartement qu'il a loué pour deux mois près du Lincoln Center, lorsque son père lui parle de l'affaire Dreyfus. Celle-ci ne cessera de l'obséder : il en fera même l'essentiel (pour l'instant) de son activité professionnelle. C'est lui qui conçoit l'idée d'un opéra sur l'affaire. Il approche d'abord, pour la musique, le Polonais Krzysztof Penderecki. Un échec. *« Si j'agite volontiers la bannière juive*, précise le librettiste, *Krzysztof, lui, est très profondément catholique. »* Certains épisodes lui déplaisent, notamment la lettre écrite par Lucie Dreyfus au pape, *et restée sans réponse*. Whyte s'adresse alors au compositeur suisse Jost Meier dont la musique aux multiples inspirations (Hindemith, Zimmerman, Janacek...) mêle l'atonal, l'expressionnisme et le parlé. Ils mèneront le projet à terme, avant de se brouiller.

Pour Whyte, l'affaire Dreyfus est plus que jamais d'actualité. *« Au moment de la chute du mur de Berlin j'ai eu le sentiment d'assister, certes, à une vraie réconciliation mais aussi à la renaissance d'un certain nationalisme et de son terrifiant jumeau, un chauvinisme frénétique et sans nuance. »* Et il extrait de ses archives une photographie de la tombe d'Alfred Dreyfus et de sa petite-fille Madeleine Levy (déportée à Auschwitz en 1943), dans un cimetière parisien : la tombe est souillée de *« Sieg Heil ! »* et de croix gammées... Il est en train de lui consacrer une œuvre, livret et musique.

Henri Béhar

Une exposition itinérante

La Galerie du City Opera a été transformée pour l'exposition intitulée « L'affaire Dreyfus : la dégénérescence de la vérité et de l'histoire », où sont présentées quarante-huit photographies de caricatures, dessins et portraits d'Alfred Dreyfus, recueillis dans nombre de journaux internationaux de l'époque et appartenant pour la plupart à la collection de George Whyte. Ces documents vont de l'illustration (*Le Petit Journal*), à l'abominable (*Libre parole, Je suis partout*), en passant par le satirique (*Kikiriki*, périodique viennois humoristique et antisémite). On peut y voir aussi la première réaction américaine (le magazine new-yorkais *Puck*). Accompagnant l'opéra où qu'il soit représenté, cette exposition itinérante sera démontée le 19 avril, puis bientôt remontée à Genève.

A Rouen, une brillante « Cenerentola » malgré des difficultés financières

Marc Adam met en valeur l'humour de Rossini

LA CENERENTOLA, de Rossini. Avec Elsa Maurus (Cenerentola), Thierry Félix (Dandini), Brigitte Toulon (Clorinda), Myriam Rossignol (Tisbe), Gegory Cross (Don Ramiro), Paul Guigue (Don Magnifico), Vincent Le Texier (Alidoro), Orchestre symphonique de Rouen, chœurs et ballet du Théâtre des Arts, Jérôme Pillement (direction). Marc Adam (mise en scène), Jean Bauer (décors et costumes), Hervé Gary (lumières), Philip Lansdale (chorégraphie). THÉÂTRE DES ARTS-OPÉRA DE NORMANDIE, le 29 mars. Ce *spectacle sera repris au Théâtre* de Caen les 11 et 12 avril à 20 h 30. Tél. : 31-30-76-20.

ROUEN
de notre envoyé spécial

Le Théâtre des Arts de Rouen affiche *La Cenerentola* alors même que ses difficultés financières menacent de le transformer en Cendrillon du paysage lyrique français. *Les restrictions* budgétaires récemment imposées par le conseil général ne lui permettent pas d'envisager l'avenir en rose, malgré le travail remarquable effectué par Marc Adam et son équipe depuis cinq ans. La plupart des contes de fées finissent bien : il est à craindre que celui-ci ne tourne au désastre, si les instances locales n'assurent *pas au Théâtre des conditions* décentes d'existence.

Pourtant *La Cenerentola* rouennaise brille de mille feux. Dernier volet d'une trilogie inaugurée avec *Le Barbier de Séville* et *Le Turc en Italie*, cette production se distingue par la complicité désormais exemplaire d'une équipe (Marc Adam, Jean Bauer, Elsa Maurus) réunie pour la troisième *fois consécutive*. Jean Bauer signe en particulier un décor qui permet à la mise en scène de Marc Adam de s'épanouir. Avec sa façade vue en coupe, percée de fenêtres qui ouvrent sur des chambres mansardées, natures mortes et autres vanités, ce dispositif préserve en outre toute la poésie de cette comédie douce-amère signée du meilleur Rossini.

Le jeune directeur sait que mettre en scène Rossini ne consiste pas à faire des chanteurs de simples pantins au service d'une farce plus ou moins épaisse, mais à les diriger réellement. Ainsi tire-t-il des deux sœurs de Cendrillon (Brigitte Toulon et Myriam Rossignol, parfaites en péronnelles écervelées) des miracles de drôlerie. Tout *l'humour du spectacle repose* ainsi sur la caractérisation des personnages, et sur quelques gags soigneusement distillés – comme le mariage de Cendrillon, morceau de bravoure avec défilé de robes nuptiales et garçons d'honneur brandissant *Gala*, scène tellement drôle qu'elle en éclipserait pour une fois la musique et oblige Elsa Maurus à chanter son aria final sous les éclats de rire.

La jeune mezzo est magnifique de bout en bout : voix souple, ample, nuancée, elle domine la distribution, justifiant une fois de plus la confiance qu'a placée en elle la direction du Théâtre (elle y fit ses grands débuts scéniques). Thierry Felix lui donne la réplique d'une voix tout aussi claire et *aussi attentive à la qualité du* phrasé. Seul le Ramiro de Gregory Cross dépare un peu dans cette distribution : vocalement étriqué, il semble étranger au spectacle. Il ne doit pas être facile d'être le seul étranger dans une production 100 % française !

L'Orchestre symphonique de Rouen a encore des progrès à faire. Trois productions rossiniennes *n'ont pas suffi à lui donner* le sens de cette musique qu'il parsème de sonorités hasardeuses (l'ouverture !). Il faudra toute la compétence de Jérôme Pillement pour qu'il parvienne au terme du spectacle sans transformer complètement le carrosse en citrouille.

Jacques-Emmanuel Fousnaquer

Subventions à la baisse

La décision récente du conseil général de la Seine-Maritime de revoir ses subventions à la baisse (4,275 millions de francs en 1995, 3 millions en 1996, 3 millions prévus en 1997) porte un nouveau coup au Théâtre des *Arts-Opéra de Normandie, qui a* pourtant fait preuve sous la houlette de Marc Adam d'une politique artistique inventive et d'un rajeunissement sensible de son public. Le nombre de représentations annuelles (61 en 1993) ne devrait pas excéder vingt-cinq la prochaine saison. Les frais de personnel (14,1 millions de francs en 1993) seront ramenés à 5,7 millions. *« La question se pose aujourd'hui de savoir s'il faut continuer à entretenir un orchestre, un chœur, un ballet, un atelier de décors*, s'interroge Marc Adam. *Il faudrait 15 ou 20 millions de francs supplémentaires pour pouvoir faire de l'opéra dans des conditions normales. Je crains de ne plus pouvoir mener ma politique de sensibilisation du public, de réflexion sur la programmation et de fidélisation des artistes. »* Le contrat actuel de Marc Adam prendra fin en juin.

Hâj Qôrban Soleimâni, barde paysan qui rencontra le diable

S'OCCUPER de ses pommiers et de ses vignobles, cultiver l'orge et le blé, c'est aussi important que de se consacrer à l'expression de son art. Considéré comme l'un des plus illustres et des derniers grands bardes d'Asie centrale encore vivants, Hâj Qôrban Soleimâni, qui a subjugué le public du Théâtre de la Ville le 3 avril, aime rappeler qu'il est également paysan. S'il se reconnaît détenteur d'une traditioin musicale ancestrale, investi d'une mission divine, *« gardien d'un trésor appris de mon père et que j'ai le devoir de transmettre à mon fils »*, précise-t-il, il aime sa terre et jamais ne la délaisse. Il lui arriva même autrefois de refuser d'aller jouer dans un mariage, trop occupé par son travail aux champs. Diseurs de contes et de chants épiques, les bardes, appelés *bakhshi* dans sa région, le *Khorassan du Nord*, situé entre les plaines d'Asie centrale et le plateau iranien, sont de tous les mariages. Ils y ont une place réservée et, après le repas des noces, racontent et chantent des heures durant.

Hâj Qôrban Soleimâni, lui, se considère aujourd'hui trop vieux pour cela. Il ne se produit qu'en concert, veillant à ne jamais rester longtemps éloigné de son village, Aliâbâd, où il est né en 1920. *« Ma famille vit ici depuis sept générations. Ainsi notre tradition reste pure, elle ne subit pas les influences de la ville. »* La ville, où, si l'on n'y prend pas garde, les *bakhshi* risquent de disparaître des *qahve khâne* (maisons de thé), peu à peu remplacés par la télévision.

DIX-HUIT ANS DE SILENCE

Cet acharnement à préserver le caractère authentique du répertoire incite le maître à dicter des conseils aux jeunes musiciens ou à son fils, Alireza, en compagnie duquel il se produit. *« Je leur dis d'avoir à côté un autre métier. Si la musique reste l'unique source de revenus pour l'artiste, elle va inévitablement se déprécier, perdre son âme, car celui-ci va accepter des compromis pour en tirer davantage de subsides. »*

Un *bakhshi* doit être aussi bon narrateur (*« savoir donner la chair de poule à ses auditeurs »*) que chanteur. Alternant les passages en prose avec ceux en vers, il doit connaître les différents *maqâm* (airs mélodiques) et parfaitement maîtriser son instrument, le *dotâr*. *Parce qu'un jour un mollah lui dit que ce luth* était maudit, Hâj Qôrban Soleimâni cessa d'en jouer. Il l'a repris seulement dix-huit ans plus tard, un autre religieux l'ayant convaincu que cet instrument était au contraire béni de Dieu. Si ce silence lui permit d'échapper aux foudres de l'intégrisme religieux (au début de la révolution islamique, les *bakhshi*, à qui l'on reprochait d'avoir joué sous l'ancien régime, voyaient leurs instruments systématiquement détruits par les gardiens de la révolution), il fut lourd de conséquences.

« Cette longue interruption, déplore Hâj Qôrban Soleimâni, *m'a fait oublier de nombreux textes et maqâm. C'est comme si j'avais trahi la culture de mon pays. »* On ne l'y reprendra plus. Aussi longtemps que la vie lui en donnera la force, il continuera de chanter et raconter en turc, sa langue maternelle, en persan ou en kurde, cycles épiques et romances populaires. *« Je suis sûr que celui qui m'a détourné de mon chemin était le diable déguisé en religieux. Je me suis fait avoir une fois, il n'y aura pas de deuxième fois ! »*

Patrick Labesse

Quand Pierre Boulez joue au professeur

PAR DEUX FOIS en une semaine, Pierre Boulez s'est trouvé faire de l'ombre à l'Ensemble InterContemporain, dont il fut le fondateur. La première fois en dirigeant la Philharmonie de Vienne le soir même où l'EIC s'escrimait à attirer quelques curieux pour un programme de créations. La seconde, *en partageant* l'affiche d'une série de *master-classes* avec David Robertson, l'actuel chef de l'EIC, au risque d'éclipser complètement celui-ci.

Combat d'autant plus inégal que, pour son concert viennois, Boulez dirigeait, le 28 mars, l'un des programmes les plus classiques qu'il lui eût été donné de présenter à Paris depuis des lustres : la *Symphonie n° 104* de Haydn et la *Cinquième* de Mahler. Entendre Haydn par Boulez (comme par Ozawa et Levine, du reste) ferait douter que l'auteur des *Saisons* eût jamais mis les pieds à Vienne. C'est moins une interprétation qu'une espèce de lecture au pied de la lettre, qui scrute les lignes et les articulations de la partition avec une acuité décourageante. Mahler pose *évidemment* moins de problèmes au chef, encore qu'il faille toujours un certain temps pour s'acclimater au style particulier qu'il y déploie : soit trente minutes aux sonorités tranchantes et aux ruptures de ton, qui nous ont paru bien longues. Passé cette période d'accoutumance, on a pu apprécier une *Cinquième* fébrile et chaleureuse, investie de toutes les passions possibles.

Le 4 avril, Pierre Boulez s'avance sur le plateau de la salle de La Villette pour y ouvrir la série de cours publics qu'il donne avec l'Orchestre de Cleveland. Il s'adresse au public, lance quelques plaisanteries, présente l'orchestre et les stagiaires. Christoph von Dohnanyi est assis au sixième rang de l'orchestre. Les *Poèmes pour mi* de Messiaen sont au programme de cette leçon réservée à quelques élèves chevronnés. On ne sait pas *au juste* ce que Boulez a à apprendre à Daniel Harding, le jeune assistant d'Abbado et de Rattle – allure preste, gestes assurés – ou à Pascal Rophé, le non moins jeune *directeur de l'Ensemble Itinéraire*. Du moins, le spectacle est-il garanti.

D'un geste doux, cassant ou large, le chef influe en une seconde sur la sonorité de l'orchestre

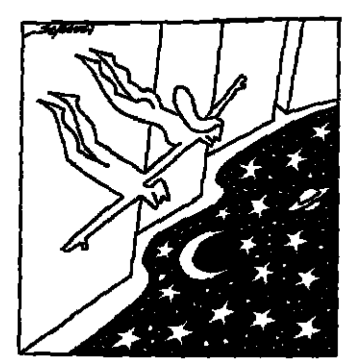
Boulez est charmant, drôle, attentionné et moqueur comme un bon père de famille. Pour interrompre un stagiaire égaré, nulle brusquerie. Une petite pression amicale sur l'épaule suffit. Un petit mot (en anglais) pour mettre le candidat en confiance. *« Je sais que je suis impressionnant, mais ne vous laissez pas troubler »*, lance-t-il au Finlandais Tuomas Ollila. Plus loin, le Chinois Lan Shui croit que l'orchestre a fait un mauvais départ. *« Numéro 4 »*, rectifie-t-il. *« Je crois qu'ils savent*, raille le chef, *mais ils n'ont pas bien compris votre battue. »* La séance est d'autant plus savoureuse que la philosophie boulézienne est simple : il n'y a pas d'effet musical qu'un geste sûr et bien senti ne permette d'obtenir. Ce qui donne à ses cours leur pragmatisme *souriant et leur attrait* constant. Boulez insiste en particulier sur la façon dont le geste – doux, cassant, large – influe sur la sonorité. Les exemples qu'il offre lui donnent amplement raison : en une seconde, l'Orchestre de Cleveland est transfiguré. La limite entre le conseil et la persuasion est néanmoins ténue. Dans une conférence donnée en décembre 1995, le chef affirmait : *« Il est inutile d'essayer d'imiter la gestuelle d'une autre personne : vous imitez sa façon de faire sans la comprendre, puisque la gestuelle est directement liée à la personne. »* Devant les stagiaires, il se montre autrement directif : *« C'est un peu : "Faites comme moi ou rien" »*, confie Pascal Rophé. C'est là tout le paradoxe d'un chef, que le jeune Français qualifie d'ailleurs de *« très inhibant »*.

J.-E. F.

★ **Sergiu Celibidache donnera un cours public de direction d'orchestre à la Schola Cantorum (269, rue Saint-Jacques, Paris 5e), les 6, 7 et 8 avril, de 17 heures à 20 heures.**

Les paysages contemplatifs de Thibaut Cuisset

Le photographe expose au Théâtre de Gap



« NE ME DEMANDEZ PAS ce que je fais, de toute façon je voyage », répond Thibaut Cuisset quand on le questionne sur ses photographies. Ce n'est pas la peine non plus de l'interroger sur les couleurs attractives et improbables qu'il arrive à capter, sur la distance qu'il introduit entre la réalité du paysage et les images à énigmes qu'il en ramène, vides de gens mais pleines de signes et donc de sens, à les regarder de près, sur nos sociétés. Des photographies contemplatives à souhait. Thibaut Cuisset, lauréat du prix Moins trente en 1987, ancien pensionnaire de la villa Médicis à Rome, membre de l'agence Métis, amoureux de Robert Frank et de Robert Adams, est un *« voyageur des espaces ordinaires »* comme il se qualifie. Il expose à Gap « l'Europe en miniature » (des panoramiques fragiles) et un travail méconnu sur l'Australie.

★ La Passerelle, galerie du Théâtre de Gap, 137, boulevard Georges-Pompidou, Gap (Hautes-Alpes). Tél. : 92-52-52-52. Jusqu'au 4 mai.

UNE SOIRÉE À PARIS

Kaïdara
Hammadi, Dembourou et Hamtoudo répondent, au cours d'un voyage initiatique, aux énigmes d'un Dieu multiforme. Djembés électriques, chant du hip hop, ambiances funky pour ce *Kaïdara*, d'Amadou Hampâté Ba, mis en scène par Lucio Mad, adapté par Gabor Rassov avec des musiques de Dom Farkas, Boni Gnahoré et Chéri-Papa Disco.
Théâtre La Piscine, 254, avenue de la Division-Leclerc, Châtenay-Malabry (92). RER B Antony. 20 h 45, jusqu'au 14 avril ; 17 h 30, dimanche. Relâche lundi. Tél. : 46-83-83-87.
De 60 F à 100 F.

Joyce Carol Oates
En cas de meurtre, de Joyce Carol Oates, adapté par Jean-Claude Grumberg et mis en scène par Lucienne Hamon, prend pour cible la télévision. Le vécu comme spectacle permanent, le malheur privé livré en public, le viol des consciences pour le bonheur de l'Audimat. Avec Andréa Ferreol, Maurice Barrier et Lionnel Astier.
Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt, Paris 8e. Du 9 avril au 29 juin. 21 heures, mardi, jeudi, vendredi et samedi ; 19 h 30, mercredi. 15 h 30, dimanche. Tél. : 44-95-98-10. De 80 F à 150 F.

John Greaves
Le bassiste, chanteur et compositeur amène sur scène les magnifiques mélodies et les textes décalés de son disque *Songs* (Resurgence-Label Acousti). Une merveille de grâce notamment mis en voix par Caroline Loeb, Susan Belling et Kristoffer Blegvad présents pour ce concert.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 10. Tél.: 45-23-51-41. 120 F.

Milosz
Laurent Terzieff a monté un parcours poétique autour de textes d'Oscar Milosz, né en 1877, poète et diplomate lituanien qui choisit la France pour patrie et le français comme langue de création.
Théâtre de l'Atelier, place Charles-Dullin, Paris 18e. 18 h 30, du mardi au vendredi. A partir du 10 avril. Tél. : 46-06-49-24. De 70 F à 120 F.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

LES CAPRICES D'UN FLEUVE
Film français de Bernard Giraudeau, avec Bernard Giraudeau, Richard Bohringer, Thierry Fremont, Roland Blanche, Raoul Billerey, Aissatou Sow (1 h 51).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation : 40-30-20-10); 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38; 36-68-68-12); Bretagne, 6e (39-17-10-00; réservation : 40-30-20-10); La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07; réservation : 40-30-20-10); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); George-V, dolby, 8e (36-68-43-47); Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43; 36-65-71-88; réservation : 40-30-20-10); Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins-Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (36-68-75-15; réservation : 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation : 40-30-20-10).

CHACUN CHERCHE SON CHAT
Film français de Cédric Klapisch, avec Garance Clavel, Zinedine Soualem, Renée Le Calm, Olivier Py, Arapimou, Rambo (1 h 35).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73; 36-68-41-45); Le Balzac, 8e (45-61-10-60); UGC Opéra, dolby, 9e (36-68-21-24); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Escurial, dolby, 13e (47-07-28-04; réservation : 40-30-20-10); Mistral, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation : 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (39-17-10-00; réservation : 40-30-20-10); Majestic Passy, dolby, 16e (44-24-46-24; réservation : 40-30-20-10); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation : 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation : 40-30-20-10).

COPYCAT (*)
Film américain de Jon Amiel, avec Sigourney Weaver, Holly Hunter, Dermot Mulroney, William McNamara, Will Patton, John Rothman (2 h 04).
VO: Gaumont les Halles, dolby, 1er (40-39-99-40; réservation : 40-30-20-10); 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83; 36-68-68-12); Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08; 36-68-75-55; réservation ; 40-30-20-10); UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56); 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Gaumont Parnasse, dolby, 14e (réservation : 40-30-20-10); 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79; 36-68-69-24); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation : 40-30-20-10).
VF: Rex, dolby, 2e (36-68-70-23); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation : 40-30-20-10); UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33); Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55; réservation: 40-30-20-10); Miramar, dolby, 14e (39-17-10-00; réservation: 40-30-20-10); Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96; 36-65-71-44; réservation: 40-30-20-10).

L'ÉDUCATRICE
Film français de Pascal Kané, avec Alexandra Winisky, Nathalie Richard, Jean-François Stévenin, Brigitte Roüan (1 h 33).
Saint-André-des-Arts-I, 6e (43-26-48-18).

EGGS
Film norvégien de Bent Hamer, avec Sverre Hansen, Kjell Stormoen, Leif Andrée (1 h 26).
VO: Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).

ENFANTS DE SALAUD
Film français de Tonie Marshall, avec Anémone, Nathalie Baye, François Cluzet, Molly Ringwald, Jean Yanne (1 h 40).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62); UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14; 36-68-70-14); UGC Triomphe, dolby, 8e (36-68-45-47); Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31; 36-68-81-09; réservation : 40-30-20-10); Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-67; 36-65-71-33; réservation : 40-30-20-10); UGC Lyon-Bastille, 12e (36-68-62-33); UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27); Mistral, 14e (39-17-10-00; réservation : 40-30-20-10); UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31); Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22; réservation : 40-30-20-10).

LA MADRE MUERTA
Film espagnol de Juan Emmanuel Bajo Ulloa, avec Karra Elejalde, Ana Alvarez, Lio Silvia, Marso, Elena Irureta, Ramon Barera (1 h 42).
VO: Espace Saint-Michel, dolby, 5e (44-07-20-49); Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14; réservation : 40-30-20-10); Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20; réservation : 40-30-20-10).

OTHELLO
Film britannique d'Olivier Parker, avec Laurence Fishburne, Irène Jacob, Kenneth Branagh, Nathaniel Parker, Michael Maloney, Anna Patrick (2 h 05).
VO: UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58); Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); L'Arlequin, dolby, 6e (45-44-28-80; réservation : 40-30-20-10); Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55; réservation : 40-30-20-10); 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81; 36-68-69-27); Sept Parnassiens, dolby, 14e (43-20-32-20; réservation : 40-30-20-10).

TOUT EST FINI ENTRE NOUS
Film franco-italien de Furio Angiolella, avec Elena Sofia Ricci, Richard Berry, Lucio Allocca, Alessandra Casella, Ricardo Acerbi, Jessica Forde (1 h 25).
VO: Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85; réservation : 40-30-20-10).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

CLASSIQUE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

MARDI 9 AVRIL

Opéra-Comique Cabaret
Quand des acteurs chantent des extraits d'opérettes.
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. 20 heures, le 9; 20 h 30, les 10, 11, 12, 15 et 16; 16 heures et 20 h 30, le 13; 16 heures, le 14. Tél. : 42-44-45-46. 100 F.

Ensemble orchestral de Paris
Chostakovitch : *Symphonie de chambre*. Mozart : *Concerto pour piano et orchestre KV 456*. Haydn : *Symphonie no 104 « Londres »*. Elisso Virssaladze (piano), Rudolf Barshaï (direction).
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 h 30, le 9. Tél. : 49-52-50-50. De 90 F à 270 F.

La Grande Duchesse de Gérolstein
d'Offenbach. Béatrice Burley, Anna Holroyd (la grande duchesse), Agnès Bove (Wanda), Pierre Catala, Eric Vignau (Fritz), Maurice Xiberras, Hervé Hennequin (le général Boum), Eric Vignau, Jean-Pierre Chevalier (le prince Paul), Eric Perez (le baron Puck), Chœur et orchestre d'Opéra éclaté, Joël Suhubiette, Didier Lucchesi (direction), Olivier Desbordes (mise en scène).
Théâtre Silvia-Monfort, 106, rue Brancion, Paris 15e. Mo Porte-de-Vanves. 20 h 30, les 9, 10, 11, 12, 13 et 16; 17 heures, le 14, jusqu'au 11 mai. Tél. : 45-31-10-96. Location Fnac, Virgin. 160 F.

MERCREDI 10 AVRIL

Billy Bud
de Britten. Rodney Gilfry (Billy Bud), Robert Tear (capitaine Vere), Eric Halfvarson (Claggart), David Wilson-Johnson (Redburn), Gidon Saks (Flint), Daniel Sumegi (Ratcliffe), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Gary Bertini (direction), Francesca Zambello (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. 19 h 30, les 10, 12, 15, 17, 20, 22 et 25; 15 heures, le 28. Tél. : 44-73-13-00. De 60 F à 590 F.

Bruno Belthoise (piano), Le Concert impromptu.
Beethoven : *Quintette pour piano et vents op. 16*. Danzi : *Quintette à vent*. Ropartz : *Pièces pour quintette à vent*. Roussel : *Divertissement pour quintette à vent et piano*. Poulenc : *Sextuor*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 10. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

Orchestre de Paris
Chopin : *Concerto pour piano et orchestre no 1*. Lutoslawski : *Symphonie no 4*. Scriabine : *Poème de l'extase*. Eldar Nebolsin (piano), Donald Runnicles (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, les 10 et 11. Tél. : 45-63-07-96. Location Fnac, Virgin. De 60 F à 240 F.

Il Giardino armonico
Corrette. Haendel : *Concertos pour orgue et orchestre*. Etienne Baillot (orgue).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 21 heures, le 10. Tél. : 39-20-78-00. De 70 F à 220 F.

JEUDI 11 AVRIL

Le Trésor de la nuit
Opéra de marionnettes d'Alain Féron. Sandrine Rondot (soprano), Adrian Brand (ténor), Jérôme Corréas (baryton-basse), Hélène Le Roux (marionnettistes), Ensemble Denojours, Christophe Vella (direction), Claudio Cinelli (mise en scène).
Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 15 heures et 20 heures, les 11, 18 et 25; 20 heures, les 12, 19 et 26; 16 h 30, les 13, 20 et 27; 15 heures, les 14, 16, 17, 21, 23, 24 et 28. Tél. : 44-84-44-84. 75 F.

Hanna Schaer (mezzo-soprano), Xavier Phillips (violoncelle), Jean-François Heisser (piano), Quatuor Arpeggione.
Dukas : *La Plainte au loin du faune, Interlude et finale sur un thème de Rameau*. Gagneux : *Quatuor à cordes no 1*. Magnard : *Sonate pour violoncelle et piano*. Bizet. Chausson : *Mélodies*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 11. Tél. : 49-53-05-07. De 90 F à 200 F.

La Folie Tristan
d'après Wagner. Marcel Quillévéré (Tristan), Cécile Perrin (Iseult), Etienne Oumedjkane (comédien), Yann Haym (cor), Erika Guiomar (piano), Max Charruyer (mise en scène).
Péniche Opéra, 200, quai de Jemmapes, Paris 10e. Mo Jaurès, Louis-Blanc. 21 heures, les 11, 12 et 13; 17 heures, le 14. Tél. : 43-49-08-15. 120 F.

VENDREDI 12 AVRIL

Nuit de la voix
Œuvres de Montéclair, Schumann, Kuhnau, Duruflé, Désenclos, Humperdinck, Bach, Gesualdo, Pablo, Britten, Vaughan-Williams, Tippett et Scarlatti. Le Parlement de musique, Les Solistes de Lyon, Alla Francesca, Ensemble vocal Jean Sourisse, Maîtrise de l'Opéra de Lyon, Ensemble Métamorphoses de Paris, Les Jeunes Solistes, Ensemble Clément Janequin, Chœur de chambre Accentus, Il Seminario musicale.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 20 heures, le 12. Tél. : 49-52-50-50. Entrée libre sur invitation.

Radu Lupu (piano).
Beethoven : *Sonate pour piano op. 10 no 1*. Schubert : *Sonate pour piano D 845*.
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-61-53-00.

Philippe Depetris (flûte), Trio Euterpe.
Mozart : *Quatuors pour flûte et cordes nos 1, 2, 3 et 4*.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 12. Tél. : 49-53-05-07. De 75 F à 200 F.

SAMEDI 13 AVRIL

Andreas Scholl (haute-contre), Karl Ernst Schröder (luth), Markus Märkl (clavecin).
Œuvres de Wolkenstein, Senfl, Schein, Rigaud, Boyer, Dowland, Purcell et Blow.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 18 heures, le 13. Tél. : 42-74-22-77. 80 F.

Finale du concours de harpe Lily Laskine
Glière : *Concerto pour harpe et orchestre*. Orchestre symphonique de la Garde républicaine, Roger Boutry (direction).
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Mo Miromesnil. 18 h 30, le 13. Tél. : 49-53-05-07. 100 F.

Orchestre national d'Ile-de-France
Grieg : *Peer Gynt*. Pia Freund (soprano), Hans Lydman, Sören Lillkung (baryton), Thierry Pillon (récitant), Chorus Cathedralis Aboensis, Jacques Mercier (direction).
Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 13. Tél. : 45-61-53-00. De 70 F à 190 F.

Orchestre de Picardie
Penderecki : *Sinfonia per archi, Concerto pour flûte et orchestre*. Beethoven : *Symphonie no 7*. Patrick Gallois (flûte), Krzysztof Penderecki (direction).
Suresnes (92). Théâtre Jean-Vilar, 16, place Stalingrad. 21 heures, le 13. Tél. : 46-97-98-10. 150 F.

Ensemble Capriccio Stravagante
Caproli. Rossi. Melani. Legrenzi : *Airs et cantates*. Isabelle Desrochers, Isabelle Poulenard (sopranos), Skip Sempé (direction).
Versailles (78). Chapelle royale du château. 17 h 30, le 13. Tél. : 39-20-78-00. 80 F.

DIMANCHE 14 AVRIL

Michel Béroff, Jean-Philippe Collard (piano), Gérard Pérotin, Guy-Joël Cipriani (percussions).
Mozart : *Sonate pour piano à quatre mains KV 497*. Bartok : *Sonate pour deux pianos et percussions*.
Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris 8e. Mo Alma-Marceau. 11 heures, le 14. Tél. : 49-52-50-50. 100 F.

Ursula Dütschler (clavecin).
Œuvres de Forqueray, Duphly, Balbastre et Couperin.
Hôtel de Crillon, 10, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. 17 heures, le 14. Tél. : 40-08-44-25. 200 F.

JAZZ

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Bojan Z Group
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 9. Tél. : 45-23-51-41.

Endangered Species
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, le 9. Tél. : 40-26-46-60. 20 F.

Jean-Michel Pilc, Paulino de La Porte, Aldo Romano
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 10 et 11. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Welcome
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 10, 11, 12 et 13. Tél. : 40-26-46-60. 100 F.

Pierre-Jean Gaucher « Zappa Quintet », Antoine Illouz
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 11. Tél. : 42-30-15-16. 30 F.

Stéphane Grappelli
Petit Journal Montparnasse, 13, rue du Commandant-René-Mouchotte, Paris 14e. Mo Gaîté, Montparnasse-Bienvenüe. 21 heures, le 11. Tél. : 43-21-56-70. 150 F.

Freddie Hubbard Sextet
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Paul Dunmall, Paul Rogers
avec Valentin Clastrier
les 11 et 12.
avec Marc Ducret
le 13.
Montreuil (93). Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir. 20 h 30. Tél. : 42-87-25-91. 80 F.

Gérard Marais Quartet Opéra
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 heures, les 12 et 13. Tél. : 42-33-22-88. De 78 F à 100 F.

Zhivaro
Argenteuil (95). Cave Dimière, 107, rue Paul-Vaillant-Couturier. 21 heures, le 12. Tél. : 34-23-44-70. 80 F.

Philippe Laccarrière Onztet
Athis-Mons (91). Salle Ventura, rue Samuel-Desbordes. 21 heures, le 13. Tél. : 60-48-46-18. 90 F.

BANLIEUES BLEUES
Renseignements au 43-45-66-00

Lousadzak, Slide Ride
Pantin (93). Salle Jacques-Brel, 42, avenue Edouard-Vaillant. Mo Aubervilliers-Quatre-Chemins. 20 h 30, le 9. Tél. : 49-15-40-00. 90 F.

Jean-Pierre Drouet « duos »
Saint-Ouen (93). Espace 1789, 2, rue Bachelet. 20 h 30, le 10. 90 F.

Trio Joëlle Léandre, François Houle, Georg Graewe
Trio Bley/Paker/Philips
Saint-Denis (93). Bourse du travail, 11, rue Génin. Mo Saint-Denis-Porte-de-Paris. 20 h 30, le 11. 90 F.

Etienne Brunet, The Jhetto Plays the Music of Sun Ra
Romainville (93). Salle des fêtes, avenue Paul-Vaillant-Couturier. 20 h 30, le 12. Tél. : 49-15-55-26. 90 F.

Elvin Jones Jazz Machine
Romainville (93). Salle des fêtes, avenue Paul-Vaillant-Couturier. 17 heures, le 14. 90 F.

ROCK

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

The Hoax
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 8. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Vincent Bucher, Marine Band Club
Utopia Jazz Club, 79, rue de l'Ouest, Paris 14e. Mo Pernety. 22 heures, le 8. Tél. : 43-22-79-66.

Polo
L'Archipel, 50, rue Basfroi, Paris 11e. Mo Voltaire. 18 heures, les 10 et 11. 30 F.

The Wedding Present, Lambchop
Arapaho, 30, avenue d'Italie (Centre Italie II), Paris 13e. Mo Place-d'Italie. 20 heures, le 14. Tél. : 53-79-00-11. De 100 F à 110 F.

Sting
Palais omnisports de Paris-Bercy, 8, boulevard de Bercy, Paris 9e. Mo Porte-de-Bercy. 20 h 30, les 14 et 15. Tél. : 44-68-44-68. 220 F.

Big Soul
Etampes (91). Salle des fêtes, avenue de Bonnevaux. 20 h 30, le 13. Tél. : 69-92-69-00. 45 F.

Les Garçons bouchers
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 12. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.

The Fleshtones
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 20 h 30, le 13. Tél. : 69-43-03-03. 90 F.

Positive Black Soul
Ris-Orangis (91). Le Plan, rue Rory-Gallagher. 19 heures, le 14. Tél. : 69-43-03-03. 80 F.

CHANSON

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Tuba Song
Théâtre du Renard, 12, rue du Renard, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. 19 heures, du mardi au samedi. Jusqu'au 20 avril. Tél. : 42-71-46-50. 120 F.

Philippe Noireaut et Marie-Jo Thério
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 20 heures, du mardi 9 au samedi 20 avril. Tél. : 42-36-37-27. 40 F.

Anna Prucnal
Déjazet, 41, boulevard du Temple, Paris 3e. Mo République. 20 h 30, du mardi au samedi. Jusqu'au 28 avril. Tél. : 48-87-52-55. De 100 F à 160 F.

Dan Bigras
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. 22 h 15, les 9, 10, 11 et 12. Tél. : 42-36-37-27. 80 F.

Les Elles
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 20 h 30, le 10. Tél. : 42-02-20-52. 60 F.

Guy Marchand
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. 20 h 30, les 12 et 13; 17 heures, le 14. Tél. : 49-25-89-99. 190 F.

Juliette
Cité de la Musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 heures, le 13; 16 h 30, le 14. Tél. : 44-84-44-84. De 60 F à 160 F.

CHORUS DES HAUTS-DE-SEINE
Renseignements : 47-74-51-11 (jusqu'au 14 avril).

Chanson plus bifluoré
Aulnay-sous-Bois (93). Espace Jacques-Prévert, 134, rue Anatole-France. 21 heures, le 9. Tél. : 48-68-00-22. 120 F.

Nicolas Peyrac
Bois-Colombes (92). Salle Jean-Renoir, rue du Général-Leclerc. 20 h 30, le 12. Tél. : 47-80-72-72.

Arno
Chaville (92). Théâtre de l'Atrium, 885, avenue Roger-Salengro. 20 h 30, le 13. Tél. : 47-09-70-74.

Nilda Fernandez
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mo Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 9. Tél. : 47-39-28-58. 120 F.

Gilles Vigneault, Dan Bigras
Clichy (92). Théâtre Rutebeuf, 16-18, allées Léon-Gambetta. Mo Mairie-de-Clichy. 21 heures, le 13. Tél. : 47-39-28-58. 140 F.

Axelle Red
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 18 heures, le 14. Tél. : 47-81-69-02. 110 F.

Maxime Le Forestier
Courbevoie (92). Espace Carpeaux, 15, boulevard Aristide Briand. 20 h 45, le 11. Tél. : 46-67-70-00. 150 F.

Les Garçons bouchers, Missing Links, Roadrunners
Fontenay-aux-Roses (92). Théâtre des Sources, 4, avenue de Paris. 20 h 30, le 13. Tél. : 46-61-30-03.

Michel Fugain
Levallois-Perret (92). Palais des Sports, 141, rue Danton. Mo Pont-de-Levallois-Bécon. 20 heures, le 12. Tél. : 42-70-83-84.

Serge Dangleterre
Meudon (92). Centre culturel, 2, rue de l'Eglise. 20 h 30, le 12. Tél. : 46-26-41-20.

William Sheller
Rueil-Malmaison (92). Théâtre André-Malraux, place des Arts. 20 h 45, le 11. Tél. : 47-32-24-42. 160 F.

Juliette Gréco
Sceaux (92). Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Mo Bourg-la-Reine. 20 h 45, le 14. Tél. : 46-61-36-67. 140 F.

Marie-Paule Belle
Ville-d'Avray (92). MJC Le Colombier, place de l'Eglise. 20 h 45, le 12. Tél. : 47-50-37-50.

MUSIQUE DU MONDE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Manda Djinn
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 17 heures, le 8. Tél. : 43-29-09-09. Location Fnac. De 100 F à 120 F.

Hommage à Fela
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 8. Tél. : 42-00-14-14. De 50 F à 120 F.

Baden Powel & Filhos
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 9. Tél. : 42-00-54-44. Location Fnac, Virgin. 100 F.

Ray Lema
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 11. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Antenor Bogea, Sylvain Sourdeix, Emmanuel Sourdeix
Petit Opportun, 15, rue des Lavandières-Sainte-Opportune, Paris 1er. Mo Châtelet. 22 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 42-36-01-36. De 50 F à 80 F.

La Charanga Francesca
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. 23 heures, les 11 et 12. Tél. : 42-02-20-52.

Iva Bittova
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 heures, le 12. Tél. : 42-30-15-16.

Soul Gospel
Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 1, rue Saint-Julien-le-Pauvre, Paris 5e. Mo Saint-Michel. 20 h 30, le 12. Tél. : 43-29-09-09. Location Fnac. De 100 F à 120 F.

El Medico de la salsa
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 20 h 30, le 13. Tél. : 42-00-14-14. 100 F.

Doudou N'Diaye Rose
Achères (78). Le Sax, 1, rue des Champs. 21 heures, le 13. Tél. : 39-11-73-05. 110 F.

Mory Kanté, Lamine Konté, Luce Dautier
Bonneuil (94). Salle Gérard-Philipe, 2, rue Pablo-Neruda. 20 h 30, le 13. Tél. : 49-80-37-48. 100 F.

CHORUS DES HAUTS-DE-SEINE
Renseignements : 47-74-51-11 (jusqu'au 14 avril).

Doudou N'Diaye Rose
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 9. Tél. : 47-81-69-02. 90 F.

Ti Fock
Colombes (92). Salle des fêtes et des spectacles, 88, rue Saint-Denis. 20 h 30, le 13. Tél. : 47-81-69-02. 90 F.

Idir
Gennevilliers (92). Salle des fêtes, 177, avenue Gabriel-Péri. 20 h 30, le 12. Tél. : 40-85-64-55.

DANSE

Une sélection à Paris et en Ile-de-France

Bill T. Jones
Bill T. Jones : *The Telling, Songs, Dance and Percussions*.
Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 21 heures, le 9; 20 h 30, le 10. Tél. : 45-13-19-19. 100 F.

Shiro Daimon
Danse des théâtres nô et kabuki.
Centre Mandapa, 6, rue Wurtz, Paris 13e. Mo Glacière. 20 h 30, les 10, 11 et 12. Tél. : 45-89-01-60. 90 F.

Groupe Fabrice Dugied Danse
Fabrice Dugied : *La Danse de l'outrage*.
Le Regard du cygne, 210, rue de Belleville, Paris 19e. Mo Place-des-Fêtes, Télégraphe. 15 heures et 20 h 30, les 11 et 14; 20 h 30, les 12 et 13. Tél. : 43-58-55-93.

Jan Fabre
Trois solo's.
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris 4e. Mo Châtelet. 20 h 30, les 11, 12 et 13. Tél. : 42-74-22-77. De 95 F à 160 F.

Cie Beau Geste
Dominique Boivin : *Petites Histoires dans le ciel*.
Les Ulis (91). Centre culturel Boris-Vian, rue du Morvan. 20 h 30, le 12. Tél. : 69-07-65-53. 95 F.

Compagnie Fred Bendongué
A la vue d'un seul œil.
Montreuil (93). Studio Berthelot, 6, rue Marcellin-Berthelot. 21 heures, le 13; 16 heures, le 14. Tél. : 48-70-64-63. 80 F.

Compagnie Yankady
Georges Momboye : *Au commencement était le tambour*.
Verrières-le Buisson (92). Le Colombier, place de l'Europe. 21 heures, le 13. Tél. : 69-53-10-36.

LUNDI 8 AVRIL

TF 1

20.50

LA CONFRÉRIE DE LA ROSE

[1, 2, 3 et 4/4].
Téléfilm, de Marvin J. Chomsky, avec Robert Mitchum, Peter Strauss (215 min). 4198175

Un des hauts responsables de la CIA a deux passions : les rosiers et entraîner ses deux fils adoptifs à devenir des agents secrets. En fait, il a créé une société secrète internationale La confrérie de la Rose, *une organisation au plan bien mystérieux...*

0.25 F 1 Magazine. Sport.
1.00 Journal, Météo.

1.15 Concert de l'été. Œuvres de Bach, Haydn, Schnittke, par l'Ensemble instrumental de Basse-Normandie, sol. Youri Bashmet, piano. Enregistré à Saint-Mère-Eglise. 2.30 et 3.35, 4.15, 4.50 TF 1 nuit. 2.40 Enquêtes à l'italienne. L'énigme du rire qui tue. 3.45 et 5.05 Histoires naturelles. 5.00 Musique.

France 2

20.55

MOÏSE

Téléfilm, de Roger Young, avec Ben Kingsley, Frank Langella
[1/2] (95 min). 6648595
[2/2] (95 min). 6719175

En Egypte, 1300 ans avant J-C, le Pharaon Ramsès II ordonne de tuer tous les nouveaux nés mâles. Moïse est sauvé des eaux par la fille du Pharaon Ptira, qui décide d'adopter l'enfant. Plus tard, Moïse est envoyé par Dieu pour conduire les Hébreux vers la Terre promise...

0.03 Journal, Bourse, Météo.
0.25 Le Cercle de minuit. Le retour au sacré. Avec Luc Ferry, (*L'Homme Dieu*) ; Gérard Garouste, peintre ; Jean-Pierre Raynaud, artiste ; Pierre-Alain Paraud, maître verrier ; Guy Boyer, rédacteur en chef de *Beaux-Arts* ; Le père Bonnière (75 min). 2591458

2.15 Hartley cœurs à vif. 3.00 D'un soleil à l'autre (rediff.). 4.00 24 heures d'info. 5.50 Dessin animé.

France 3

20.50

HEUREUX QUI COMME ULYSSE ■

Film français de Henri Colpi avec Fernandel, Henri Tisot (1969, 95 min). 648311

Un conte paysan qui prend, parfois, un ton à la Pagnol.

22.25 Journal, Météo.

23.00

VIE PRIVÉE

Film français de Louis Malle avec Brigitte Bardot (1961, 103 min). 25779

Une jeune bourgeoise, qui mène en Suisse une vie dorée, part pour Paris à la suite d'un chagrin d'amour, devient vedette de cinéma et se trouve prisonnière de son mythe. Ce n'est pas, malgré certains détails, l'ascension de Brigitte Bardot – qui joue avec beaucoup de sensibilité – mais celle d'un personnage créé par le « star system » et voué à l'inadaptation sociale, à l'angoisse de vivre.

0.30 Libre court. A Clara. De Diane Pierens. 0.45 Dynastie. La roulette du Colorado.

Arte

20.45

LES QUATRE CENTS COUPS ■ ■

Film français de François Truffaut (1959, N., 90 min). 585330

Un gamin de treize ans habitant le quartier de la place de Clichy à Paris, mal aimé par ses parents, commet bêtise sur bêtise. Le premier long métrage de Truffaut, tendre, pudique, sensible, qui créa le personnage d'Antoine Doinel et révéla Jean-Pierre Léaud.

22.20

MONA LISA ■ ■

Film britannique de Neil Jordan avec Bob Hoskins (1986, v. o., 100 min). 7526330

0.00 Court-circuit. La femme qui avait épousé Clark Gable. Court métrage irlandais de Thaddeus O'Sullivan (1985, 30 min). 6595
Dans les années 30, une femme s'est persuadée que son mari n'est autre que Clark Gable, qu'elle admire. Mais l'harmonie du couple est bientôt troublée par la parution dans les journaux d'articles sur les aventures amoureuses de la star.

0.30 Jeux d'enfants. Téléfilm de Wolfgang Becker, avec Jonas Kipp, Oliver Bröcker (110 min, rediff). 8503175

M 6

20.45

LES AVENTURES DE JACK BURTON DANS LES GRIFFES DU MANDARIN ■

Film de John Carpenter (1986, 95 min). 934205

Film d'aventures pastichant celles d'Indiana Jones.

22.35

PRISONNIÈRE DE SON PASSÉ

Téléfilm de Mimi Leder, avec Pamela Reed (88 min). 3489682

Une femme à la recherche d'argent pour récupérer ses enfants enlevés par son ex-mari se lance dans les vols à main armée.

0.10 Highlander. Meurtres en série. Série.
1.00 Jazz 6. Cannonball Adderley Sextet (1re partie) (60 min). 3389137

2.00 Best of printemps de Bourges. Musique. 3.25 La Saga de la chanson française. Documentaire. Yves Montand. 4.20 Turbo. Magazine. 4.45 Boulevard des clips. Musique.

Canal +

20.15

FOOTBALL

En direct. Match avancé de la 34e journée du championnat de France de D1 : Lens-Monaco (135 min). 1548779

Rencontre qui s'annonce disputée entre deux prétendants à l'Europe.

22.30 Flash d'information.

22.40

LES RENDEZ-VOUS DE PARIS ■ ■

Film français d'Eric Rohmer (1995, 95 min). 3286243

Jeux du hasard et des méprises, chassés-croisés amoureux, théories et pratiques des sentiments et des relations sexuelles. C'est, à défaut de nouveauté, d'une maîtrise absolue dans l'écriture cinématographique.

0.15 Les Rolling Stones Stripped. Musique. v.o.
1.10 L'Année Juliette ■ Film de Philippe Le Guay (1995, 83 min, ♦). 4552866

Radio

France-Culture

20.30 L'Histoire en direct. Le traité de Maastricht [2/2].
21.30 Fiction. Le Voyageur, de Catherine Zambon ; 22.10, C'était interdit, de Dino Buzzati.
22.40 Accès direct. Alain Kirili (Sculpture et jazz).

0.05 Du jour au lendemain. Yves Michaud (Les Marges de la vision). 0.50 Coda. Passages de l'océan (1). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). A Memphis, il y a un homme d'une force prodigieuse, de Jean Audureau (2) ; 2.46, Nantes aux baisers de feu (2) ; 2.56, Alice est revenue : Lewis Carroll (3) ; 5.31, Semaine Henry James ; 5.56, Facteurs aux champs.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 9 juin 1995, en l'église Saint-François, à Prague, par le Chœur et l'Orchestre de la Capella Regia Musicalis, dir. Robert Hugo : Gesu al calvario, oratorio ZWV 62, de Zlenka.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Quatre guitares, de Bosseur.
23.07 Ainsi la nuit. Quatuor à cordes nº 3, de de Arriaga, par le Quatuor Rasoumovsky ; Trio pour violon, violoncelle et piano nº 1, de Beethoven, par le Trio Fontenay ; Trio pour trois cors de basset, de Stadler.

0.00 La Rose des vents. Concert donné le 13 janvier, à l'amphithéâtre du Musée de la Cité de la musique de La Villette. Musiques de Chine. Un Youren, qin (cithare sur table).

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Concert enregistré le 24 janvier, à la Salle Pleyel, par l'Orchestre de Paris, dir. Semyon Bychkov, Maxim Vengerov, violon. Trois scènes (création mondiale, commande de l'Etat et de l'Orchestre de Paris), d'Amy ; Concerto nº 2 pour violon, de Mendelssohn ; Le Sacre du printemps, de Stravinsky.

22.30 Les Soirées.... (Suite). Trio nº 1, de R. Schumann, Mieczyslaw Horszowski, piano, Alexander Schneider, violon, Pablo Casals, violoncelle ; Nonuor op. 139, de Rheinberger, par l'Ensemble Wien Berlin ; Douze Valses-Caprices op. 9, de Reger, par le Duo Tal and Groetuysen.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Thalassa. (France 3 du 5/4/96)
21.00 Enjeux - Le Point.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Spécial questions pour un champion. (France 3 du 26/3/96)
22.45 La Règle du jeu.
23.15 Les Animaux de la Méditerranée. [13/27] Les nouveaux châtelains.
23.50 L'Univers du Smithsonian [1/12].

Planète

20.35 Vietnam : Les enfants de l'Oncle Hô font du business.
21.25 ▶ Marcel Carné, ma vie à l'écran.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Jean-Claude Brialy.
21.00 Confessions d'un barjo ■ Film de Jérôme Boivin (1992, 85 min) 46786156
22.25 ▶ Velvet Jungle Sessions.
23.20 Paris dernière (55 min).

France Supervision

20.30 Jet Star.
21.25 L'homme qui n'était pas là ■ Film de René Féret (1987, 85 min) 88018243
22.50 Cap'tain Café. Invités : Arno, Peter Kroner, Axelle Renoir, Ragasonic.
23.50 Les Grands Courants de l'art italien. Léonard de Vinci.

Ciné Cinéfil

20.30 Port Arthur ■ ■ Film de Nicolas Farkas (1936, N., 80 min) 35982446
21.50 So Ends Our Night ■ Film de John Cromwell (1941, N., v.o., 125 min) 60415750
23.55 La Maison des sept faucons ■ Film de Richard Thorpe (1959, N., v.o., 90 min) 8413224

Ciné Cinémas

20.30 Suture ■ Film de David Siegel et Scott Mac Gehee (1993, N., v.o., 95 min) 2347363
22.05 Dieu seul le sait ■ ■ Film de John Huston (1956, v.o., 105 min) 79866392
23.50 Vent de sable ■ ■ Film de Mohamed Lakhdar-Hamina (1982, 95 min) 49254309

Série Club

20.45 (et 23.45) La Loi selon Mac Clain. Patrick ne sait pas tout.
21.35 (et 1.00) Jim Bergerac. Vivement dimanche.
22.20 Le Club.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Miroir, miroir.

Canal Jimmy

20.00 M.A.S.H. Opération diversion.
20.25 Numéro un Joe Dassin. Emission diffusée le 10 décembre 1977.
21.35 New York Police Blues. Episode nº 43.
22.20 Chronique de la combine.
22.25 Les Commitments ■ Film d'Alan Parker (1991, 115 min) 86079885

Eurosport

17.30 Equitation. En direct. Coupe du monde de dressage : finale à Göteborg (Suède, 75 min). 3840243
18.45 Formule 1.
20.00 Speedworld.
21.00 Danse sportive. En direct. 12e Open de France, à Paris (120 min). 412427

Les films sur les chaînes européennes

RTBF 1

20.10 Indochine. Film de Régis Wargnier (1991, 160 min). Avec Catherine Deneuve, Vincent Perez, Linh Dan Pham. *Drame.*

RTL 9

20.30 Fisher King : Le roi-pêcheur. Film de Terry Gilliam (1991, 140 min). Avec Jeff Bridges. *Comédie dramatique.*
22.55 Opération Lady Marlene. Film de Robert Lamoureux (1974, 85 min). Avec Michel Serrault. *Comédie.*
0.35 Poil de Carotte. Film de Julien Duvivier (1932, N., 90 min). Avec Robert Lynen. *Drame.*

TMC

20.35 Les Gladiateurs. Film de Delmer Daves (1954, 100 min). Avec Victor Mature. *Aventures.*
22.15 La Bataille du Rio de la Plata. Film d'Emeric Pressburger et Michael Powell (1956, 115 min). Avec Peter Finch. *Aventures.*

TSR

20.05 Un jour sans fin. Film de Harold Ramis (1993, 110 min). Avec Bill Murray, Andie MacDowell, Chris Elliott. *Comédie.*

MARDI 9 AVRIL

TF 1

12.50 A vrai dire. Magazine.
13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour. Feuilleton.
14.30 Dallas. Enigme. Feuilleton.
15.25 Hawaii police d'Etat. Le grand kahuna. Série.
16.30 Une famille en or. Jeu.
17.05 Rick Hunter, inspecteur choc. Ultime poursuite. Série.
18.00 Sydney Police. Série.
19.05 L'Or à l'appel. Jeu.
19.50 et 20.45 Journal.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique.

20.50

BEETHOVEN

Film américain de Brian Levant avec Charles Grodin, Bonnie Hunt (1992, 87 min). 525731

Carrément bêtifiant et capable de vous dégoûter à jamais de la race canine et des fausses comédies américaines. Grand succès public, avec une suite...

22.25

▶ LE DROIT DE SAVOIR

Magazine présenté par Charles Villeneuve. Destin : clandestin. (85 min). 7727151

23.50 Formule foot. 34e journée de D1. L'affiche : Auxerre-Bordeaux.
0.30 Les Rendez-vous de l'entreprise. Ernest-Antoine Seillière (CGIP).
0.50 Journal, Météo.

1.05 Reportages (rediff.). 1.30 et 2.35, 3.40, 4.15 TF 1 nuit. 1.40 Enquêtes à l'italienne. Le secret de la tarte du chef. Série. 2.45 Histoire de la vie. 4.25 Mésaventures. 4.50 Musique. 5.05 Histoires naturelles.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. Série. La descente en enfer.
14.40 Le Renard. Une fin irrésistible. Série.
15.35 Tiercé. En direct d'Evry.
15.50 et 5.20 La Chance aux chansons. Le printemps viennois.
16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 C'est cool. Série.
18.05 et 3.35 Les Bons Génies. Jeu.
18.40 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Chantons.
19.20 et 1.45 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

LES KEUFS ■ ■

Film français de Josiane Balasko avec Josiane Balasko (1987, 97 min). 8617083

Une femme flic, qui cherche à coincer des proxénètes, fait la connaissance d'un inspecteur noir de l'IGS. Un excellent scénario, une mise en scène portée vers le burlesque.

22.40

ÇA SE DISCUTE

Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. La cinquantaine : démon de midi ou fin des illusions ? (88 min). 714793

0.08 Journal, Bourse, Météo.
0.30 Le Cercle de minuit. Magazine. Les amnésies de l'Histoire française au cinéma. Avec Patrick Leboutté ; Pierre Schoendoerffer ; Ignacio Ramonet ; Claude Chabrol, René Vautier ; Jean Douchet (75 min). 5308880

2.20 Taratata (rediff.). 4.10 24 heures d'info. 5.15 L'Aile et la bête. 5.50 Dessin animé.

France 3

11.45 Flash d'information.
12.35 Journal.
13.05 Keno.
13.10 La Boîte à mémoire.
13.40 La croisière s'amuse. Série.
14.30 Les Enquêtes de Remington Steele. Double identité. Série.
15.20 Magnum. Série.
16.10 Doug. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *En compagnie des femmes*, d'Eric Holder.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER

Divertissement présenté par Pascal Brunner. Les auteurs et compositeurs. Avec Gilbert Bécaud, Hugues Aufray, les Machucambos, Pascal Sevran, Arthur, Laurent Ruquier (115 min). 994847

22.45 Journal, Météo.

23.20

COULEUR PAYS

Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 6088118

Au programme de Cinéma étoiles, *diffusé ce soir dans la plupart des stations régionales, entretiens avec Lio pour* La Madre Muerta, *de Juan Bajo Ulloa ; Richard Dreyfuss pour* Professeur Holland.

0.50 Sagacités (rediff.). 1.15 Sidamag (rediff.). 1.55 Dynastie. Le verre brisé. 2.20 Musique Graffiti. *Concerto pour violon et orchestre*, de Dvorak, par Ivan Zenaty et l'Orchestre de Prague, dir. Jiri Belohlavek (20 min).

La Cinquième

13.30 La Grammaire impertinente. 13.35 Attention santé. Gobules rouges : anomalie. 13.40 Déclics magazine. 14.10 Des choix pour demain. Afrique du Sud [3/4]. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 Palais de l'Escurial en Espagne. 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. Guy Le Querrec. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux. Amazonie.

Arte

19.00 Le Petit Vampire. [2/13] Anna est en danger (30 min). 4083
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger. Etre homosexuel en Europe (30 min). 3354
20.00 Archimède. Magazine. Plaisir et douleur ; Jupiter, planète mystérieuse ; QE, l'autre dimension du cerveau ; bibliographie (30 min). 5557
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : BERLIN FRIEDRICHSTRASSE, LES PLAISIRS DU CAPITALISME

Documentaire de Wolfgang Ettlich (50 min). 6919354

Comment la population de l'ex-partie est de la ville vit-elle la perte des anciens repères ?

21.35

SOIRÉE THÉMATIQUE : LA QUADRATURE DU SEXE

21.36 L'Homme que je suis. Téléfilm de Jack Gold (79 min). 105029915
L'autobiographie filmée de Quentin Crisp qui, dans l'Angleterre puritaine des années 30, n'hésita pas à afficher ouvertement son homosexualité.
22.55 Les Rituels de la séduction. Court métrage (1995, 15 min). 3682199
23.10 Oh Boy, It's a Girl ! Documentaire (40 min). 610373
23.50 I Don't Wanna be a Boy. Documentaire (30 min, v.o.). 3612118
0.20 Double Cross Click Click. Court métrage (1995, 30 min, v.o.). 29422

0.50 Mona Lisa ■ ■ Film britannique de Neil Jordan (1986, v. o., rediff., 100 min). 24711083

M 6

13.25 Le Passé évanoui. Téléfilm de Larry Elikann (96 min). 3228712
Renversée par une voiture, une femme devient amnésique. Le choc ayant affecté aussi son comportement, son mari et ses enfants ne la reconnaissent plus.
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas. Série.
17.35 L'Etalon noir. Série.
18.05 Models Inc. Série.
19.00 Code Quantum. Série. Tranche de vie.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Le pétrole.

20.50

DÉSIDÉRIA ET LE PRINCE REBELLE

[2/2] Téléfilm de Lamberto Bava (94 min). 239422

La fille du roi du Dragon aide un jeune prince rebelle dont elle est éprise à s'évader des geôles de son père.

22.40

BÉBÉ EN SURSIS

Téléfilm de John Korty, avec John Lithgow, Mary Beth Hurt (95 min). 9782151

Une jeune femme donne naissance à une petite fille prématurée et anormale dont les chances de survie sont très faibles. Le mari engage un dur combat contre l'acharnement thérapeutique dont font preuve les médecins pour que l'enfant vive.

0.25 Highlander. Etat de siège. Série.
1.30 Best of 100% français. Musique.

3.00 Frank Sinatra. Documentaire. 3.50 Hot Forme. Magazine. 4.15 L'Inde du cachemire. Documentaire.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les trois Ninjas contre-attaquent Film de C. T. Kanganis (1994, 90 min). 9962441
15.15 L'Œil du cyclone.
15.45 L'Année Juliette ■ Film de Philippe Le Guay (1995, 83 min). 2764288
17.10 L'Œil du jaguar. (40 min). 786915
18.00 Le Dessin animé. Iznogoud.
▶ En clair jusqu'à 19.00
18.24 Help ! Série.
18.40 Basket-ball. En direct. Demi-finale du Championnat d'Europe des clubs : finale à quatre : CSKA Moscou - Panathinaikos.

20.45

RASTA ROCKETT ■

Film de Jon Turteltaub (1993, 94 min). 186170

Un Jamaïcain rate les qualifications du 100 mètres pour les J. O. Il participera, en bobsleigh, aux Jeux d'Hiver.

22.20 Flash d'information.
22.25 Jour de foot.

23.10

MURIEL ■

Film australien de P. J. Hogan (1994, v. o., 101 min). 1526151

Dans une petite ville d'Australie, une jeune femme de 23 ans s'ennuie auprès de sa famille. Elle va changer d'existence en s'installant à Sydney avec une amie. Une comédie de mœurs mise en scène avec des curieuses ruptures de ton.

0.50 Le Journal du hard.
0.55 Trésors vierges Film suédois de Frank Thring (1995, 96 min). 41632288
2.30 Surprises (30 min).

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. Saisons d'opéra (2).
20.30 Archipel science. 200e numéro.
21.32 Grand angle (rediff.). Beauduc, Terre interdite.
22.40 Nuits magnétiques. Profession Touriste (1).

0.05 Du jour au lendemain. Véronique Blamont (Mariée). 0.50 Coda. Passages de l'océan (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.). André du Bouchet ; 2.21, George Shearing : du jazz au piano bar ; 2.31, Michel Foucher (Fragments d'Europe) ; 3.00, La voix des lettres : la calligraphie ; 4.25, La pieuvre savante ; 4.35, Sur le dictionnaire du darwinisme et de l'évolution ; 6.00, La taxidermie.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 3 mars, salle Olivier Messiaen à Radio-France, à l'occasion du 80e anniversaire d'Henri Dutilleux, par l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster : Œuvres de Dutilleux : Métaboles ; L'Arbre des songes, concerto pour violon et orchestre ; Symphonie nº 2 Le Double.
22.00 Soliste. Robert Casadesus.
22.30 Musique pluriel. Le Cri de Merlin, de Schafer ; Shota pour piano, de Stibilj.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Beethoven, Stadler, Berg.

0.00 La Guitare dans tous ses états. 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 ▶ Les Soirées de Radio-Classique. L'abbé Vogler, pédagogue, théoricien et compositeur. Symphonie concertante, de Stamitz, par l'Orchestre de Chambre Suk, Suk, violon, Kodouzek, alto ; Pour l'anniversaire du Roi, extraits, de Kraus, par l'Orchestre de Drottningholm, Bonney, soprano ; Variations et Capriccio sur «Marlborough s'en va-t-en guerre», de Vogler, par l'Orchestre de chambre d'Orebro, dir. G. Nilson, Roos, piano ; Œuvres de Haydn, Mozart, de Spohr, von Weber, Meyerbeer.

22.35 Concert. Enregistré le 11 janvier à l'Ancien Conservatoire, par l'Ensemble TM+ : Œuvres de Brahms, Webern, de Naon, Berg. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial. (France 2 du 4/4/96)
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.30 Bas les masques. (France 2 du 3/4/96)
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
23.20 Vietnam : Les enfants de l'Oncle Hô font du business.
0.10 ▶ Marcel Carné, ma vie à l'écran.

Planète

20.05 Himalaya. Au cœur des glaciers.
20.35 Histoire de l'aviation. [6/7] Le ciel en feu 1941 - 1945.
21.30 L'Ecole en morceaux.
22.25 Pêche au gros. [7/7] Marlins bleus aux Açores.

Paris Première

20.00 20 h Paris Première. Invité : Yves Simon.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Désiré ■ ■ Film de Sacha Guitry (1937, N., 95 min) 38512986
0.00 Totalement cinéma.
0.30 ▶ Velvet Jungle Sessions (50 min).

France Supervision

20.40 Concert : CharlElie Couture. Enregistré à l'occasion du festival Les Séquentielles de Lyon (65 min). 95505118
21.45 Un fauteuil pour deux ■ Film de John Landis (1983, 130 min) 67471267
23.55 Jet Star.
0.50 Badminton (100 min).

Ciné Cinéfil

20.30 La Minute de vérité ■ ■ Film de Jean Delannoy (1952, N., 105 min) 4842583
22.15 Carré de valets ■ Film d'André Berthomieu (1946, N., 105 min) 1851606
0.00 Atout cœur ■ Film de Henry Roussel (1931, N., 95 min) 74542590

Ciné Cinémas

20.30 Jalousie Film de Kathleen Fonmarty (1990, 85 min) 60944422
21.55 Rosencrantz et Guildenstern sont morts ■ ■ Film de Tom Stoppard (1990, v.o., 120 min) 39764480
23.55 Mission ■ ■ Film de Roland Joffé (1986, 120 min) 42226373

Série Club

20.45 (et 23.45) Jake Cutter. Les aventures du sultan.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Vol sur Jersey.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Meurtres en play-back.
23.00 Mission impossible. Hypnose.
0.30 Janique aimée (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Ça va saigner !
21.25 The Band : The Authorized Documentary.
22.35 Chronique bakélite.
22.40 Earth Two. Le projet Eden.
23.40 Automobiles : Jaguar Type E.
0.30 Absolutely Fabulous. Le magazine (30 min).

Eurosport

20.00 Force athlétique.
21.00 Basket-ball. En direct du POPB. Championnat d'Europe des clubs : Finale à quatre : 2e demi-finale : Barcelone - Real Madrid (90 min). 114847
22.30 Basket-ball. En différé. Championnat d'Europe des clubs : Finale à quatre : 1re demi-finale : CSKA Moscou - Panathinaikos (90 min). 740286

Les films sur les chaînes européennes

RTL 9

20.30 La Course au trésor. Film de Norman Tokar (1977, 100 min). Avec Helen Hayes. *Jeunesse.*
23.35 Chantage au meurtre. Film de Sidney J. Furie (1967, 105 min). Avec Frank Sinatra. *Suspense.*

TMC

20.35 My Bodyguard. Film de Tony Bill (1980, 95 min). Avec Adam Baldwin. *Comédie dramatique.*

TSR

20.35 Grease. Film de Randal Kleiser (1978, 115 min). Avec John Travolta, Olivia Newton-John, Stockard Channing. *Musique.*

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Le Monde
MARDI 9 AVRIL 1996

Jean-Paul Belmondo invoque l'hégémonie américaine pour expliquer la modeste distribution de « Désiré »

Ses protestations ont déjà valu au nouveau film dont il est la vedette deux écrans de plus à Paris

DANS *Le Journal du dimanche* du 7 avril puis le soir du même jour sur TF 1 et France 2, Jean-Paul Belmondo a laissé éclater sa colère : pour sa sortie, mercredi 10 avril, le film de Bernard Murat *Désiré*, nouvelle version du film homonyme de Sacha Guitry dont il est l'interprète principal, ne disposerait que de quatre écrans à Paris et de deux en banlieue soit une vingtaine en France. Habitué à une distribution beaucoup plus massive, l'acteur-vedette y voit la manifestation d'un ostracisme à l'encontre du cinéma français sur des écrans de plus en plus inféodés aux productions hollywoodiennes.

« On ne doit pas être sabotés au profit du cinéma américain ! », a dit le comédien, qui partage l'affiche avec Fanny Ardant, Jean Yanne, Claude Rich et Béatrice Dalle, regrettant que les exploitants soient *« à genoux devant le cinéma américain »*. Le ministre de la culture, Philippe Douste Blazy, a déclaré sur France 2 : *« Nous devons rééquilibrer le cinéma français et le cinéma américain »*, demandant *« aux exploitants de programmer des films français »* et souhaitant *« aider directement »* ceux qui le font.

Il est vrai que les films américains exercent la plus forte attraction sur le public : ils se sont adjugés 54 % de part de marché en 1995, bonne année pourant pour le cinéma français (35 %). D'autre part, les deux principaux circuits de distribution implantés à Paris, Gaumont et UGC, sont alliés chacun avec une grande compagnie hollywoodienne (Disney pour Gaumont et Fox pour UGC). Enfin, l'essor des salles multiplexes profite surtout aux productions américaines et à quelques films français à gros budgets, catégorie dans laquelle n'entre pas *Désiré*. Les multiplexes sont presque toutes la propriété de circuits qui tendent à favoriser leurs propres films (*Désiré* est une production indépendante à l'initiative de Daniel Toscan du Plantier, en coproduction avec France 2).

Voilà des mois que les professionnels dénoncent une dérive que les chiffres ne traduisent qu'imparfaitement : *Beaumarchais* est sorti dans quarante salles sur Paris-Banlieue, *Les Menteurs* dans vingt-sept, *Les Grands Ducs* dans vingt-deux, *Mon homme* dans trente-cinq et, mercredi 3 avril, des « petits films » tels que *Chacun cherche son chat* ou *Enfants de salaud* ont disposé respectivement de seize et quinze écrans.

Les dernières apparitions de Jean-Paul Belmondo (*L'Inconnu dans la maison*, *Les Misérables*) n'ont pas fait courir les foules comme à l'époque où *L'As des as* envahissait les écrans, déclenchant des protestations contre le peu d'espace réservé à *Une chambre en ville* de Jacques Demy qui sortait le même jour. La qualité de *Désiré* peut aussi expliquer en partie la réaction mitigée des exploitants. Une bonne part de l'« affaire *Désiré* » tient apparemment à la disparition subite de l'écran dont il devait disposer sur les Champs Elysées, dans un cinéma qui vient d'être vendu. Jean-Paul Belmondo ne supportait pas d'être absent des Champs-Elysées.

Pour le quarantième anniversaire de carrière de la star et à la suite de ce battage médiatique, il n'est pas exclu qu'un programmateur consente à faire un cadeau au comédien. *Désiré* était déjà passé, lundi matin, de six à huit écrans à Paris... dont un sur les Champs-Elysées.

Jean-Michel Frodon

Les gendarmes mettent fin à une mutinerie à la maison d'arrêt de Dijon

LA MUTINERIE qui avait commencé, dimanche 7 avril, en fin d'après-midi, à la maison d'arrêt de Dijon, a pris fin dans la nuit. Vers 22 heures, les escadrons mobiles de gendarmerie de Dôle et d'Auxerre qui avaient été envoyés en renfort sont intervenus dans la prison. Deux détenus ont été blessés au cours de l'assaut tandis que deux autres, victimes de malaises, avaient été évacués avant l'intervention. Un surveillant et un policier ont été blessés.

A la fin de la promenade, vers 17 h 15, un surveillant avait été ceinturé par des détenus qui lui avaient pris ses clés. Les bâtiments de détention ont ensuite été envahis par environ deux cent cinquante détenus. *« Ils ont mis le feu un peu partout, la cuisine a été dévastée et le magasin à vivres pillé*, raconte un surveillant. *Le service médico-psychologique régional a été incendié, ils ont pris les médicaments et beaucoup en ont ingurgité en grande quantité »*. L'un des toits a été abimé et un dôme en verre a explosé sous l'effet de chaleur. En raison des dégâts, les prisonniers seront transférés dans la journée de lundi vers d'autres établissements. Les quarante détenues du quartier des femmes, qui n'ont pas participé à la mutinerie, resteront en revanche à Dijon.

Apparemment, aucun incident grave ne s'était déroulé dans la prison au cours des derniers jours. *« Hier encore, tout avait l'air calme*, assure un surveillant. *Il n'y avait pas de récrimination particulière »*. Selon la préfecture, la commission de surveillance de l'établissement, qui s'était réunie le 11 mars sous la présidence du préfet, n'avait pas constaté de *« problème notoire »*. *« Lors de la mutinerie, nous avons tenté de discuter avec les détenus mais il n'y avait ni leader, ni revendications particulières »*, ajoute-t-on à la préfecture.

La maison d'arrêt de Dijon, un établissement vétuste qui date du XIXe siècle, accueillait trois cent dix détenus pour une capacité de cent soixante places. Cette surpopulation affecte aujourd'hui la plupart des maisons d'arrêt de France. En vingt ans, de 1976 à 1996, la population carcérale a progressé de 75 %. Les constructions récentes – Albin Chalandon avait lancé un plan de 13 000 nouvelles places et Pierre Méhaignerie en a intégré 4 000 dans le programme pluri-annuel pour la justice – n'ont pas suffi à endiguer cette surpopulation chronique. Contrairement aux idées reçues, cette progression n'est pas liée à la détention provisoire : de 1986 à 1996, la part des prévenus a régulièrement baissé, passant de 52 % à 39 %. En revanche, les longues peines ne cessent d'augmenter : en vingt ans, de 1971 à 1991, le nombre de réclusions de plus de dix ans et de perpétuités a plus que doublé.

A. C.

La réorganisation de l'armée de terre freine la carrière des officiers

LES COLONELS et les capitaines, dans l'armée de terre, devraient voir leurs chances de commander une unité, respectivement un régiment et une compagnie, se réduire au terme de la professionnalisation décidée par Jacques Chirac. C'est ce que leur a annoncé le général Amédée Monchal, chef d'état-major de l'armée de terre, dont les propos sont rapportés dans le numéro d'avril du mensuel *Terre Magazine*.

L'armée de terre rassemble 129 régiments de combat et 54 régiments de soutien général et outre-mer. En fin d'application de la réforme annoncée le 22 février, dans six années, elle ne devrait plus compter que 86 régiments de combat et 27 régiments de soutien dans les forces en métropole comme outre-mer. L'armée de terre devra dissoudre au total 70 formations : 43 régiments de combat, soit un tiers du dispositif, et 27 autres de soutien, soit la moitié. *« Ces chiffres peuvent varier à la marge »*, a expliqué à ses troupes le général Monchal, qui a rappelé l'engagement du gouvernement d'annoncer deux ans à l'avance – avant la fin du premier semestre de 1996 pour les restructurations de 1997 et 1998 – les dissolutions des unités.

La réorganisation, en ramenant les effectifs de l'armée de terre à 170 000 hommes (136 000 militaires et 34 000 civils), au lieu des 269 000 à ce jour, entraîne le départ de 8 % des officiers et de 11 % des sous-officiers. Soit, tous grades confondus, la suppression de quelque 8 000 postes de cadres d'active en six ans, c'est-à-dire davantage que les 6 000 qui ont déjà quitté l'uniforme ces six dernières années. Ce qui peut provoquer *« un traumatisme majeur »* chez nombre de cadres, comme l'écrivait récemment le général Jean-Claude Bertin, directeur du personnel militaire de l'armée de terre (*Le Monde* du 7 mars).

Selon le général Monchal, les temps de commandement des capitaines et chefs de corps pourraient être réduits d'un quart. Cela concernerait les grades de capitaine de compagnie, d'escadron ou de batterie (à la tête de 150 hommes environ) et de colonel ou lieutenant-colonel chef de corps (un régiment de 800 à 1 200 hommes environ). Or les officiers considèrent que ces temps de commandement, à ces grades-là, sont les plus passionnants de la carrière d'un militaire. Ils offrent, au contact direct de la troupe, des responsabilités qu'un cadre peut ne plus jamais retrouver en montant ensuite dans la hiérarchie. En règle générale, un capitaine commande durant deux ans, un colonel pendant trois ans.

Les difficultés risquent encore de s'aggraver, avec la réorganisation, dans la mesure où l'armée de terre – à l'instar de ce qui se pratique désormais partout ailleurs que dans l'institution militaire – pourrait proposer de plus en plus souvent à ses cadres des carrières courtes. L'armée de terre ne tient pas à décourager des candidats attirés par la carrière des armes, par le biais des écoles d'officiers et de sous-officiers, mais elle ne peut pas s'offrir le luxe de diminuer trop sévèrement le nombre des postes ouverts à ses concours d'entrée, de façon à maintenir une certaine qualité dans la sélection. En revanche, elle va devoir envisager d'arrêter prématurément des carrières.

Jacques Isnard

Les divagations téléguidées de Marlon Brando sur les juifs

LOS ANGELES
correspondance

Désireux d'exprimer sa colère face au tabassage de Mexicains clandestins par la police californienne (*Le Monde* du 4 avril), Marlon Brando a contacté Larry King à Washington. Le célèbre présentateur à bretelles du *talk show* quotidien de CNN ne pouvait refuser une heure de télévision en direct, vendredi 5 avril, avec une star qui n'accorde plus d'interviews. Il s'est aussitôt envolé vers Los Angeles.

En 1972, Marlon Brando avait refusé l'oscar du meilleur acteur pour *Le Parrain*, afin de protester contre la représentation des Indiens par Hollywood. A Larry King, il a dit, le Vendredi saint : *« Si on expulse les clandestins, il faudra fermer l'Etat de Californie. Connaissez-vous un seul Blanc qui cueille des fraises ? »* Puis il a annoncé, en espagnol, qu'il était prêt à accueillir chez lui la señora Vasquez, la femme qui a été battue sous l'oeil de la caméra : *« Mi casa es tu casa »*. Il a versé 25 000 dollars (environ 125 000 francs) pour l'éducation de ses enfants. Sentant qu'il ne tiendrait pas une heure sur ce thème, Larry King a tenté une question sur la violence dans la famille Brando. Pas de réponse. Il a alors évoqué l'admiration de l'acteur pour le judaïsme. Marlon Brando s'est alors lancé dans une apologie des juifs et de leur apport aux arts plastiques et à la musique : *« Ils ont contribué à la culture américaine plus qu'aucun autre groupe. »* Déçu, Larry King est revenu au thème de la violence, dans les films hollywoodiens. Il a téléguidé adroitement l'acteur, qui a fini par déclarer : *« Je suis en colère contre certains juifs. Hollywood leur appartient. Ils devraient montrer davantage de sensibilité à l'égard des gens qui souffrent. Ils ont exploité l'image du "nègre"* [le mot a été partiellement effacé par CNN, grâce à un décalage de diffusion de quelques secondes], *du Grec, du "chinetoque", du Japonais dangereux, du Philippin rusé. Mais nous n'avons jamais vu de "kike"*. « *Kike* », c'est-à-dire « *youpin* ».

Larry King avait enfin obtenu son effet, dans le creux du week-end de Pâques. Il a fait remarquer à son interlocuteur qu'il jouait sur des sentiments antisémites. *« Mais je suis le premier à reconnaître leurs qualités ! »*, s'est défendu Marlon Brando en tapant du poing sur la table. La discussion n'est pas allée plus loin. La star a changé de sujet, évoqué ses nuits passées nu sur la plage de son paradis tahitien, et prédit la fin du monde si les hommes ne prennent pas leurs responsabilités face à la dégradation de l'environnement...

Seuls les propos choquants de Marlon Brando ont été repris par les médias américains.

Claudine Mulard

Jean-Marie Lehn et Emmanuel Le Roy Ladurie commandeurs de la Légion d'honneur

LA PROMOTION DE PÂQUES dans l'ordre de la Légion d'honneur est parue au *Journal officiel* du dimanche 7 avril.

Parmi les personnalités promues au grade de *commandeur* figurent Lucien Hartmann, membre de l'Académie nationale de médecine ; Dominique Machet de La Martinière, président de sociétés ; François Nourissier, président de l'académie Goncourt ; Marie-Claire Franzini, née Scamaroni, vice-présidente du comité d'action de la Résistance ; François Perrot, déporté-résistant ; Paul-André Sadon, premier avocat général honoraire à la Cour de cassation ; Jean-Marie Lehn, professeur au Collège de France, Prix Nobel de Chimie ; Jean-Jacques de Bresson, président de la Commission de recours des réfugiés et apatrides ; Claude de Peyron, ancien conseiller technique de Jacques Chaban-Delmas ; Claude Vimont, président du conseil scientifique d'un observatoire régional de l'emploi et de la formation ; Charles Ceyrac, maire de Collonges-la-Rouge (Corrèze) ; Paul Graziani, ancien sénateur, ancien député des Hauts-de-Seine ; Joël Thoraval, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris ; Jacques Friedmann, inspecteur général des finances ; Bernard de Nonancourt, président de société ; Emmanuel Le Roy Ladurie, historien, professeur au Collège de France ; Jacques Calvet, président de Peugeot SA ; Georges Delbard, créateur de vergers intensifs ; Pierre Pène, maire de Carry-le-Rouet (Bouches-du-Rhône).

● Officiers : Michel Bouquet, Yvette Horner

Ont été notamment promus *officiers* : Michel Bouquet, comédien ; Françoise Cachin, directeur des musées de France ; Yves Coppens, professeur au Collège de France ; Yvette Horner, accordéoniste ; Pierre Dumas, ancien ministre ; Perrine Pelen, ancienne championne de ski ; Jean-Claude Aydalot, conseiller à la Cour de cassation ; Philippe Sauzay, conseiller d'Etat ; Bertrand Saint-Sernin, professeur de philosophie à l'université de la Sorbonne ; Jean-Marie Martin, président du pôle universitaire européen de Grenoble ; Jean-Bernard Mérimée, ambassadeur de France en Italie ; Philippe Malaud, ancien ministre ; Jean Maheu, ancien président de Radio-France ; Aldo Ciccollini, pianiste ; Sonia Rykiel, créatrice de mode ; Roland Dhordain, journaliste.

● Chevaliers : Sabine Azéma, André Dussollier

Dans les nominations comme *chevaliers*, on relève les noms de : André Dussollier, comédien ; Yves Duteil, chanteur ; Sabine Azéma, comédienne ; Jacques Pelletier, ancien ministre ; Laurent Davenas, magistrat ; Michel Anthonioz, directeur général adjoint d'Arte ; Jean-Louis Foulquier, directeur des Francofolies ; Francisque Collomb, ancien sénateur du Rhône, ancien maire de Lyon ; Daniel Dugléry, directeur central de la sécurité publique ; Mgr François Favreau, évêque de Nanterre ; Maurice Jeandon, ancien député des Vosges ; André Lajoinie, ancien député de l'Allier ; Jean-Marie Guéhenno, ancien ambassadeur ; Pierre-André Boutang, conseiller du président d'Arte ; Hervé Chabalier, journaliste ; Patrick Modiano, écrivain ; Francis Veber, cinéaste ; Edmond Alphandéry, ancien ministre ; Mgr Louis Dufaux, évêque de Grenoble ; Luis Pasqual, ancien directeur de l'Odéon Théâtre de l'Europe.

★ Nous publierons dans notre édition datée mercredi 10 avril la liste intégrale des promotions et nominations dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Un « collège de médiateurs » pour les Africains de Vincennes

VINGT-CINQ PERSONNALITÉS, intellectuels, scientifiques juristes, ecclésiastiques, ont constitué un « collège de médiateurs » réuni à l'initiative des associations qui soutiennent les familles africaines accueillies par les théâtres de la Cartoucherie de Vincennes après leur expulsion de l'église Saint-Ambroise, le 22 mars, et du gymnase Japy à Paris. La création de cette instance est destinée à marquer la détermination des familles africaines et des associations à *« ouvrir la voie à un dialogue avec le gouvernement »*. Parmi les médiateurs, on trouve les pères Henri Madelin, rédacteur en chef de la revue *Etudes*, Jean-François Berjonneau, secrétaire du comité épiscopal des migrations et André Costes, directeur des œuvres de Migration pour l'Eglise de France, Noël Copin, ancien directeur de la rédaction de *La Croix*, Louis Schweitzer, secrétaire général de la Fédération protestante, le sociologue Edgar Morin et le philosophe Paul Ricœur.

Les Africains sans-papiers, dont trois cents vivent à la Cartoucherie de Vincennes, ont décidé, samedi 6 avril, de ne pas reprendre comme prévu leur grève de la faim afin de laisser ces personnalités *« travailler avec la sérénité nécessaire »*.

DÉPÊCHES

■ **NAISSANCE** : **la princesse Margaret, sœur cadette de la reine** d'Angleterre Elizabeth II, sera grand-mère pour la première fois en juillet. Lady Sarah, âgée de trente et un ans, fille de la princesse Margaret, a annoncé la nouvelle, dimanche 7 avril, à la famille royale. – (*AFP*)

■ **BAPTÊME** : **le premier ministre, Alain Juppé, et son épouse** Isabelle ont fait baptiser leur fille Clara, âgée de cinq mois, dimanche 7 avril à l'église Notre-Dame de Bordeaux.

■ **SCANDALE** : **la télévision suisse de langue allemande** a révélé, jeudi 4 avril, que du placenta humain provenant de deux cliniques de Zurich était incorporé dans des farines animales destinées à nourrir des porcs et des poulets.

Tirage du *Monde* daté dimanche 7-lundi 8 avril 1996 : 515 200 exemplaires 3